

LE GRAND OUEST
TOULOUSAIN

PROJET DE TERRITOIRE

Territoire
engagé
et solidaire

espelia
Conseil pour
la performance publique



Diagnostic territorial stratégique

espelia
Conseil pour
la performance publique



PROJET DE TERRITOIRE

SOMMAIRE

1

Introduction

2

Carte
d'identité du
Grand Ouest
Toulousain

3

Organisation
institutionnelle
et capacités
d'action de
l'agglomération

4

Enjeux du
territoire par
grandes
politiques
publiques

5

Synthèse des
enjeux

PROJET DE
TERRITOIRE

Introduction

Rappel des objectifs du diagnostic

Le diagnostic territorial constitue un socle partagé de connaissances et d'analyses, destiné à **éclairer l'élaboration du projet de territoire**. Il vise à objectiver les tendances à l'œuvre (démographie, économie, mobilités, habitat, transitions...), à qualifier les écarts internes entre les communes et à mettre en discussion les premières priorités d'action au regard des documents-cadres déjà adoptés ou en cours d'élaboration (**PCAET, PLH, Schéma Directeur Mobilités, Schéma de Développement Économique**, démarches de transition, etc.).

Méthodologie mobilisée pour cette première rédaction

Cette première rédaction est **strictement fondée sur les documents transmis** et leurs principaux enseignements, en s'appuyant sur leurs méthodes propres (données statistiques, analyses territorialisées, concertations thématiques, éléments de gouvernance). Elle consolide notamment :

- des **diagnostics sectoriels structurants** (mobilités, habitat, économie, énergie-climat, agriculture-alimentation, gestion des déchets, solidarités) ;
- des éléments de **concertation** issus des démarches déjà menées : enquêtes et entretiens du Schéma Directeur des Mobilités (habitants et employeurs), entretiens avec les maires et partenaires, dont **Tisséo** et la **Région**, atelier « société civile » ;
- les modalités de co-construction du **PLH** (réunions communales, séminaire, mobilisation des acteurs de l'habitat) ;
- des matériaux institutionnels et d'organisation (pacte de gouvernance, rapports d'activité, démarche **COT/ADEME** et feuille de route).

Cette version doit donc être lue comme un **diagnostic socle** : robuste sur les tendances déjà documentées, et appelé à être complété par vos entretiens spécifiques (élus, services, partenaires, acteurs économiques et associatifs) ainsi que, si besoin, par des compléments statistiques et cartographiques.

Périmètre d'analyse

Le Grand Ouest Toulousain regroupe désormais **neuf communes**, après l'intégration de **Fontenilles** au **1er mai 2023** puis de **Bonrepos-sur-Aussonnelle**

au **1er janvier 2026**. Le territoire se caractérise par une **position d'interface** entre l'agglomération toulousaine, ses franges périurbaines et le Gers.

Plusieurs documents mobilisés ont toutefois été produits **avant les dernières évolutions de périmètre**. Certaines données ou analyses peuvent ainsi renvoyer ponctuellement à un contour antérieur du territoire (**sans Fontenilles**, voire **sans Bonrepos-sur-Aussonnelle**). Cette vigilance méthodologique est importante pour interpréter correctement les comparaisons temporelles et intercommunales.

Ce que ce diagnostic n'est pas

- un **inventaire exhaustif** de toutes les données disponibles ;
- une **juxtaposition** d'études sectorielles ;
- une **évaluation** de l'action des communes ou des politiques existantes ;
- un **projet de territoire déjà écrit** ou des orientations déjà arrêtées.

Ce que ce diagnostic cherche à faire

Ce diagnostic s'inscrit dans un cadre déjà riche en **documents, études et démarches**. Son objectif n'est pas de refaire ce qui existe déjà, mais de :

- **s'appuyer sur les travaux disponibles** ;
- **les croiser et les mettre en cohérence** ;
- dégager une **lecture d'ensemble** du fonctionnement du territoire ;
- faire ressortir les **sujets structurants** pour la suite.

Un parti pris assumé

Au regard de la masse de données déjà produites, ce diagnostic repose volontairement sur :

- une approche **non exhaustive** ;
- une lecture **transversale** des enjeux ;
- une volonté de faire émerger les **questions que les communes ne peuvent plus traiter seules**.

Sa fonction dans la démarche

Ce diagnostic n'a donc pas vocation à clore le débat, mais à l'ouvrir.

Il constitue un **socle partagé** pour préparer la phase suivante : mettre en discussion une **vision stratégique** à l'échelle du Grand Ouest Toulousain.

PROJET DE
TERRITOIREUne analyse fondée sur un ensemble de démarches et d'études
existantes

Principaux documents et démarches mobilisés

Documents stratégiques et cadres territoriaux

- Pacte de gouvernance – 2021
- Pacte financier et fiscal – 2023-2026
- Statuts modifiés / passage en communauté d'agglomération – 2025
- Rapports d'activité – 2023 et 2024
- ROB – 2025 et 2026

Aménagement, habitat et cadre de vie

- PLUi – en cours d'élaboration
- PLH – 2025-2030
- RLPi – 2025
- SCoT de l'agglomération toulousaine – 2025

Mobilités et fonctionnement territorial

- Schéma directeur des mobilités – 2023/2024
- Diagnostic mobilités
- Données INSEE / Filosofi / Base permanente des équipements
- Éléments communaux et intercommunaux sur les flux, gares et stationnement

Développement économique, commerce, agriculture

- Schéma de développement économique – 2022
- Diagnostic agricole et alimentaire / PAT – 2024
- Données économiques INSEE
- Éléments intercommunaux sur les ZAE et le foncier économique

Services à la population, santé et solidarités

- Convention Territoriale Globale (CTG) – 2024-2028
- Profil santé / Contrat local de santé – 2023
- Bilans et projets sociaux des Maisons des habitants
- Documents CAF, ARS et partenaires sociaux

Transition écologique et résilience

- PCAET – 2023
- COT / feuille de route transition - 2025
- Documents GEMAPI
- PLPDMA et politique de prévention des déchets
- PAPI - 2026
- Diagnostics de vulnérabilité climatique
- Budget vert / audits et documents de suivi

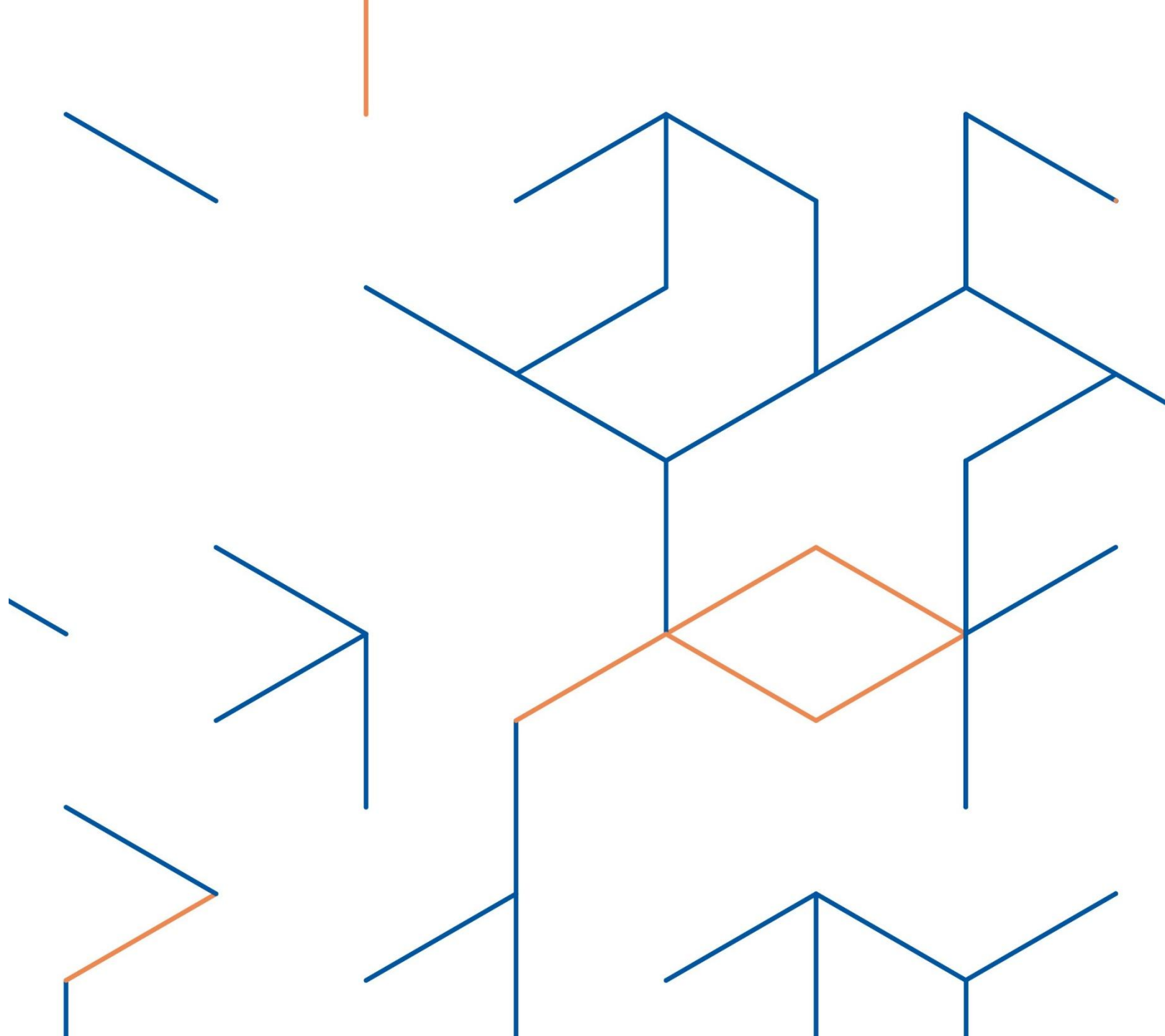
Apports qualitatifs et échanges

- Entretiens avec les maires
- Entretien avec le SMEAT et l'AUAT
- Echanges avec la direction générale et les services

Lecture méthodologique

Cette synthèse repose d'abord sur le **croisement de documents déjà produits** à l'échelle du territoire, complétés par des **entretiens** et des **échanges de terrain**. Elle vise moins à refaire des diagnostics sectoriels qu'à en proposer une **lecture d'ensemble**, transversale et stratégique.

Carte d'identité du Grand Ouest Toulousain



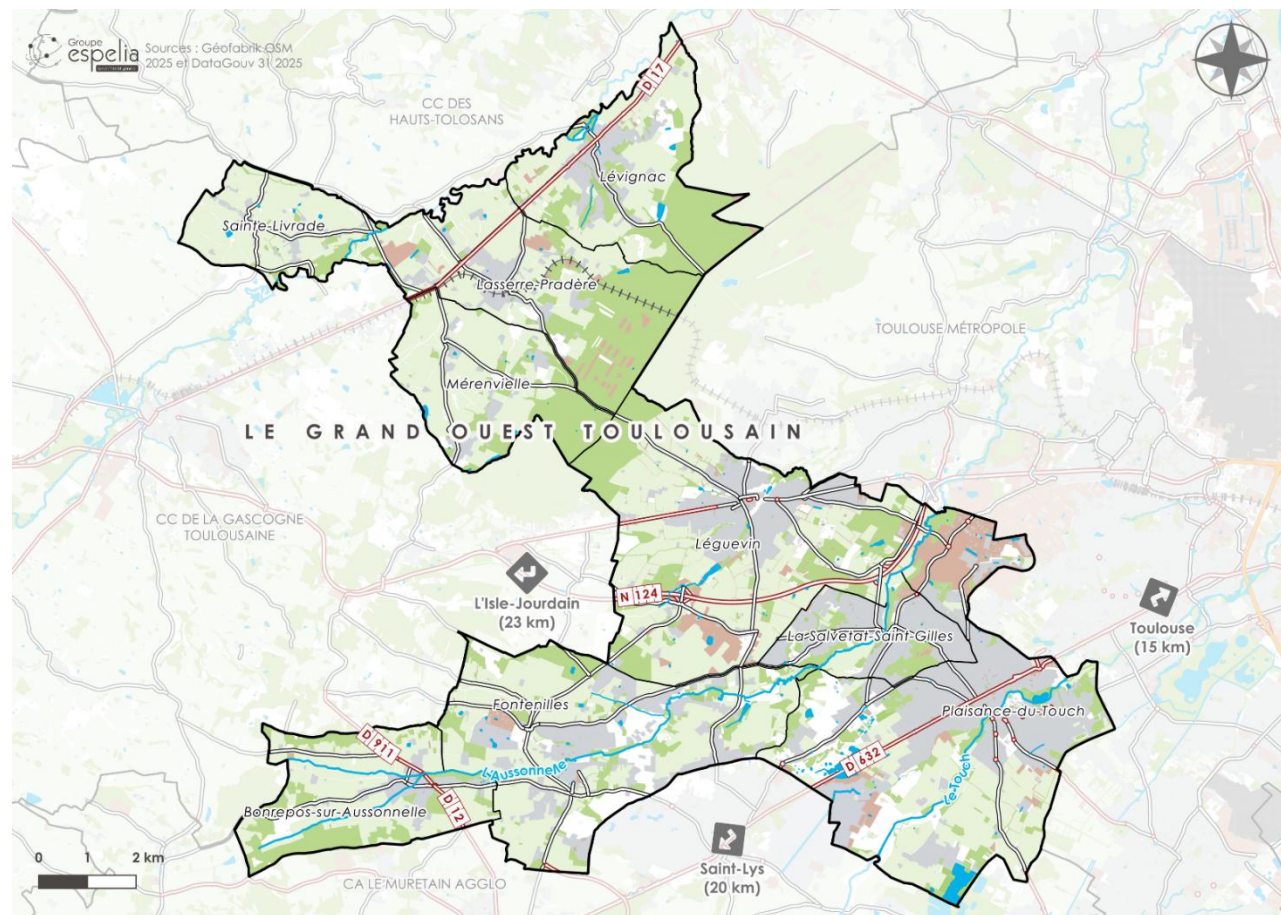
Entre ruralité et influence métropolitaine : les deux visages du Grand Ouest Toulousain

Situé à l'ouest immédiat de la métropole toulousaine, en ouverture vers le Gers, le Grand Ouest Toulousain regroupe depuis 2026 **neuf communes**. Son organisation spatiale repose sur une double lecture structurante : celle d'un territoire **résidentiel attractif** dans l'orbite toulousaine, et celle d'un territoire qui conserve des marqueurs **ruraux, agricoles et paysagers** encore très présents.

Cette identité s'appuie sur une armature territoriale lisible. Les vallées de la **Save**, du **Touch** et de l'**Aussonnelle**, ainsi que leurs affluents, dessinent une trame hydrographique qui structure à la fois les paysages, les implantations humaines et les continuités naturelles. La **forêt de Bouconne** joue dans cet ensemble un rôle majeur : repère paysager fort, espace de nature de proximité, mais aussi ligne de partage entre des ambiances territoriales différentes.

Le territoire fonctionne moins selon une opposition binaire que selon un **gradient d'influence métropolitaine**. Les communes les plus proches de Toulouse — **Plaisance-du-Touch, La Salvétat-Saint-Gilles, Léguevin**, et dans une moindre mesure **Fontenilles** — présentent des formes urbaines plus denses et des liens plus directs avec les grands pôles d'emplois métropolitains. Plus au nord et à l'ouest, les communes de la vallée de la Save conservent un profil plus rural, organisé autour des espaces agricoles, des vallées et de centralités villageoises plus modestes.

Le Grand Ouest Toulousain s'inscrit ainsi dans un espace de fonctionnement élargi, en interaction étroite avec **Toulouse Métropole**, mais aussi avec plusieurs polarités voisines de l'ouest toulousain et du Gers. Cette position d'interface constitue l'un des traits de fond du territoire : elle éclaire à la fois son attractivité, ses dépendances et la diversité interne de ses fonctionnements.



Une croissance démographique soutenue, mais de plus en plus différenciée selon les communes

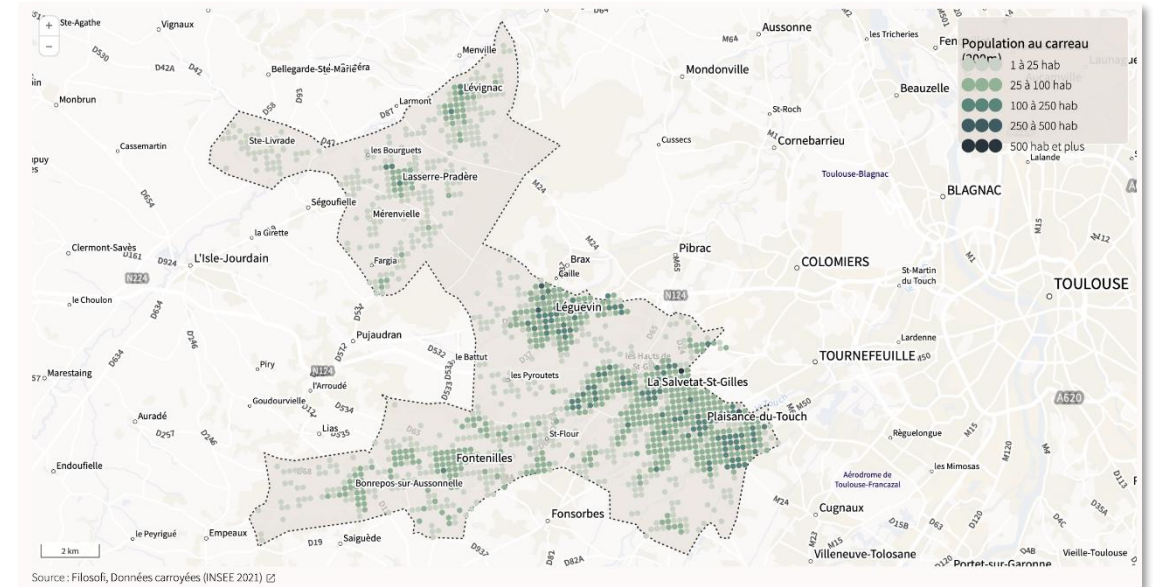
Le Grand Ouest Toulousain connaît une dynamique démographique soutenue, portée par l'attractivité de l'aire toulousaine. **Plaisance-du-Touch** concentre à elle seule plus de **20 400 habitants**, loin devant **Léguévin (9 710 habitants)** et **La Salvétat-Saint-Gilles (8 477 habitants)**, qui constituent des polarités secondaires. **Fontenilles** joue un rôle de relais, tandis que les autres communes conservent des tailles plus modestes.

Cette structure reste marquée par un fort poids des communes les plus urbaines, mais les évolutions récentes montrent une diffusion plus large de la croissance. Les progressions les plus fortes concernent désormais plusieurs petites communes, comme **Bonrepos-sur-Aussonnelle (+36,1 %)** et **Lasserre-Pradère (+35,2 %)** entre 2011 et 2022, devant **Plaisance-du-Touch (+27,6 %)**, **La Salvétat-Saint-Gilles (+23,5 %)** et **Fontenilles (+22,2 %)**. À l'inverse, certaines communes apparaissent plus en retrait, comme **Mérénvielle (+2,3 %)** ou **Sainte-Livrade (-10,2 %)**.

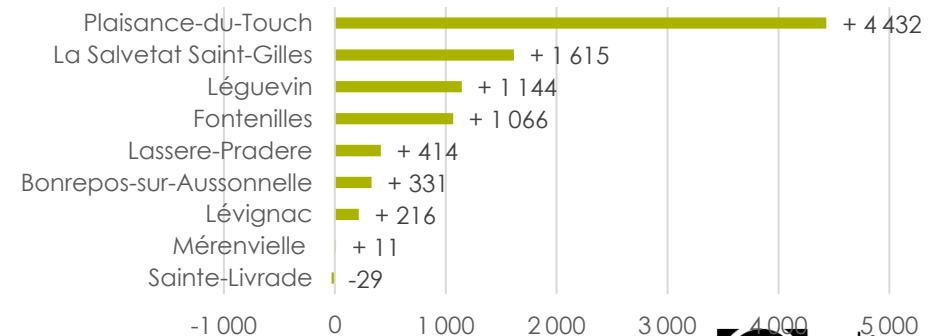
Le territoire entre ainsi dans une phase de **recomposition progressive** : la croissance ne se limite plus aux communes les plus directement connectées à Toulouse, mais tend à se diffuser vers des communes plus petites, où le foncier disponible et le cadre de vie jouent un rôle attractif. Cette évolution ne gomme pas pour autant les déséquilibres internes : elle confirme plutôt un développement toujours structuré par quelques polarités majeures, mais de plus en plus étendu à l'ensemble du territoire.

La dynamique démographique devrait rester soutenue sous l'effet de l'attractivité métropolitaine. Elle pose déjà une question centrale pour la suite : celle de la capacité du territoire à accompagner cette croissance de manière équilibrée, entre consolidation des pôles existants et prise en compte des trajectoires plus diffuses.

Sources : PLH 2025 ; PADD du PLUi ; SCOT 2025 ; INSEE ; Diagnostic mobilité entretiens maires.



Population au carreau du Grand Ouest Toulousain (Diagnostic Mobilité, Filosofi, INSEE 2021)



Evolution du nombre d'habitants par communes du Grand Ouest Toulousain (1999-2022)

Une population encore jeune et familiale, mais engagée dans un vieillissement progressif

Le Grand Ouest Toulousain conserve un profil démographique **jeune et familial**, qui le distingue encore des moyennes de comparaison. En **2020, 44 % des ménages** ont des enfants, contre **33 %** à l'échelle départementale. Les **moins de 15 ans** représentent environ **20 %** de la population, tandis que les **15-29 ans** restent plus faiblement représentés, en lien avec des départs vers la métropole pour les études, l'emploi ou l'accès à une offre résidentielle plus diversifiée.

Cette structure n'empêche pas une évolution nette du profil de population. Le territoire connaît un **vieillessement progressif**, avec une augmentation marquée du nombre de personnes âgées : les **65 ans et plus** progressent, tout comme les **80 ans et plus**, en forte hausse sur le temps long. Le Grand Ouest Toulousain entre ainsi dans une phase de transition démographique où coexistent encore une forte présence de familles et une montée plus visible des besoins liés à l'âge.

Le Grand Ouest Toulousain entre ainsi dans une phase de transition démographique où coexistent encore une forte présence de familles et une montée plus visible des besoins liés à l'âge.

L'évolution des ménages va dans le même sens. Si les ménages familiaux restent majoritaires, leur poids relatif diminue au profit d'une plus grande diversité des formes de vie :

- **couples sans enfant** ;
- **personnes seules** ;
- **familles monoparentales**.

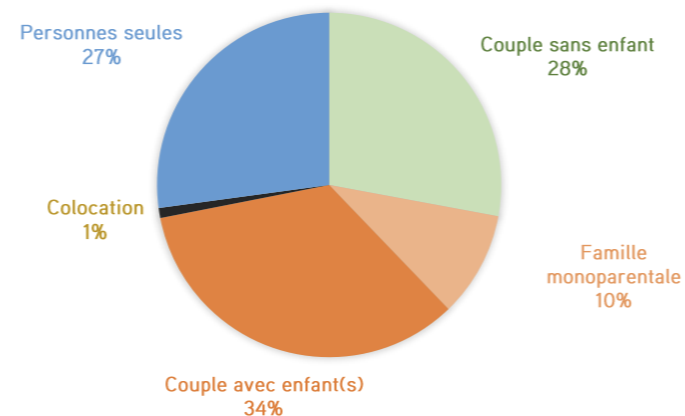
La taille moyenne des ménages, autour de **2,4 personnes**, poursuit ainsi sa baisse, sous l'effet du vieillissement, de la décohabitation des jeunes adultes et des recompositions familiales.

Le territoire reste donc porté par une base familiale solide, mais il n'évolue plus selon un seul modèle résidentiel. Cette diversification progressive des profils de population constitue l'un des traits structurants de son évolution récente.

Sources : PLH 2025 ; SCOT 2025 ; INSEE 2022.

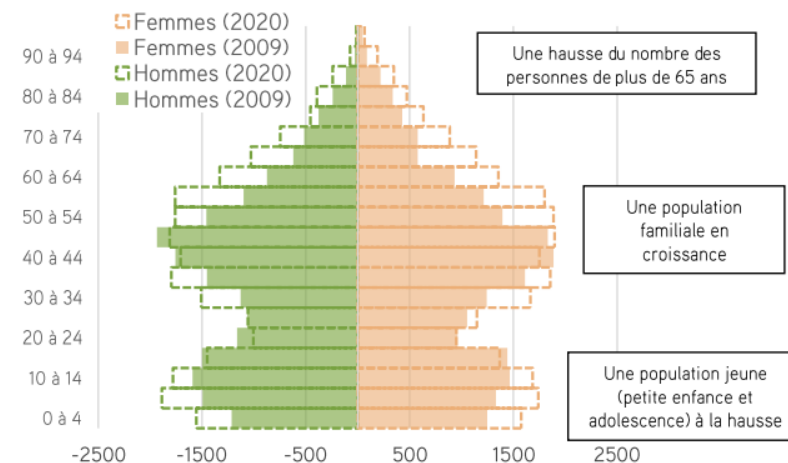
Répartition des ménages par mode de cohabitation à la CCGOT en 2020

Source : INSEE, recensement de la population 2020



Evolution de la pyramide des âges de la CC du Grand Ouest Toulousain entre 2009 et 2020

Source : INSEE, recensement de la population 2009 et 2020



PROJET DE
TERRITOIRE

Des mobilités résidentielles qui confirment l'attractivité du territoire, mais aussi ses limites

Le Grand Ouest Toulousain présente un **solde migratoire positif**, de l'ordre de **+400 habitants par an** entre 2014 et 2020, ce qui confirme sa capacité à attirer de nouveaux ménages, principalement actifs et familiaux. Cette attractivité repose sur plusieurs ressorts bien identifiés : proximité de Toulouse, cadre de vie résidentiel, accessibilité relative du foncier et offre pavillonnaire adaptée aux trajectoires familiales.

Ces dynamiques bénéficient d'abord aux communes les plus urbaines et les mieux équipées, notamment **Plaisance-du-Touch**, **Léguevin** et **La Salvetat-Saint-Gilles**, qui concentrent l'essentiel des flux d'installation. Le territoire apparaît ainsi comme un espace d'accueil efficace pour les premières étapes du parcours résidentiel, en particulier pour des ménages en recherche d'un compromis entre proximité métropolitaine et qualité résidentielle.

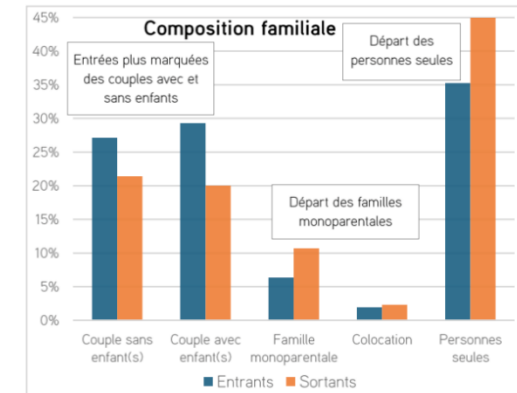
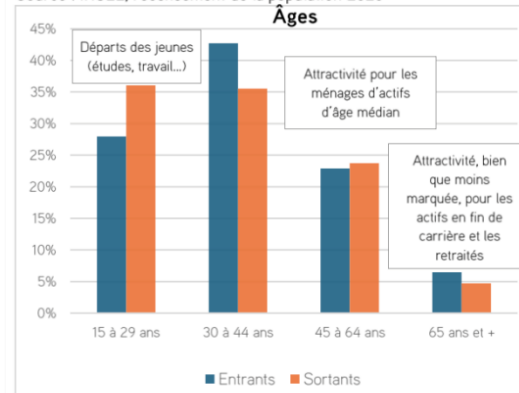
Cette attractivité s'inscrit toutefois dans un système de mobilités résidentielles plus concurrentiel. Une part significative des départs s'effectue vers des territoires voisins ou vers **Toulouse Métropole**, ce qui traduit des arbitrages liés à l'évolution des besoins des ménages : recherche d'une offre plus locale, plus centrale, plus petite ou mieux connectée aux emplois et aux services. Le poids important des mobilités internes montre que le territoire accompagne une partie des parcours résidentiels, mais il souligne aussi les limites d'un modèle encore largement structuré autour d'une offre relativement homogène.

Le Grand Ouest Toulousain apparaît ainsi comme un territoire attractif, mais dont la capacité de rétention reste plus fragile pour certains profils, notamment lorsque les besoins résidentiels se diversifient.

Sources : PLH 2025 ; entretiens maires.

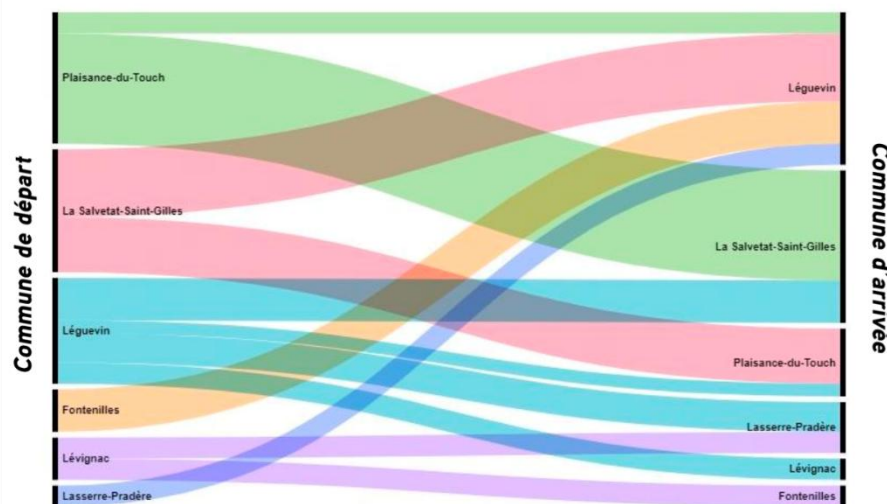
Quels ménages entrent et sortent du territoire ?

Source : INSEE, recensement de la population 2020



Flux de migrations internes en 2020

Source : Recensement INSEE, 2020



PROJET DE
TERRITOIREUn territoire globalement favorisé, mais traversé par des fragilités
sociales réelles

Le Grand Ouest Toulousain présente un profil socio-économique globalement favorable, porté par une forte présence de ménages en emploi et des niveaux de revenus relativement élevés. Le territoire compte environ **74 % d'actifs** parmi les **15-64 ans**, avec une surreprésentation des **cadres et professions intermédiaires**, en lien étroit avec le dynamisme économique de l'aire toulousaine. Le **revenu médian** atteint environ **26 500 € par unité de consommation**, ce qui situe le territoire dans une position plutôt favorable à l'échelle de comparaison.

Les fragilités sociales du Grand Ouest Toulousain sont **moins frappantes** qu'à l'échelle française ou qu'à celle du département **mais restent bien réelles**. En 2020, environ **1 500 ménages** vivent sous le seuil de pauvreté, soit **8 % des ménages** (contre 14,3% des ménages à l'échelle du département **INSEE**). Le territoire compte aussi près de **7 % de ménages en précarité énergétique** (contre 10,8% des ménages français en 2022, **ADEME**), dans un contexte marqué par un parc de logements individuels souvent coûteux à chauffer et par la hausse des dépenses liées à l'énergie et aux déplacements.

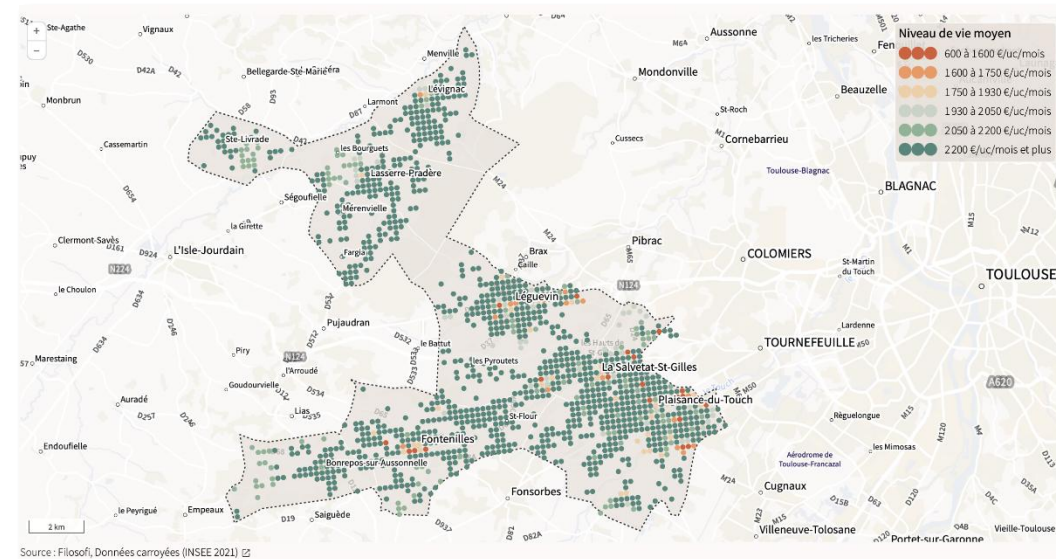
Ces vulnérabilités ne se répartissent pas uniformément. Elles apparaissent davantage dans les communes les plus urbaines et les plus peuplées, où la diversité sociale est plus marquée, mais elles concernent aussi certains profils plus exposés :

- **personnes seules ;**
- **familles monoparentales ;**
- ménages modestes occupant des logements anciens ou énergivores.

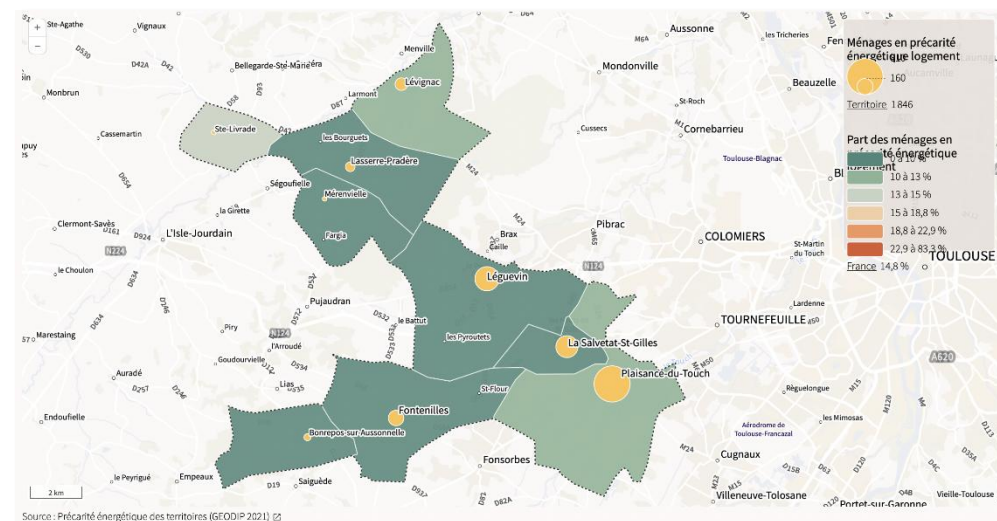
À cela s'ajoute une dépendance importante aux mobilités domicile-travail, qui accentue les fragilités pour une partie des ménages.

Le Grand Ouest Toulousain apparaît ainsi comme un territoire globalement favorisé, mais traversé par des écarts sociaux et territoriaux réels, qui appellent une lecture moins homogène de sa situation résidentielle et sociale.

Sources : PLH 2025 ; INSEE ; Diagnostic mobilité ; entretiens maires.



Niveau de vie moyen du Grand Ouest Toulousain (Diagnostic Mobilité, Filosofi, INSEE 2021)



Proportion de ménages en précarité énergétique (logement) (Diagnostic Mobilité, Filosofi, INSEE 2022)

PROJET DE
TERRITOIREUn cadre de vie attractif, mais une identité intercommunale encore
incomplètement partagée

La transformation du Grand Ouest Toulousain en **communauté d'agglomération** en **2025** constitue une évolution institutionnelle significative. Elle traduit un **niveau d'intégration plus élevé** et un élargissement du champ d'intervention communautaire, dans un territoire dont les équilibres deviennent plus complexes à piloter à la seule échelle communale. Ce changement intervient après une phase de montée en puissance déjà engagée sur le mandat 2020-2026, marquée par l'élaboration de plusieurs documents structurants, l'élargissement du périmètre et la prise en charge progressive de compétences nouvelles.

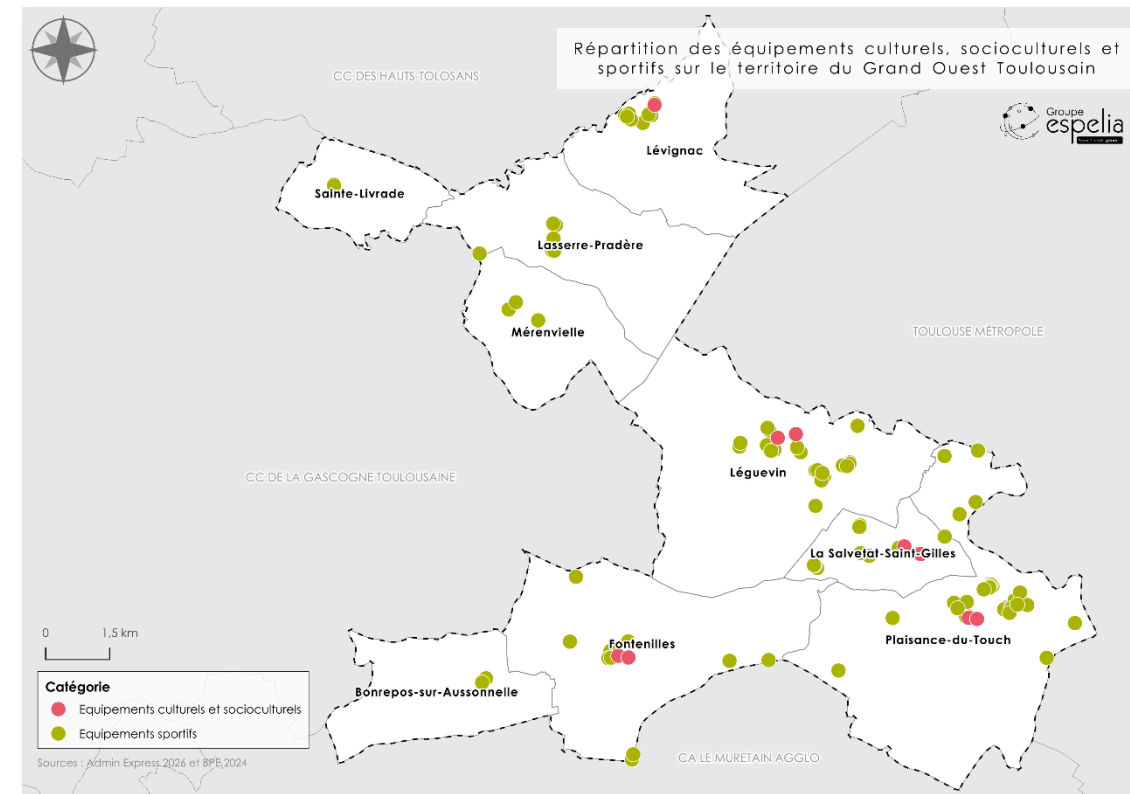
Cette évolution se lit d'abord dans le **portefeuille de compétences**. Les statuts modifiés de 2025 confirment ou intègrent des champs d'intervention structurants : **aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville, développement économique, GEMAPI, déchets, eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines**, mais aussi **action sociale d'intérêt communautaire, France Services** ou encore **mobilité**. L'intercommunalité porte désormais un ensemble de responsabilités qui l'installent plus directement comme échelon de conception, d'arbitrage et de mise en œuvre sur des politiques structurantes du territoire.

Le changement d'échelle s'observe également dans l'**organisation administrative**. L'organigramme de décembre 2025 fait apparaître une structuration plus affirmée autour d'un binôme **direction générale / direction générale adjointe**, de directions métiers identifiées et de fonctions ressources consolidées. Le binôme de direction générale est dorénavant en charge de la coordination de la transition écologique afin de faire de celle-ci la matrice de l'ensemble de l'action communautaire. L'agglomération s'appuie sur des directions clairement constituées en matière d'**aménagement du territoire**, de **solidarités**, de **prévention et valorisation des déchets**, de **développement économique**, ainsi que sur une **direction des ressources et des moyens**. Cette organisation traduit une administration plus outillée, mieux calibrée pour porter des compétences techniques, animer des politiques transversales et accompagner les communes.

Cette montée en intégration s'accompagne enfin d'une recomposition des **instances** et des **équilibres internes**. Avec l'élargissement à neuf communes, le conseil communautaire atteint **44 sièges** à compter de 2026. Le passage en agglomération renforce ainsi la place de l'intercommunalité dans la fabrique de l'action publique locale et dans ses relations aux partenaires, tout en rendant plus sensible la question de l'équilibre entre poids démographique, représentation politique et association effective des communes aux décisions.

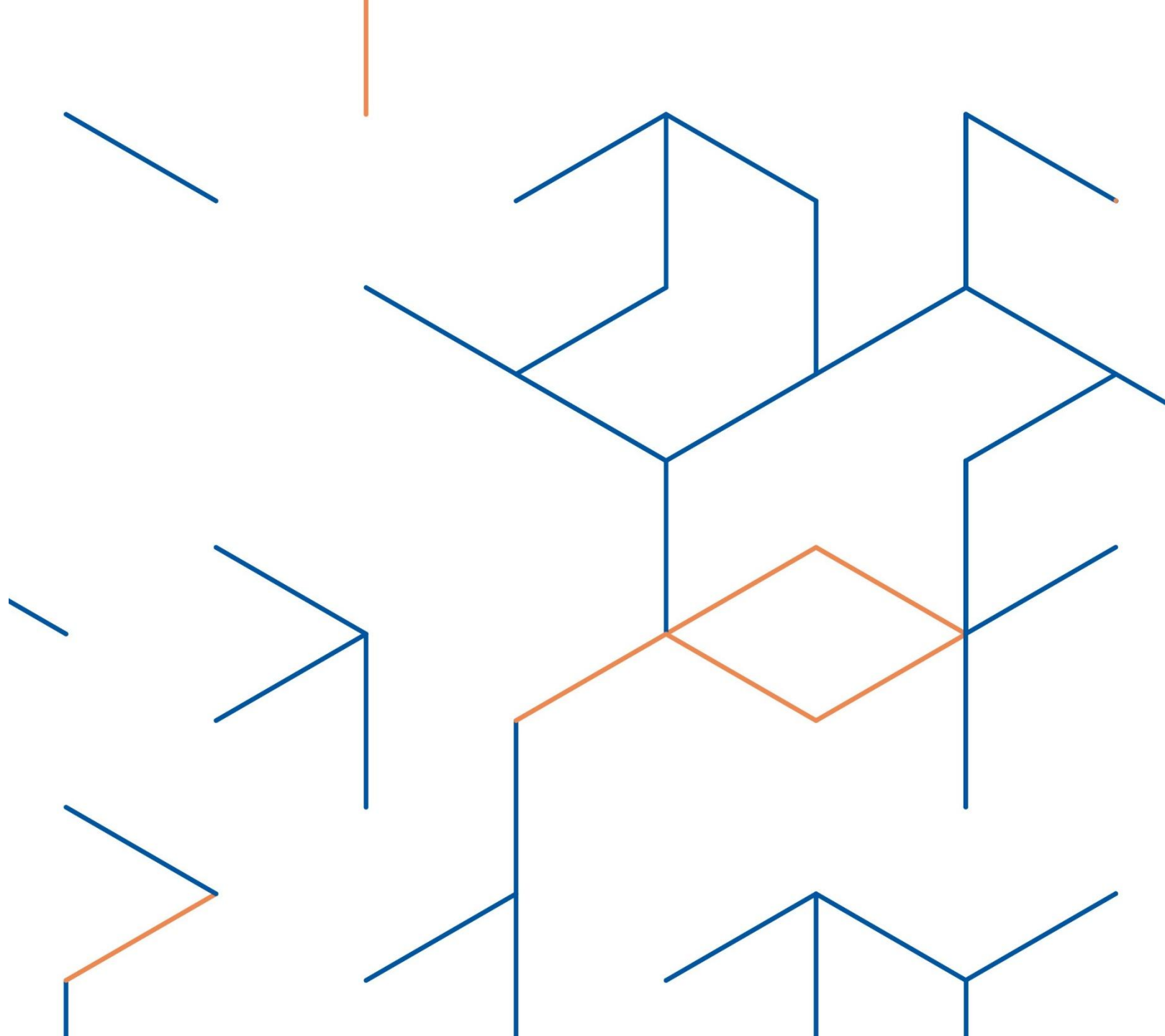
Le changement de statut ouvre donc une nouvelle phase : celle d'une collectivité davantage en capacité d'agir, mais aussi **plus exposée aux enjeux de cohérence, de lisibilité et de gouvernance** à mesure que son champ d'intervention s'élargit.

Sources : arrêté préfectoral et statuts modifiés de décembre 2025 ; rapport d'activités 2023 ; rapport d'activités 2024 ; organigramme générique décembre 2025 ; pacte de gouvernance



Equipements culturels, socioculturels et sportifs (INSEE 2024)

Organisation institutionnelle et capacité d'action



Le passage en agglomération marque un changement d'échelle institutionnel

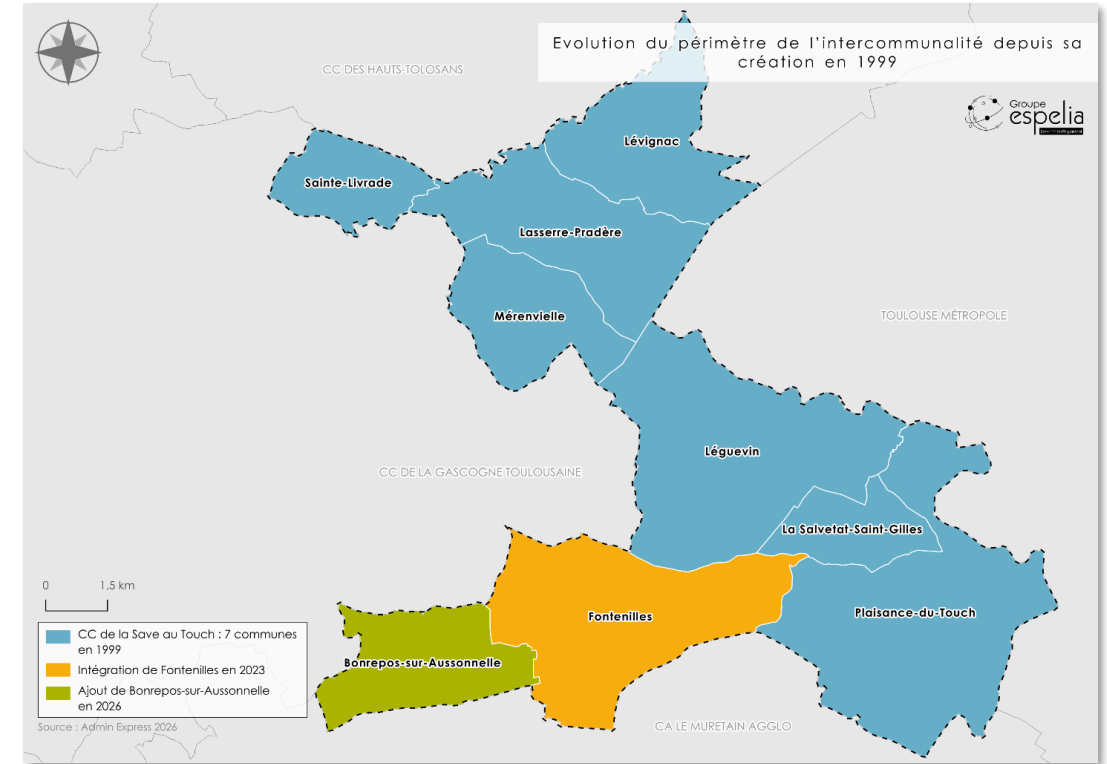
Le Grand Ouest Toulousain s'inscrit dans une **construction institutionnelle progressive**, étroitement liée aux recombinaisons intercommunales de l'ouest toulousain et à la recherche d'une plus grande cohérence territoriale dans un espace en croissance. Créée en **1999** sous la forme de la **communauté de communes de la Save au Touch**, l'intercommunalité s'est d'abord structurée autour de **sept communes**, avant d'engager une phase récente d'élargissement qui modifie sensiblement son périmètre et son positionnement.

Cette trajectoire a connu une première inflexion en **2022**, avec l'adoption du nom **Le Grand Ouest Toulousain**, qui traduit déjà une volonté d'affirmation politique et territoriale plus lisible. Elle s'est ensuite concrétisée par l'intégration de **Fontenilles** en **2023**, puis de **Bonrepos-sur-Aussonnelle** à compter du **1er janvier 2026**.

- L'intégration de **Fontenilles** a marqué une première étape de cette recombinaison. Elle a élargi le territoire à **huit communes** et renforcé l'assise démographique de l'intercommunalité, tout en confortant sa position entre Toulouse Métropole et les franges gersoises.
- L'arrivée de **Bonrepos-sur-Aussonnelle** prolonge cette logique en portant le Grand Ouest Toulousain à **neuf communes** et en consolidant son emprise sur un espace déjà fortement interdépendant dans les pratiques résidentielles, les mobilités et l'accès aux services. À l'horizon 2026, cette extension s'accompagne d'une recombinaison du **conseil communautaire**, désormais porté à **44 sièges**.

Cette évolution progressive fait apparaître une intercommunalité qui s'est moins construite par rupture que par **élargissements successifs**, en cherchant à stabiliser un périmètre plus cohérent avec les dynamiques territoriales de l'ouest toulousain.

Sources : Pacte de gouvernance ; Rapport d'activités 2022 ; Rapport d'activités 2023 ; arrêté préfectoral et statuts modifiés de décembre 2025



1999
CC de la Save au Touch

2025
Passage en communauté
d'agglomération

2022
Le Grand Ouest Toulousain

2026
9 communes
48 sièges

- **Compétences élargies**
- **Organisation administrative renforcée**
- **Poids institutionnel accru**

**PROJET DE
TERRITOIRE**

Un portefeuille de compétences élargi, mais exercé selon des degrés d'intégration variables

Le Grand Ouest Toulousain exerce aujourd'hui un portefeuille de compétences large, mais selon des niveaux d'intégration très différenciés. Certaines politiques relèvent déjà d'un pilotage intercommunal direct et structuré, tandis que d'autres restent plus récentes, plus partagées ou plus dépendantes de syndicats et de partenaires extérieurs. Le tableau ci-dessous vise ainsi moins à recenser les compétences qu'à qualifier le niveau réel d'appropriation intercommunale de chacune d'elles.

Bloc de compétence	Contenu structurant	Niveau de pilotage intercommunal	Partenaires notables
Déchets	Collecte et valorisation des déchets ; déploiement de la TEOMi ; structuration des volets prévention, biodéchets, collecte, mécanique ; direction dédiée et service en régie	Pilotage direct structuré	SM DECOSET
Solidarités / maison des habitants / France Services	Réseau des Maisons des habitants ; Espace France Services ; politique sociale intercommunale ; animation de la vie sociale ; accueil, accès aux droits, parentalité, bien vieillir	Pilotage direct structuré	CAF , MDS, communes, partenaires associatifs
Aménagement / urbanisme / habitat	Élaboration du PLUi ; service mutualisé ADS ; pilotage du PLH 2025-2030 ; RLPi ; suivi des évolutions des PLU communaux ; direction de l'aménagement structurée	Pilotage structuré ; mise en œuvre en consolidation	AUAT , communes, SMEAT / SCot
Mobilités	Prise de compétence mobilité depuis 2024 ; adhésion à Tisséo Collectivités ; Schéma directeur des mobilités ; montée en charge des mobilités durables, rabattement, vélo, intermodalité	Compétence récente, en structuration	Tisséo , Région, SNCF / gares, Département
Transition écologique – climat air énergie	PCAET, COT, feuille de route transition, budget vert, audits et suivi	Pilotage structuré, mise en œuvre en consolidation	SDEHG, CD31, ATMO, Haute-Garonne Environnement
Eau / assainissement / GEMAPI	Exercice encore largement syndical sur l'eau, l'assainissement et la GEMAPI, réflexion en cours sur le pluvial	Exercice syndical	SMEA 31, SMGALT, SYGESAVE (GEMAPI) + partenaires PAPI (EPCI du bassin Touch-Aussonnelle), communes
Développement économique / tourisme / agriculture	Schéma de développement économique ; animation économique et commerce de proximité ; premiers appuis sur agriculture / PAT ; intégration plus limitée des volets tourisme et agriculture	Portage intercommunal réel, mais inégalement intégré	chambres consulaires, Région, Département, acteurs économiques
Aménagement et entretien de la voirie	Compétence pilotée directement par les communes sans vision intercommunale forte	Portage communal	Département, mais avec des financements conditionnés demain à une vision intercommunale

Sources : statuts modifiés de décembre 2025 ; rapport d'activités 2023 ; rapport d'activités 2024 ; organigramme générique décembre 2025

PROJET DE
TERRITOIRE

Une consolidation sur les compétences de proximité, avant les grands services techniques de réseau

L'agglomération est aujourd'hui la plus structurée sur les compétences qui se traduisent directement dans le quotidien des habitants et des communes : **déchets, Maisons des habitants, France Services, instruction ADS, commerces de proximité**, et de plus en plus **mobilités**. Sur ces sujets, elle dispose de services identifiés, d'une organisation stabilisée et d'une visibilité intercommunale relativement claire.

À l'inverse, les grands services techniques de réseau ou de gestion des compétences liées à l'environnement restent exercés dans un cadre plus composite, fortement appuyé sur des **syndicats** et des montages partagés. C'est notamment le cas de l'**eau**, de l'**assainissement** et de la **GEMAPI**, pour lesquels la présence statutaire du Grand Ouest Toulousain est plus avancée que son intégration opérationnelle à l'échelle de l'agglomération.

Cette distinction éclaire la trajectoire institutionnelle du territoire. Le Grand Ouest Toulousain s'est d'abord affirmé comme une **intercommunalité de services de proximité et de projet**. La montée en compétences est donc réelle, mais elle ne produit pas partout le même niveau d'incarnation intercommunale. En parallèle, l'agglomération s'est récemment dotée de plusieurs documents structurants (PCAET, PLUi, PLH, schéma de mobilités), qui témoignent d'une montée en puissance réelle sur les fonctions de planification, même si leur appropriation et leur articulation restent en cours.

Sources : statuts modifiés de décembre 2025 ; rapport d'activités 2023 ; rapport d'activités 2024 ; organigramme générique décembre 2025

Champ de compétence	Syndicats / structures mobilisés	Rôle / contenu principal	Lecture pour le Grand Ouest Toulousain
Eau potable / assainissement	SMEA 31 ; SI des eaux des coteaux du Touch ; SM de production d'eau potable des vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des coteaux de Cadours	Production, distribution, eau potable, assainissement	Compétence encore très partenariale , avec des situations différenciées selon les communes
GEMAPI / milieux aquatiques	SM Garonne Aussonnelle Louge Touch (SMGALT) ; Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents	Gestion des cours d'eau, prévention des inondations, milieux aquatiques	Bloc technique et syndicalisé , peu exercé de façon intégrée en direct
Déchets	SM DECOSET	Déchetteries, collecte sélective, traitement / valorisation	Compétence visible et bien portée par la CA, mais avec un aval technique mutualisé
Mobilités	Tisséo Collectivités	Autorité organisatrice à l'échelle métropolitaine, articulation des réseaux	La CA s'inscrit dans un système supra-intercommunal structurant
Planification stratégique	SMEAT / SCoT / AUAT	Élaboration et mise en œuvre du SCoT de l'agglomération toulousaine	La CA agit dans un cadre territorial plus large que son seul périmètre
Forêt / loisirs / tourisme de proximité	SM pour l'aménagement de la forêt de Bouconne	Gestion / valorisation du massif, loisirs, tourisme de proximité, centre de loisirs	Partenariat important sur un équipement / espace structurant à l'échelle ouest toulousaine
Enfance / jeunesse / scolarité	SIVOM de la vallée de la Save	Compétences exercées pour certaines communes	Héritages intercommunaux encore présents, selon les territoires
Climat-air-énergie / environnement / adaptation	SDEHG, CD31, ATMO, Haute-Garonne Environnement	Appui technique, énergie, sensibilisation environnementale	Appuis complémentaires, surtout au bénéfice des communes
Numérique	SMO Haute-Garonne Numérique	Infrastructures et déploiement numérique	Exercice inscrit dans des logiques départementales / supra-locales
Gens du voyage	Manéo	Accueil des gens du voyage à l'échelle régionale / supra-locale	Compétence exercée dans un cadre fortement mutualisé

Une gouvernance politique par les maires, rendue possible par la petite taille de l'agglomération

Le Grand Ouest Toulousain présente une configuration assez singulière : il s'agit désormais d'une **communauté d'agglomération**, mais de seulement **9 communes**. Cette taille réduite pèse fortement sur son mode de gouvernance. Elle permet de maintenir un fonctionnement politique fondé sur un dialogue direct entre maires, plus aisé que dans des agglomérations comptant plusieurs dizaines de communes. Ce format rend possible un **bureau intégrant l'ensemble des communes**, choix effectivement retenu par le Grand Ouest Toulousain, et favorise une gouvernance fondée sur l'échange, la recherche d'accords et la régulation politique en petit nombre.

Les entretiens confirment d'ailleurs une **bonne entente générale entre les maires** et un fonctionnement jugé plutôt fluide dans les relations intercommunales. Cette proximité politique constitue un facteur de souplesse réel : elle facilite les arbitrages, limite les effets de distance entre l'exécutif intercommunal et les exécutifs communaux, et permet de traiter rapidement un certain nombre de sujets sans recourir à des dispositifs de coordination trop lourds. Le pacte de gouvernance formalise cette place centrale des communes, notamment à travers la **conférence des maires**, présentée comme instance d'orientation stratégique.

Cette configuration a toutefois une contrepartie. Parce que la gouvernance repose largement sur l'interaction entre **9 maires**, le besoin de structurer d'autres circuits de circulation de l'information ou d'association politique apparaît moins fortement. Le **conseil communautaire**, bien qu'élargi à **44 sièges** à compter de 2026, semble ainsi occuper une place plus secondaire dans la fabrique réelle de la décision que dans des intercommunalités où l'exécutif ne peut pas reposer aussi directement sur un collectif restreint de maires. La gouvernance du Grand Ouest Toulousain apparaît dès lors comme une gouvernance de **coordination entre maires**, plus que comme une gouvernance pleinement diffusée à l'ensemble des élus communautaires.

Cette spécificité constitue à la fois un **atout de fluidité** et une **limite potentielle**. Elle offre au Grand Ouest Toulousain une capacité de dialogue et de réactivité peu commune à l'échelle d'une agglomération, mais elle peut aussi freiner l'élargissement de la gouvernance à d'autres cercles d'élus et renforcer une forme de pilotage concentré autour des exécutifs communaux. Le changement d'échelle institutionnel du Grand Ouest Toulousain n'a donc pas effacé son fonctionnement politique d'origine : il reste marqué par une logique de **gouvernement inter-maires**, rendue possible par la faible taille du collectif communal.

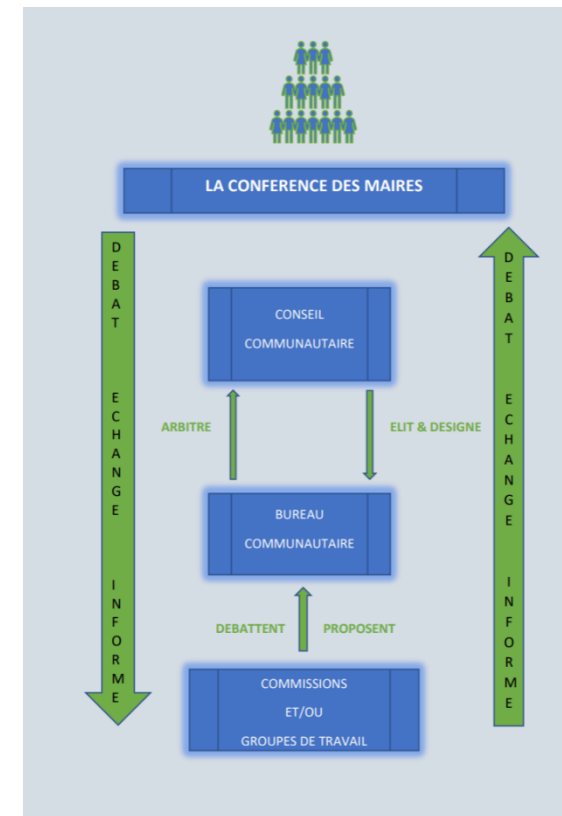


Schéma de gouvernance figurant dans le pacte de gouvernance de la communauté de communes le grand ouest toulousain

Les commissions thématiques peinent encore à constituer de véritables espaces d'implication politique élargie

Le Grand Ouest Toulousain s'est doté de plusieurs **commissions thématiques** destinées à préparer les délibérations et à associer plus largement les élus aux dossiers intercommunaux. Le pacte de gouvernance leur attribue explicitement un rôle de consultation, de préparation des décisions et de partage en amont des projets communautaires. Il prévoit aussi que les maires puissent y associer des **conseillers municipaux non communautaires**, afin d'élargir la participation politique au-delà du seul exécutif intercommunal.

Les rapports d'activité rappellent l'existence de **six commissions thématiques** couvrant les grands champs d'action du Grand Ouest Toulousain.

En théorie, ces commissions constituent donc le principal levier d'**élargissement de la gouvernance** au-delà du collectif des maires. En pratique, les entretiens indiquent que cette fonction reste encore incomplètement investie. La gouvernance du Grand Ouest Toulousain demeure fortement structurée par les échanges entre maires, ce qui limite de fait l'intégration politique du **conseil communautaire** et, plus largement, l'implication des **conseillers municipaux** dans la vie intercommunale. L'enjeu n'est pas l'absence d'instances, mais le fait qu'elles ne produisent pas encore pleinement une gouvernance diffusée à l'ensemble du collectif politique.

Cette situation est cohérente avec le fonctionnement d'une agglomération de **9 communes**, où le dialogue direct entre maires reste relativement aisé. Elle n'est toutefois pas sans effet sur la maturité politique de l'intercommunalité :

- l'**information** circule d'abord par les **maires** ;
- les **commissions** restent inégalement investies ;
- les maires **endossent encore peu le rôle d'ambassadeurs et représentants du Grand Ouest Toulousain** dans leurs conseils municipaux (via des temps dédiés aux actualités de l'agglomération, en encourageant les conseillers municipaux à s'investir dans les commissions, etc.)
- les **conseillers municipaux** apparaissent encore peu associés à la gouvernance réelle.

À mesure que le périmètre et les compétences de l'agglomération s'élargissent, la capacité à faire des commissions de véritables espaces de travail politique, de montée en compétence et de circulation de l'information constitue donc un enjeu de consolidation de la vie intercommunale.

6 commissions sur le mandat 2020-2026 :

- environnement et transition écologique
- aménagement et habitat
- mobilités et voirie
- attractivité, emploi
- innovation et tourisme
- action sociale et culturelle
- finances et administration générale.

- Instance prévue d'**élargissement de la gouvernance**
- **Association possible** des conseillers municipaux
- **Implication encore inégale** selon les sujets et les communes

PROJET DE
TERRITOIRE

Une organisation interne lisible et alignée

L'organisation des services de l'agglomération est structurée autour de 4 directions opérationnelles et une direction des ressources et des moyens. Le DGS est appuyé par une cellule de coordination transversale en faveur de la transition écologique.

L'encadrement de la direction des ressources et des moyens est assuré par le binôme de direction générale, qui se répartit également l'encadrement des services qui compose cette direction. Le DGS assure la direction des affaires financières, la DGA assure la direction des ressources humaines et la direction de la communication. La direction de la vie institutionnelle est dotée d'une ressource dédiée. Cette organisation souligne un effort de rationalisation des moyens.

Le binôme de direction générale se partage la supervision des directions opérationnelles. Direction de l'aménagement du territoire et Direction de la prévention et de la valorisation des déchets sont affectés au DGS, Direction des solidarités et direction du développement économique sont sous l'autorité de la DGA. Chacune de ces directions dispose d'un poste de direction pourvu par une ressource dédiée ; la direction des solidarités est dotée d'un binôme de direction.

La structuration de l'organigramme répond aux compétences exercées de l'agglomération et aux objectifs poursuivis au cours des dernières années, de planification stratégique et de compétences opérationnelles socles (collecte des déchets, maisons des habitants, ADS).

Les effectifs de l'agglomération sont marqués par l'exercice de la compétence déchets, et particulièrement de la collecte des déchets en régie : cette direction comprend 40 % des effectifs (49 agents au total). Le deuxième marqueur est à rapprocher des effectifs de la Direction des solidarités et plus particulièrement des centres sociaux et des espaces France Services qui comprennent 25 % des effectifs (28 agents).

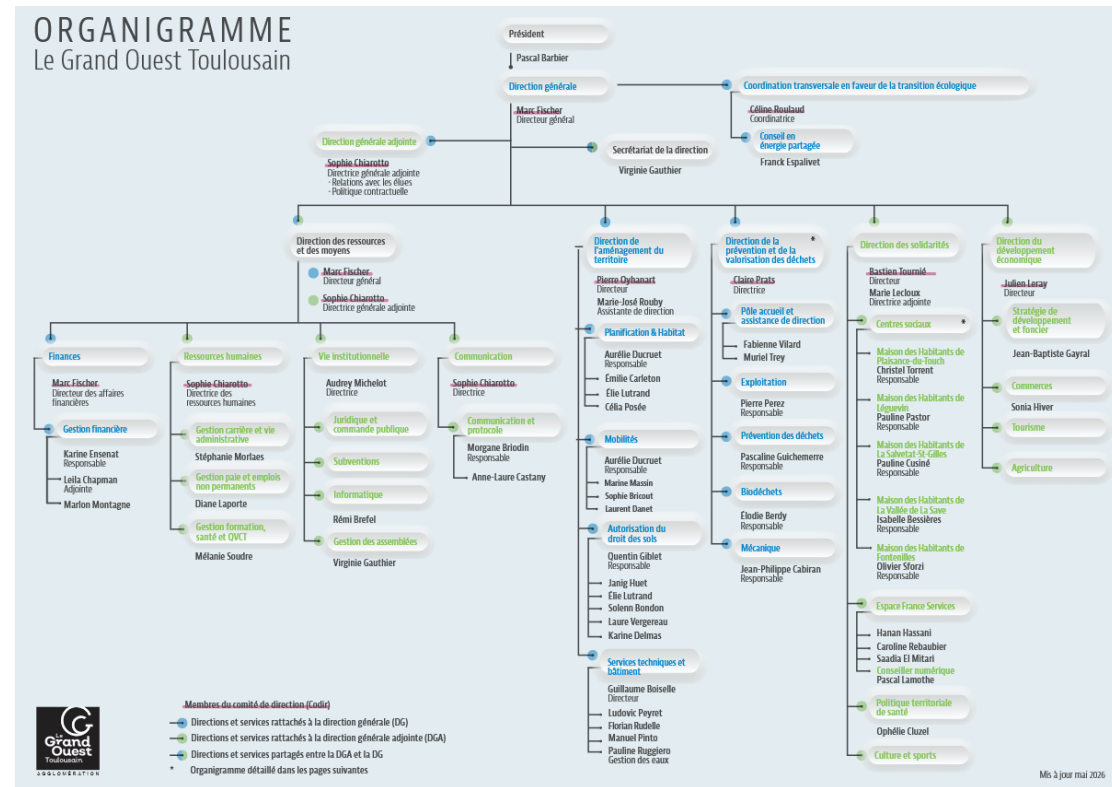
La Direction de l'Aménagement du territoire rassemble 18 agents répartis en 4 équipes : planification & habitat, mobilités, autorisation du droit des sols et services techniques & bâtiments (dont voiries).

L'organigramme fait apparaître des fonctions non dotées d'effectifs affectés, notamment tourisme et agriculture au sein de la direction du développement économique, culture et sports au sein de la direction des solidarités.

Les compétences Eau et assainissement, GeMAPI, aire d'accueil des gens du voyage, traitement des déchets n'apparaissent pas dans cet organigramme, en raison d'une organisation confiée à des structures supra-communautaires.

Alors que la communauté d'agglomération adhère à Tisséo Collectivités, son ambition en matière de mobilités est marquée par la présence d'une équipe dédiée dans ses effectifs.

En 2024, l'agglomération mobilisait 113 agents dont 90 agents permanents. Fin 2025, les services communautaires comprennent 119 agents, dont 22 cadres A et 16 cadres B.



PROJET DE
TERRITOIRE

Un état financier sain de l'agglomération

Au **1er janvier 2025**, l'agglomération disposait d'un résultat reporté de **10,57 M€** en section de fonctionnement et d'un déficit reporté de **- 0,24 M€** en section d'investissement. Au terme de l'exercice **2025**, le résultat en section de fonctionnement pourrait être augmenté de **4 M€**, quand le déficit en investissement pourrait être de **500 k€**.

Les **épargnes de gestion** ont progressé significativement sur la **deuxième partie du mandat 2020-2026**, à la faveur notamment de la mise en place d'une part communautaire à la taxe foncière en anticipation des cotisations **Tisséo**, qui augmenteront fortement à compter de **2026**.

À la fin **2025**, l'agglomération présente une dette de **5,1 M€**, dont **2 M€** contractés en **2025**. Les annuités de la dette, sans recours à de nouveaux emprunts, diminueraient significativement en **2029** puis en **2033**. Pour le Grand Ouest Toulousain Agglomération, le ratio de solvabilité s'établirait à **1,6 an** en **2026**.

La prospective financière actualisée projette une baisse des épargnes de gestion en début de mandat, tout en restant à un niveau satisfaisant au regard des besoins de court terme et du niveau de dette actuelle. L'**épargne nette** resterait ainsi supérieure à **1 M€** à l'horizon **2027**.

Au cours du mandat **2020-2026**, les dépenses de fonctionnement sont passées d'environ **18 M€** à **24,38 M€**, reflétant les évolutions de périmètre et de compétence de l'intercommunalité. Les **atténuations de produits**, qui atteignent **8,18 M€** en **2025**, constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement ; elles regroupent principalement les **attributions de compensation** versées aux communes et le **FNGIR**. Les autres charges de gestion courante restent également à un niveau élevé, sous l'effet notamment des participations versées aux syndicats et partenaires.

Au cours du mandat **2020-2026**, les recettes de fonctionnement sont passées d'environ **19,2 M€** à **27,2 M€**. Cette progression tient à la dynamique du territoire, à l'élargissement du périmètre d'action de l'agglomération et à la montée de la fiscalité communautaire, notamment avec la perception à partir de **2024** de la part intercommunale de taxe foncière bâtie mise en place pour financer la compétence mobilité.

Pour le mandat **2020-2026**, la communauté anticipait un **plan pluriannuel d'investissement** global de **30,3 M€**, dont **57 %** étaient déjà réalisés à fin **2025**. Le plan prévoyait **3,05 M€** de subventions, dont **1,763 M€** déjà perçus.

L'intercommunalité s'est dotée d'un **pacte financier et fiscal** pour la période **2023-2026**.

Sources : ROB 2026

Evolution des épargnes

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimation)
Epargne de gestion	2 880 662 €	2 112 170 €	1 984 568 €	3 892 297 €	6 750 613 €	4 016 468 €
- Charges d'intérêt	102 905 €	85 767 €	59 354 €	54 864 €	46 802 €	107 982 €
Epargne brute	2 777 757 €	2 026 403 €	1 925 214 €	3 847 433 €	6 640 379 €	3 908 485 €
- Capital emprunts remboursés	570 036 €	1 524 620 €	528 682 €	395 840 €	350 155 €	408 022 €
Epargne nette	2 207 721 €	501 783 €	1 396 532 €	3 441 594 €	6 270 895 €	3 500 464 €

Source : ROB2026

Projection d'évolution des épargnes

	2023	2024	2025e	2026e	2027e
Epargne de gestion	3 892 296,99 €	6 750 612,60 €	4 016 467,55 €	3 072 574,25 €	2 331 304,39 €
Epargne brute	3 837 433,25 €	6 640 378,93 €	3 908 485,35 €	2 901 206,22 €	2 175 922,69 €
Epargne nette	3 441 593,56 €	6 270 894,57 €	3 500 463,54 €	2 414 807,41 €	1 675 726,44 €

Source : ROB2026

Trajectoire de la dette et santé financière

	2023	2024	2025e	2026e	2027e
Taux d'épargne brute	16,14%	22,74%	14,37%	10,59%	7,89%
Capacité de désendettement	1,01	0,53	1,30	1,59	1,89
Epargne nette	3 441 593,56 €	6 270 894,57 €	3 500 463,54 €	2 414 807,41 €	1 675 726,44 €

Source : ROB2026

PROJET DE
TERRITOIRE

Un rôle intercommunal en structuration

Le Grand Ouest Toulousain combine aujourd'hui plusieurs fonctions intercommunales, sans que leur équilibre soit encore complètement stabilisé. D'un côté, l'agglomération exerce directement plusieurs politiques déjà visibles et structurées : **déchets, Maisons des habitants / France Services, ADS**, et plus récemment **mobilités**. De l'autre, elle continue de jouer un rôle important de **soutien aux communes**, à travers ses mécanismes financiers et ses outils d'accompagnement. Cette double réalité se lit concrètement dans les documents de gestion comme dans les politiques exercées.

Le poids de la **redistribution financière** apparaît nettement dans les équilibres budgétaires. En **2025**, les **atténuations de produits** atteignent **8,18 M€**, ce qui en fait le **premier poste de dépenses de fonctionnement** de l'agglomération. Elles regroupent principalement les **attributions de compensation versées aux communes** et le **FNGIR**. Plus largement, les dépenses de fonctionnement sont passées d'environ **18 M€ à 24,38 M€** sur le mandat 2020-2026, tandis que les recettes atteignent **27,2 M€** en 2025. Ces ordres de grandeur montrent qu'une part importante du fonctionnement intercommunal continue de s'inscrire dans une logique de flux financiers, de soutien et d'équilibre entre communes.

Cette fonction de soutien est également formalisée dans les documents financiers. L'intercommunalité s'est dotée d'un **pacte financier et fiscal 2023-2026**, et a mis en place des outils comme les **fonds de concours**, qui prolongent cette logique d'appui aux projets communaux. Ces éléments objectivent un mode de fonctionnement où l'intercommunalité n'est pas seulement un échelon de gestion de ses propres compétences, mais aussi un cadre souhaité de solidarité et de redistribution au sein du bloc communal.

En parallèle, le mandat a été marqué par une production importante de **documents de planification et de cadrage**. Le Grand Ouest Toulousain s'est doté ou a engagé plusieurs démarches structurantes : **PLUi, PLH, PCAET, schéma de mobilités, schéma de développement économique**. Cette séquence témoigne d'une montée en puissance réelle sur les fonctions de planification et de pilotage. Elle ne signifie pas pour autant que ces documents forment déjà un ensemble pleinement stabilisé et intégré. Leur élaboration est récente, leur appropriation reste encore en cours, et leur articulation politique et opérationnelle n'apparaît pas encore totalement consolidée à l'échelle intercommunale. Autrement dit, l'agglomération s'est dotée d'un outillage stratégique réel ; l'enjeu porte encore sur la manière dont ces cadres se combinent, se traduisent et s'inscrivent dans une lecture d'ensemble du développement territorial, mais aussi dans les actions concrètes du Grand Ouest Toulousain.

Le Grand Ouest Toulousain apparaît donc à la fois comme une agglomération qui **redistribue, appuie, coordonne**, et comme une agglomération qui commence à se doter de cadres plus structurants pour orienter son action. Cette situation correspond à une phase de transition institutionnelle cohérente avec le changement d'échelle engagé depuis le passage en communauté d'agglomération. Elle invite à questionner le placement, à l'avenir, de ce curseur entre redistribution et projets stratégiques.

Sources : ROB 2026 ; pacte financier et fiscal 2023-2026 ; entretiens

Redistribution / soutien

- 8,18 M€ d'atténuations de produits en 2025
- 1^{er} poste de dépenses de fonctionnement
- 24,38 M€ de dépenses de fonctionnement en 2025
- Fonds de concours portant sur les actions en faveur de la TE (peu mis en œuvre)

Structuration / planification

- PLUi
- PLH
- RLPI
- PCAET
- Schéma de mobilités
- Schéma de développement économique

Une agglomération qui a combiné, sur le mandat, redistribution financière et montée en planification

PROJET DE TERRITOIRE

Un positionnement partenarial à affirmer

Le Grand Ouest Toulousain n'agit pas seul. Son positionnement institutionnel s'inscrit dans plusieurs **cadres de coopération, de planification et de contractualisation** qui dépassent son seul périmètre : **SMEAT / SCoT** pour l'aménagement stratégique, **Tisséo Collectivités** pour les mobilités, **région Occitanie** pour le **CTO**, **État** via le **CRTE**, **Département** via le **Contrat de projets territoriaux**, ainsi que divers syndicats et partenaires techniques.

Cette inscription dans des réseaux extérieurs constitue un appui réel en matière :

- d'**ingénierie** ;
- de **financement** ;
- de **mise en cohérence** des politiques publiques.

Cette situation place toutefois le Grand Ouest Toulousain dans une position particulière. Territoire de l'ouest toulousain, en interface avec la métropole, il se situe moins dans une logique d'autonomie complète que dans une logique de **complémentarité** avec les territoires voisins. Ses grands sujets — **mobilités, aménagement, stratégie foncière, développement économique, équilibres résidentiels** — se discutent en partie dans des espaces où les arbitrages se construisent à une échelle plus large que celle de l'agglomération elle-même.

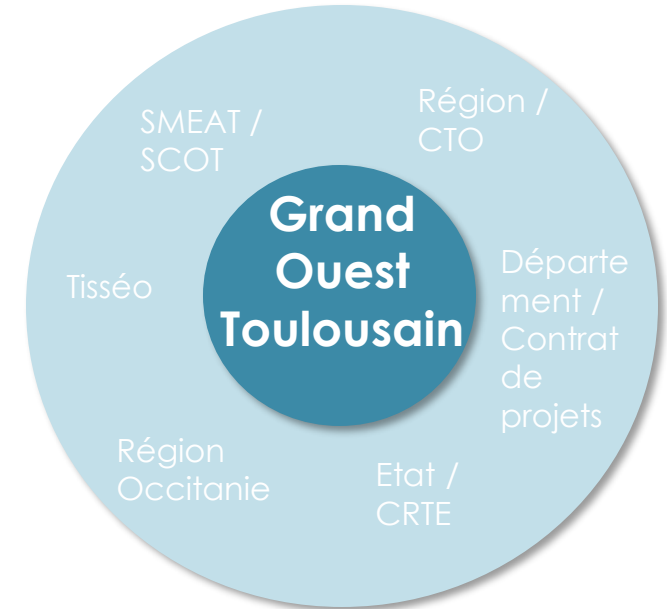
Le sujet n'est donc pas seulement la participation à ces dispositifs, mais la capacité de l'agglomération à y **porter une position lisible**. Plusieurs documents stratégiques et/ou contractuels montrent que le Grand Ouest Toulousain est déjà engagé dans ces espaces sur des sujets structurants :

- **PLUi et RLPI** ;
- **mobilités** ;
- **projet alimentaire territoriale** ;
- **convention territoriale globale** ;
- **schéma de développement économique** ;
- **projet culturel de territoire** ;
- **transition écologique**.

Pour une agglomération encore récente, la question partenariale n'est donc pas accessoire. Elle conditionne une partie de sa capacité à :

- **obtenir des appuis** ;
- **peser dans les choix supra-intercommunaux** ;
- **faire exister une ligne propre** dans l'ouest toulousain.

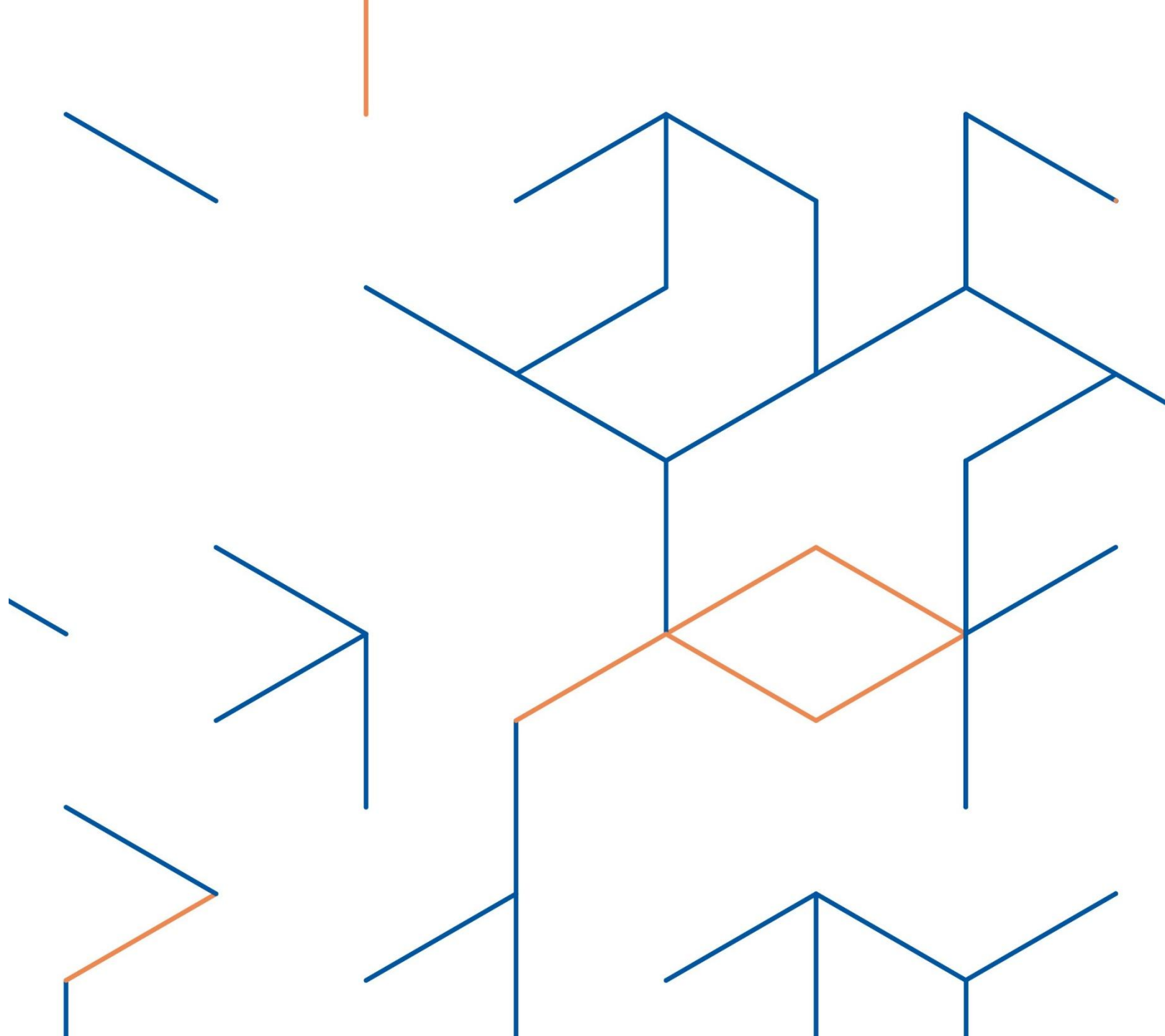
L'enjeu, pour le Grand Ouest Toulousain, n'est plus seulement d'être présent dans les structures dont il est membre, mais d'y faire valoir plus clairement ses priorités et son rôle dans les équilibres territoriaux à venir.



Ce qui se joue dans ces espaces :

- **Aménagement**
- **Mobilités**
- **Financements**
- **Ingénierie**
- **Poids politique du territoire**

Enjeux du territoire par grandes thématiques de politiques publiques



01

Aménagement, cadre de vie et habitat



PROJET DE
TERRITOIRE

Une attractivité résidentielle qui met le territoire sous tension

Le Grand Ouest Toulousain confirme son attractivité résidentielle dans l'Ouest toulousain. Entre **2014 et 2020**, sa population progresse de **+1,7 % par an** pour atteindre **47 769 habitants**, soit un rythme supérieur à celui de l'aire d'attraction de Toulouse (+1,3 %). Cette croissance repose majoritairement sur les arrivées de population, puisque **58 %** du gain d'habitants provient du solde migratoire. Le territoire compte ainsi parmi les intercommunalités les plus dynamiques du secteur ouest de l'agglomération.

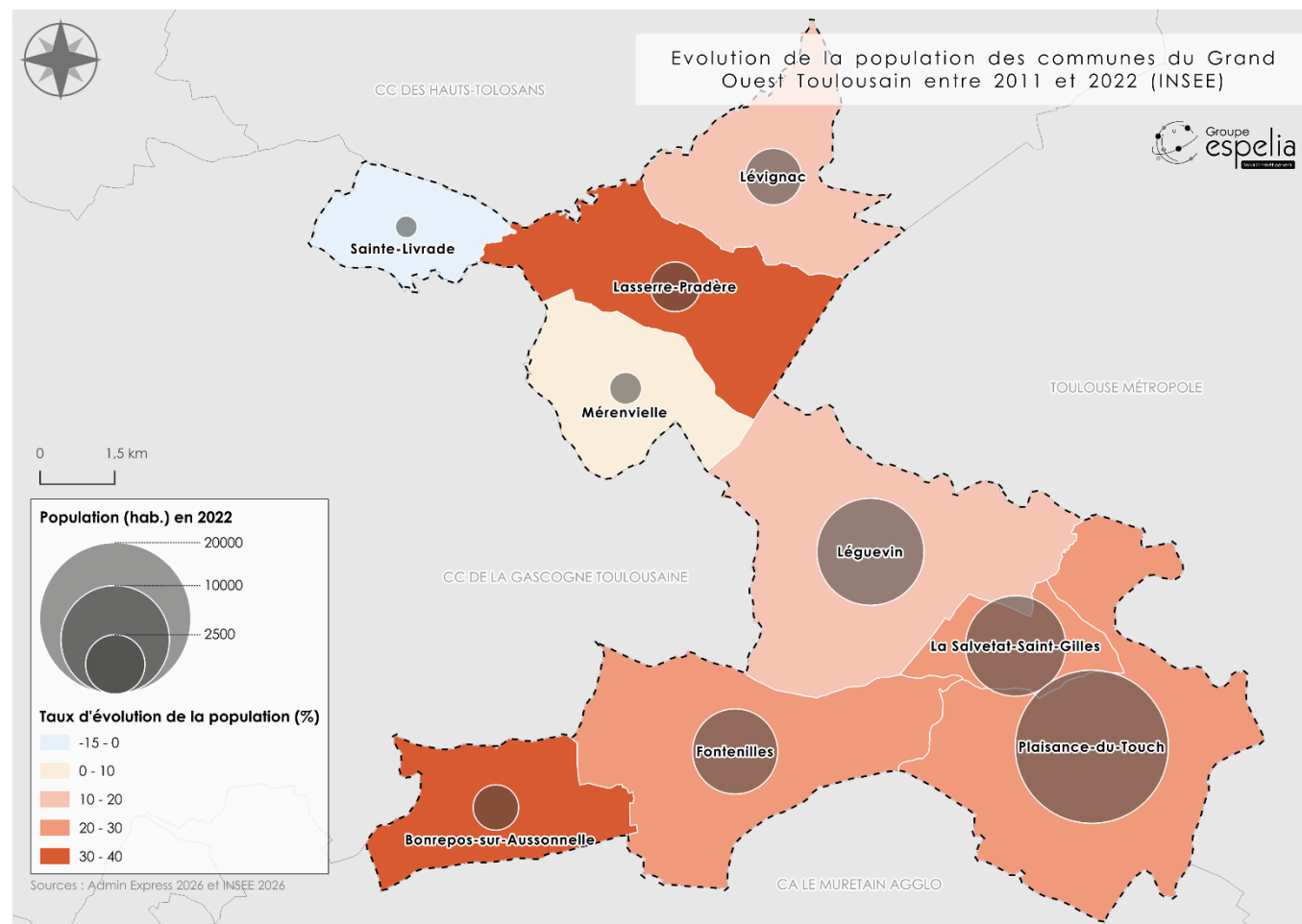
Cette dynamique se traduit d'abord par une forte fonction résidentielle. En **2022**, le territoire compte **21 771 logements**, dont **20 182 résidences principales** ; le parc reste très majoritairement occupé à l'année, avec une vacance contenue autour de **5 %**. La structure du parc confirme un modèle d'accueil encore largement tourné vers la maison individuelle et l'accession, dans un contexte où les logements autorisés ou produits restent de grande taille.

Cette attractivité crée toutefois des tensions de plus en plus visibles :

- **une pression foncière et immobilière élevée**, qui complique l'accès au logement pour les jeunes ménages et limite les marges de parcours résidentiel ;
- **des besoins croissants en équipements et services**, dans un territoire où la croissance démographique ne se traduit pas partout de la même manière sur les écoles, les mobilités ou les services du quotidien ;
- **des effets territoriaux différenciés**, entre communes les plus insérées dans la dynamique métropolitaine, communes de centralité intermédiaire et communes plus excentrées, pour lesquelles l'attractivité résidentielle reste plus fragile ou plus sélective.

Le territoire est ainsi confronté à une tension classique des espaces périurbains attractifs : il continue d'accueillir de nouveaux ménages, mais sans toujours disposer, au même rythme, des réponses adaptées en matière de logement diversifié, de mobilités, de services et de qualité d'aménagement. L'enjeu n'est donc pas d'amplifier l'attractivité, mais d'en **maîtriser les effets** et d'en **mieux répartir les bénéfices** à l'échelle intercommunale.

Sources : PLH 2025-2030 – diagnostic et orientations ; Observatoire des territoires – logement ; PADD du PLUi ; entretiens maires



PROJET DE
TERRITOIREDes formes urbaines héritées du périurbain, à faire évoluer dans un
contexte de sobriété foncière

Le Grand Ouest Toulousain porte l'héritage d'un **développement périurbain rapide**, largement fondé sur **l'extension urbaine, la maison individuelle et la consommation d'espace**. Cette trajectoire a accompagné l'attractivité résidentielle du territoire, mais elle produit aujourd'hui plusieurs fragilités : dépendance à la voiture, éloignement des services, coûts d'équipement élevés et banalisation des formes urbaines. Le PADD le formule clairement : le territoire a été profondément transformé en quelques décennies par un modèle d'urbanisation souvent déconnecté des contextes locaux, qui a contribué à brouiller les paysages et à étirer les tissus bâtis.

Cette dynamique se lit aussi dans les chiffres. Entre **2011 et 2020**, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers atteint **260,1 ha** à l'échelle intercommunale, avec des volumes particulièrement élevés dans les communes du sud et de l'est du territoire, notamment **Plaisance-du-Touch, Fontenilles, Lègevin** et **La Salvat-Saint-Gilles**. À l'échelle intercommunale, la trajectoire nationale de réduction de moitié de la consommation foncière impliquerait de ramener le rythme annuel autour de **13 ha par an** sur la période 2021-2031. Le sujet n'est donc plus seulement environnemental : il devient structurant pour le modèle de développement du territoire.

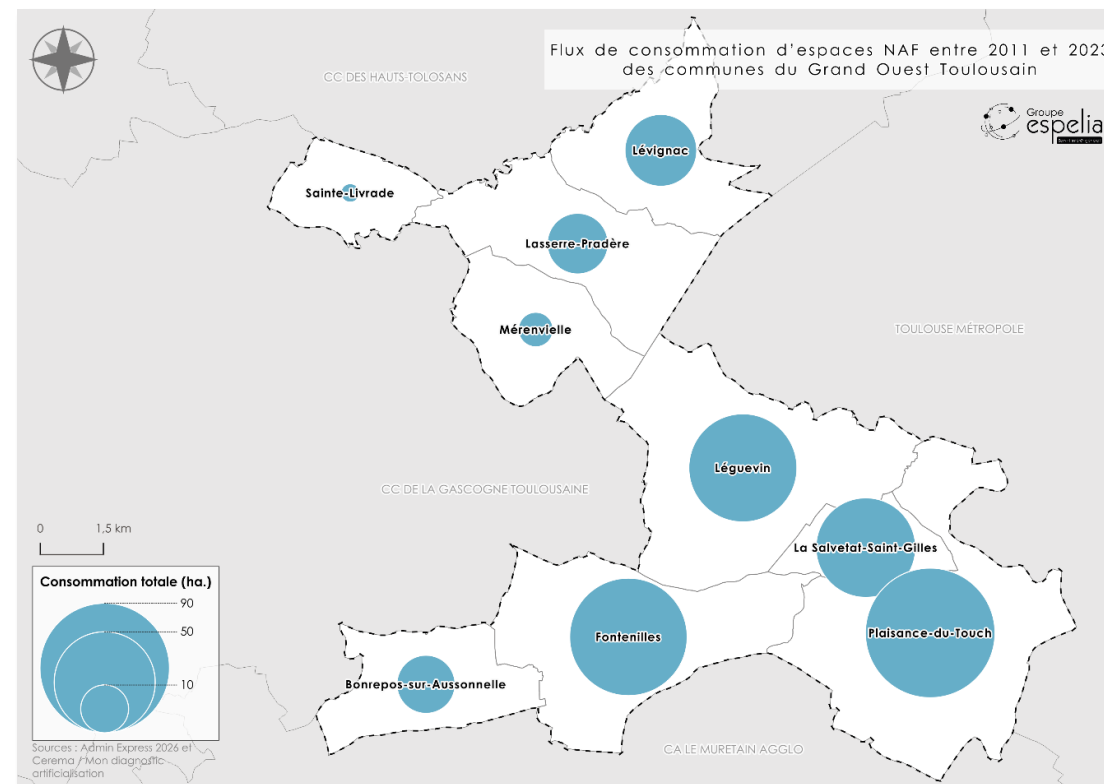
Le défi est d'autant plus important que le potentiel de transformation existe, mais reste encore peu organisé. Plusieurs communes décrivent un tissu pavillonnaire composé de grandes parcelles, appelé à évoluer avec le vieillissement de la population, les divisions parcellaires et la mutation progressive des premières générations de lotissements. Ce potentiel peut constituer un levier de renouvellement urbain, mais à condition d'être encadré : sans stratégie foncière et sans exigence sur la qualité des opérations, le risque est de produire une densification ponctuelle, peu lisible, mal reliée aux centralités et peu favorable au cadre de vie.

L'enjeu pour le territoire est donc moins de poursuivre l'urbanisation en extension que de **changer de modèle** :

- Recentrer davantage le développement sur les centralités
- Mobiliser les capacités internes aux tissus déjà urbanisés
- Mieux articuler habitat, services et mobilités
- Faire de la sobriété foncière un principe d'aménagement plutôt qu'une simple contrainte réglementaire.

Ces principes devront s'incarner dans une stratégie foncière permettant de définir les principes de mobilisation du foncier (ex : accent mis sur la densification d'espaces urbanisés) ainsi que les outils (ex : mobilisation de l'EPFL).

Sources : diagnostic territorial de sobriété foncière ; PADD du PLUi ; PLH 2025-2030 ; entretiens maires.



PROJET DE
TERRITOIREDes besoins en logement qui se diversifient, alors que l'offre reste
peu diversifiée

Le parc de logements du Grand Ouest Toulousain reste marqué par une structure résidentielle assez homogène. En **2022**, le territoire compte **21 771 logements**, dont **20 182 résidences principales** ; la vacance reste contenue autour de **5 %**. Le parc est très majoritairement occupé par des propriétaires, et la taille moyenne des ménages demeure élevée au regard des références départementales. Cette configuration traduit un modèle résidentiel historiquement tourné vers la **maison familiale**, cohérent avec le développement périurbain du territoire, mais moins adapté à la diversification actuelle des besoins.

Or ces besoins évoluent rapidement. Le territoire continue d'attirer des familles, mais il est aussi confronté à la progression du vieillissement, à la diminution de la taille des ménages et à des besoins croissants en solutions de parcours résidentiel. Le PLH souligne ainsi la nécessité de **mieux répondre aux jeunes ménages, aux familles monoparentales, aux personnes âgées et aux ménages modestes**, dans un contexte où l'offre reste encore peu diversifiée, notamment dans les communes les plus rurales ou les moins équipées.

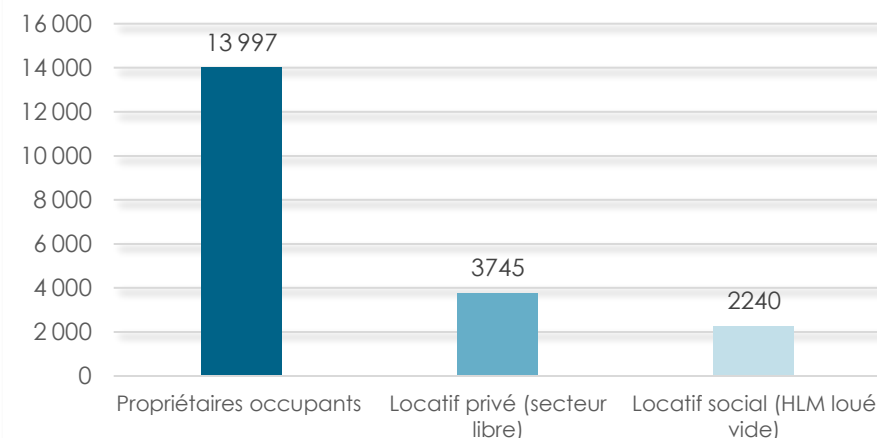
Cette tension se lit concrètement dans plusieurs situations locales : absence ou faiblesse des petits logements et du logement social dans certaines communes, besoins nouveaux en habitat inclusif ou en logements adaptés au vieillissement, renouvellement démographique qui passe de plus en plus par la division de grandes parcelles occupées par des ménages âgés, produits non adaptés aux besoins et moyens des ménages ou encore tensions entre accueil de nouvelles populations et capacité à maintenir des équilibres communaux en matière d'équipements et de cadre de vie.

- L'enjeu n'est donc pas seulement de produire des logements supplémentaires, mais de **faire évoluer la composition de l'offre** pour mieux couvrir l'ensemble des besoins du territoire ;
- **diversifier les typologies** pour sortir d'un modèle trop exclusivement centré sur la maison individuelle ;
- **développer une offre abordable et sociale**, aujourd'hui encore inégalement répartie ;
- **mieux répondre au vieillissement**, en renforçant les solutions de maintien à domicile, d'habitat adapté et de parcours résidentiels de proximité.

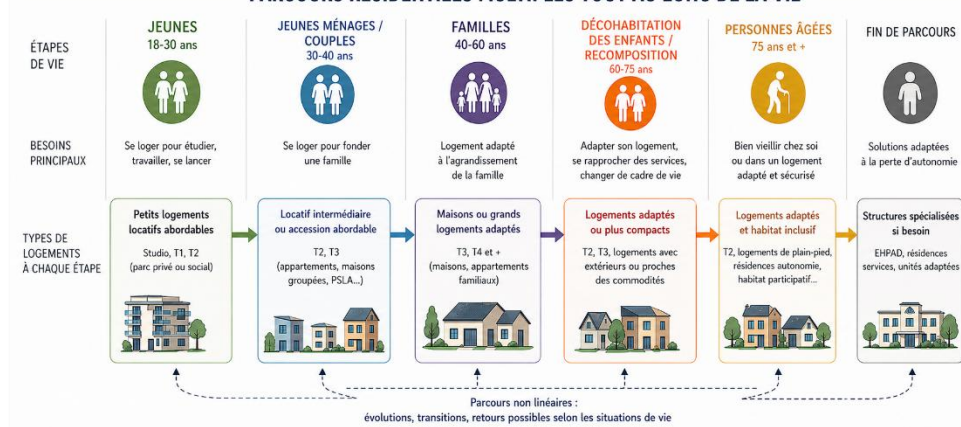
Dans un territoire attractif mais déjà sous pression, la diversification de l'offre constitue une condition essentielle pour fluidifier les parcours résidentiels, limiter les départs contraints et permettre à des profils variés de se loger sur le territoire à toutes les étapes de la vie. Or, un effondrement de la production de logements neufs est à noter depuis 3 ans (450 logements créés par an en moyenne entre 2017 et 2019, moins de 100 en 2024).

Sources : PADD du PLUi ; SCoT – DOO/DAACL ; PLH 2025-2030 ; entretiens maires.

Nombre et part des résidences principales selon le statut d'occupation (INSEE, 2022)



PARCOURS RÉSIDENTIELS MULTIPLES TOUT AU LONG DE LA VIE



PROJET DE TERRITOIRE

Des centralités contrastées, qui structurent inégalement le territoire

Le Grand Ouest Toulousain ne s'organise pas autour d'une centralité unique, mais d'une armature différenciée de pôles, de bourgs et de villages, dont le rôle varie selon leur taille, leur niveau d'équipement et leur position dans les bassins de vie. Les documents de planification mettent clairement l'accent sur la nécessité de **renforcer les centralités**, de **conforter l'offre d'équipements et de commerces** dans les bourgs et de **recentrer le développement** autour des polarités et des transports.

Cette orientation traduit un constat de départ : l'armature territoriale existe, mais elle reste **inégalement dans son fonctionnement** et dans son niveau de services.

Cette hétérogénéité se lit à plusieurs échelles. Le sud du territoire concentre les pôles les plus urbains, les principaux emplois et une part importante des équipements, tandis que la vallée de la Save s'organise autour de centralités plus modestes, mais structurantes pour la proximité. Plusieurs communes interrogées soulignent toutefois que les pratiques quotidiennes débordent largement du périmètre intercommunal : selon les cas, les habitants se tournent vers **Toulouse**, **Colomiers**, **L'Isle-Jourdain**, **Saint-Lys** ou **Cadours** pour les commerces, les services, les établissements scolaires ou certains soins. Le fonctionnement réel du territoire repose donc sur une combinaison de **polarités internes et externes**.

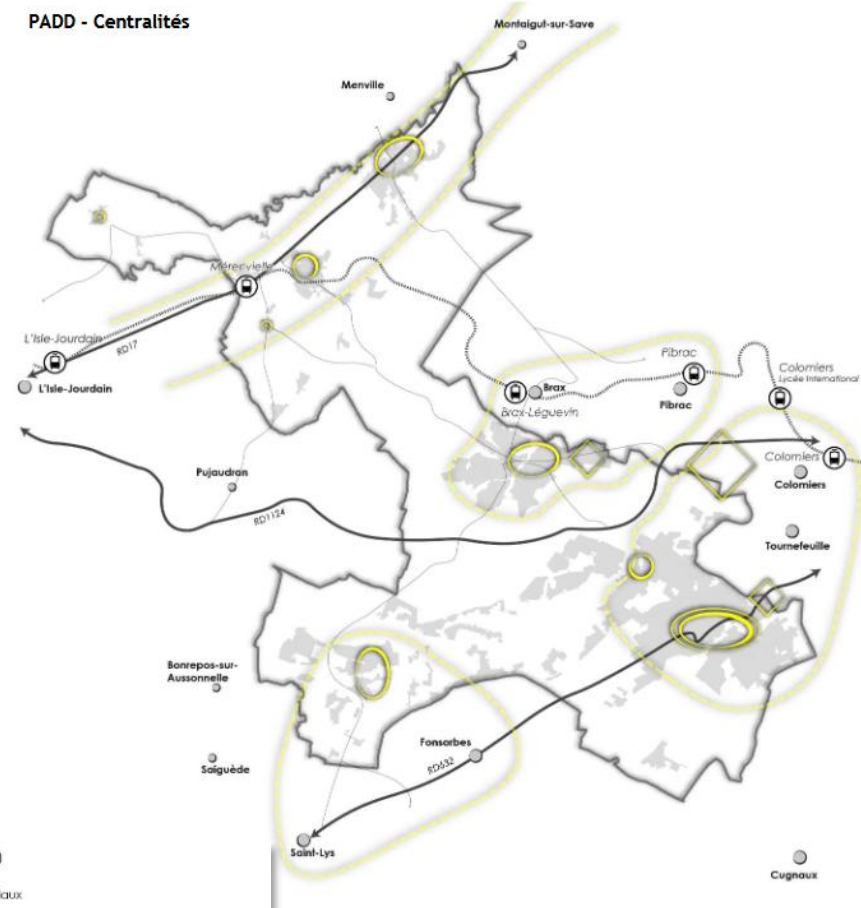
Les communes rencontrées font ressortir des situations contrastées :

- certaines disposent d'un rôle de relais plus affirmé, avec une offre de **commerces**, de **services** ou d'**équipements** qui dépasse leur seule population communale ;
- d'autres décrivent au contraire des centres peu animés, une offre commerciale réduite, voire une absence de commerces de proximité, ce qui renforce les dépendances extérieures ;
- dans plusieurs cas, la question posée n'est pas seulement celle du commerce, mais plus largement celle de la **vie de bourg** : espaces publics, lieux de rencontre, équipements, animation locale, services du quotidien.

Le diagnostic fait ainsi apparaître une armature de centralités réelle, mais **incomplètement structurée** à l'échelle intercommunale. Le sujet ne se limite pas à la revitalisation commerciale : il touche aussi à l'**accueil résidentiel**, à l'**accès aux services**, à la **qualité du cadre de vie** et à la capacité des bourgs et polarités à jouer un rôle de repère dans les pratiques quotidiennes. L'enjeu, pour la suite, sera de mieux qualifier le rôle attendu de chaque centralité dans le fonctionnement d'ensemble du territoire.

Sources : Observatoire des territoires – logement ; PLH 2025-2030 – diagnostic et orientations ; PADD du PLUi ; entretiens maires.

PADD - Centralités



Conforter les centralités (commerces, équipements...)

- Prendre en compte les écosystèmes territoriaux
- Conforter la centralité majeure du Grand Ouest-Toulousain par une offre élargie d'équipements et de commerces
- Au sein de chaque écosystème territorial, structurer l'offre d'équipements et de commerces dans les centralités principales
- Au sein des écosystèmes territoriaux, compléter l'offre d'équipements et de commerces dans les centralités complémentaires
- Maintenir les équipements essentiels dans les centralités de proximité
- Veiller à la complémentarité de l'offre des espaces commerciaux

PROJET DE
TERRITOIRE

Une armature commerciale et de services inégale, encore mal structurée à l'échelle du Grand Ouest Toulousain

L'offre commerciale du Grand Ouest Toulousain apparaît **contrastée** selon les communes et les bassins de vie. Les documents de planification insistent sur la nécessité de **conforter l'offre de commerces dans les centralités** et de **renforcer l'attractivité des centres anciens**, ce qui traduit bien une situation de départ marquée par des écarts importants entre communes, tant en niveau d'équipement qu'en fonction commerciale. À ce stade, le territoire ne semble pas fonctionner comme un espace de consommation intégré : les habitudes d'achat restent largement orientées vers des polarités extérieures ou vers quelques pôles déjà bien installés.

Plusieurs communes interrogées font ressortir une **forte dépendance à des offres extérieures** pour les achats du quotidien ou les services :

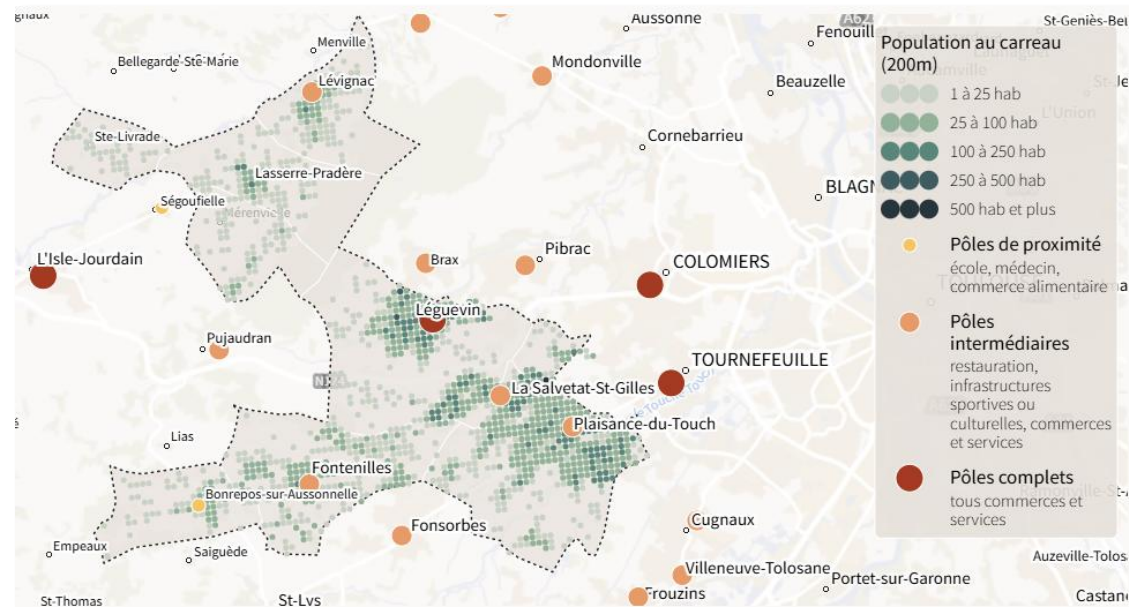
- dans le nord et l'ouest du territoire, les habitants se tournent fréquemment vers **L'Isle-Jourdain, Saint-Lys, Cadours** ou d'autres polarités voisines ;
- dans le sud, les liens de consommation sont davantage tournés vers **Toulouse, Colomiers** ou les secteurs déjà les mieux équipés de l'intercommunalité ;
- certaines communes disposent d'un tissu de proximité relativement structuré, quand d'autres signalent l'absence de commerce sur leur territoire ou la fragilité de leur centre-bourg.

Les entretiens confirment aussi que le sujet ne se réduit pas à la seule présence de commerces. Dans plusieurs cas, les maires associent directement l'offre commerciale à des enjeux plus larges de **vie locale**, de **fréquentation du centre**, de **services du quotidien** et d'**attractivité résidentielle**. La fermeture d'un commerce de centre-bourg, la faiblesse des fonctions de proximité ou l'absence de lieux de sociabilité peuvent ainsi peser sur l'image de la commune et sur son fonctionnement quotidien, en particulier dans les petites communes ou les communes en croissance résidentielle.

À ce stade, le diagnostic fait donc apparaître :

- une **armature commerciale inégale**, appuyée sur quelques polarités plus structurées ;
- une **dépendance importante des communes du nord au commerce de proximité de Levignac ou à celui des pôles extérieurs** pour une part des besoins courants ;
- un lien étroit entre **commerce, services, animation locale et vitalité des centralités** (ex : actions « J'achète dans ma ville » et JNCP).

La cartographie de l'offre commerciale permettra de préciser cette lecture, en objectivant la hiérarchie des pôles, les zones de fragilité et les dépendances.



Principaux pôles de commerces et de services du territoire du Grand Ouest Toulousain et de ses territoires voisins (Diagnostic Mobilité / INSEE 2021)

PROJET DE
TERRITOIREUn cadre de vie et des paysages qui constituent un atout fort, mais
sous pression

Le Grand Ouest Toulousain bénéficie d'un **capital paysager et environnemental majeur**, qui constitue à la fois un marqueur d'identité locale et une ressource à une échelle plus large. La **forêt de Bouconne**, les **vallées de la Save et de l'Aussonnelle**, les espaces agricoles ouverts et les paysages de coteaux structurent fortement l'image du territoire. Ils participent à la qualité de vie des habitants du Grand Ouest Toulousain, mais aussi à l'équilibre plus large de l'ouest toulousain, en offrant des espaces de nature, de respiration, de loisirs et de continuités écologiques dans un environnement métropolitain largement urbanisé. La forêt de Bouconne occupe à cet égard une place tout à fait singulière : elle constitue un repère paysager majeur, un espace d'usages à rayonnement large, et plus largement un patrimoine d'intérêt qui dépasse le seul périmètre intercommunal.

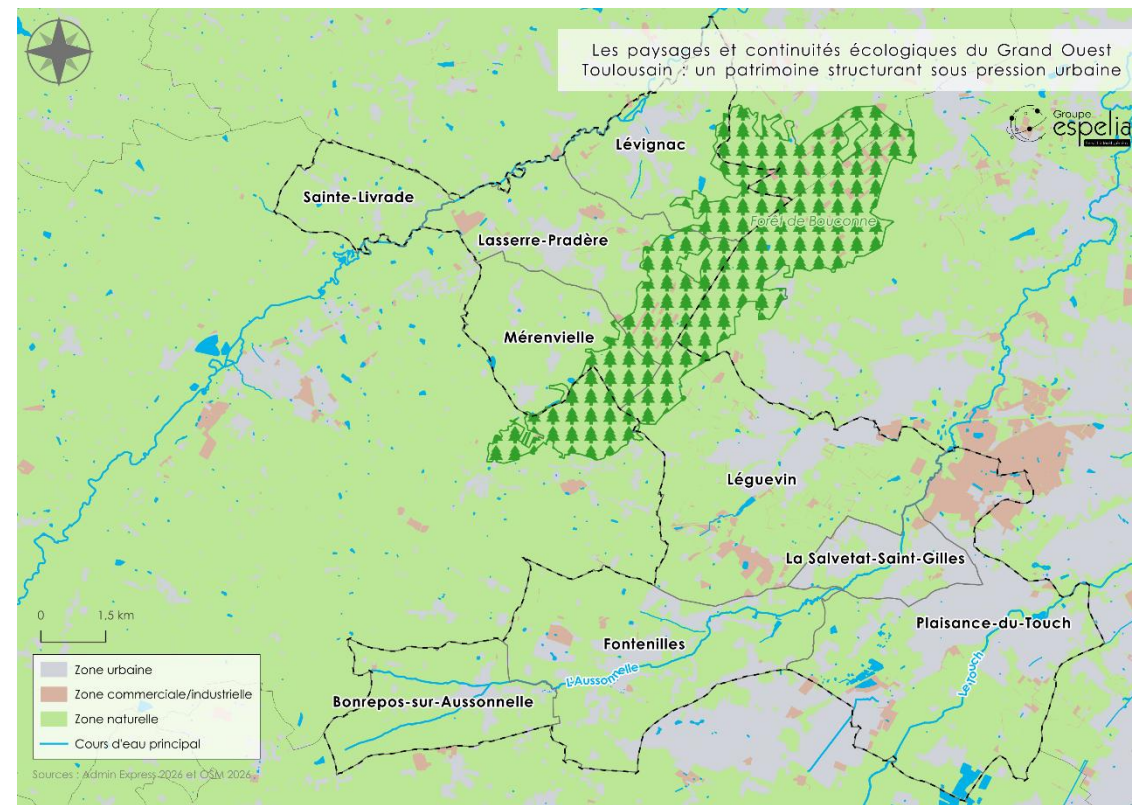
Ce cadre de vie reste toutefois soumis à plusieurs pressions. Le développement périurbain des dernières décennies a transformé les formes urbaines, banalisé certains paysages et parfois distendu les liens entre urbanisation, centralités et espaces agricoles ou naturels. Les communes interrogées décrivent un territoire encore attractif pour son **caractère rural**, sa **proximité avec la nature** et sa **qualité résidentielle**, mais elles soulignent aussi les fragilités qui en découlent : urbanisation diffuse, faibles continuités cyclables ou piétonnes, accès parfois peu aménagé aux espaces naturels, et difficulté à concilier nouveaux développements, mobilités et préservation du cadre de vie.

Plusieurs éléments ressortent de manière convergente :

- la **forêt de Bouconne** joue un rôle de repère paysager fort, mais aussi de **coupure physique** entre le nord et le sud du territoire ;
- les espaces agricoles et naturels restent très présents et participent fortement à l'**identité locale**, tout en constituant des réserves de qualité paysagère et environnementale pour l'ensemble du secteur ouest métropolitain ;
- la qualité du cadre de vie est largement associée, dans les entretiens, à la **présence de paysages ouverts**, à la **tranquillité résidentielle** et à la possibilité de maintenir des formes de proximité avec la nature.

Le diagnostic met ainsi en évidence un paradoxe classique des territoires périurbains attractifs : ce sont précisément les qualités paysagères, rurales et environnementales du territoire qui nourrissent son attractivité, y compris à l'échelle métropolitaine, mais ce sont aussi elles qui peuvent être fragilisées par un développement mal maîtrisé. La question posée n'est donc pas seulement celle de la protection des paysages, mais plus largement celle de la **qualité d'habiter** et de la place que le Grand Ouest Toulousain entend tenir dans l'équilibre environnemental et paysager de l'ouest toulousain.

Sources : PADD du PLUi ; SCoT ; entretiens maires ; entretien AUAT / SMEAT



02

Mobilités et accessibilité



PROJET DE
TERRITOIRE

Un territoire fortement dépendant de la voiture, structuré par des flux vers la métropole

Le fonctionnement des mobilités du Grand Ouest Toulousain reste d'abord caractérisé par une **forte dépendance à la voiture individuelle**, typique d'un territoire périurbain en croissance. Le schéma directeur des mobilités indique que **97 % des ménages** sont motorisés à l'échelle intercommunale, dont **62 %** disposent de **deux voitures ou plus** ; à l'inverse, seuls **3 %** des ménages sont non motorisés. Cette dépendance s'explique à la fois par la structure résidentielle du territoire, par la dispersion d'une partie de l'habitat, et par la faiblesse des alternatives compétitives pour les déplacements du quotidien.

Cette organisation des mobilités est étroitement liée au positionnement du territoire dans l'ouest toulousain. Le Grand Ouest Toulousain compte environ **8 700 emplois** sur son périmètre, mais il reste avant tout un territoire résidentiel inséré dans le bassin d'emploi métropolitain. Les flux domicile-travail sont très majoritairement **externes** : **86 %** des actifs travaillent hors du territoire, contre **14 %** seulement qui résident et travaillent dans le Grand Ouest Toulousain. Les déplacements sortants se dirigent très majoritairement vers **Toulouse Métropole**, qui capte à elle seule **85 %** des flux externes, avec des destinations particulièrement marquées vers **Toulouse**, **Colomiers** et **Blagnac**.

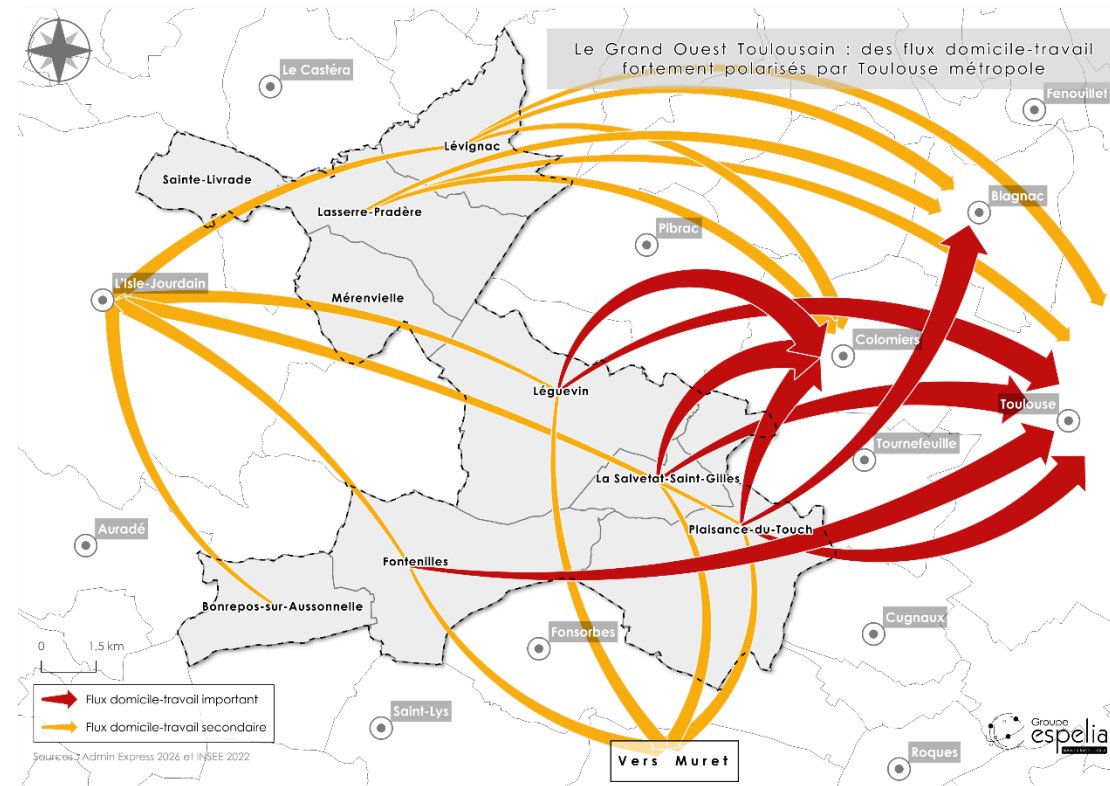
Quelques flux illustrent cette polarisation métropolitaine :

- **Plaisance-du-Touch > Toulouse : 3 406 flux quotidiens ;**
- **Léguévin > Toulouse : 1 764 flux ;**
- **La Salvetat-Saint-Gilles > Toulouse : 1 424 flux.**

À cette échelle, la voiture domine très nettement les pratiques : elle représente **92 %** des déplacements domicile-travail sortants, contre **4 %** seulement pour les transports en commun. Même à l'intérieur du territoire, la dépendance automobile reste massive : la voiture représente **97 %** des flux domicile-travail intercommunaux et encore **81 %** des flux intra-communaux. Les entretiens conduits confirment cette logique dans les pratiques quotidiennes, avec des mobilités largement tournées vers les grands pôles d'emploi de l'ouest toulousain, en particulier autour de **Toulouse**, **Colomiers**, **Blagnac** et du système d'emplois lié à l'**aéronautique**.

Le diagnostic fait ainsi apparaître un territoire dont les mobilités sont d'abord organisées par son inscription dans l'orbite métropolitaine. La question n'est donc pas seulement celle des déplacements internes, mais bien celle de la capacité du territoire à offrir des alternatives crédibles à un modèle aujourd'hui largement fondé sur l'**autosolisme pendulaire**.

Sources : Schéma Directeur des Mobilités du Grand Ouest Toulousain ; PADD du PLUi ; entretiens maires



PROJET DE
TERRITOIRE

Une organisation des mobilités marquée par de fortes dissymétries territoriales

Les mobilités du Grand Ouest Toulousain sont fortement conditionnées par la **géographie du territoire**. La **forêt de Bouconne** constitue une coupure physique majeure entre, d'un côté, les communes les plus urbaines du sud et de l'est — **Plaisance-du-Touch, La Salvétat-Saint-Gilles, Léguevin**, auxquelles s'ajoute désormais **Fontenilles** — et, de l'autre, les communes plus rurales de la vallée de la Save. Cette dissymétrie territoriale se retrouve dans les densités de population, dans la localisation des emplois, dans le niveau d'équipement et, par conséquent, dans l'organisation des mobilités.

Le schéma directeur des mobilités objectivait déjà cette opposition :

- **78 % de la population** se concentre dans les communes du sud ;
- les principaux pôles d'emplois se situent également sur cette frange, avec **4 593 emplois à Plaisance-du-Touch, 1 409 à Léguevin, 1 040 à La Salvétat-Saint-Gilles** et **1 059 à Fontenilles** ;
- à l'inverse, plusieurs communes du nord cumulent **faibles densités, offre de services plus limitée et moindre desserte**.

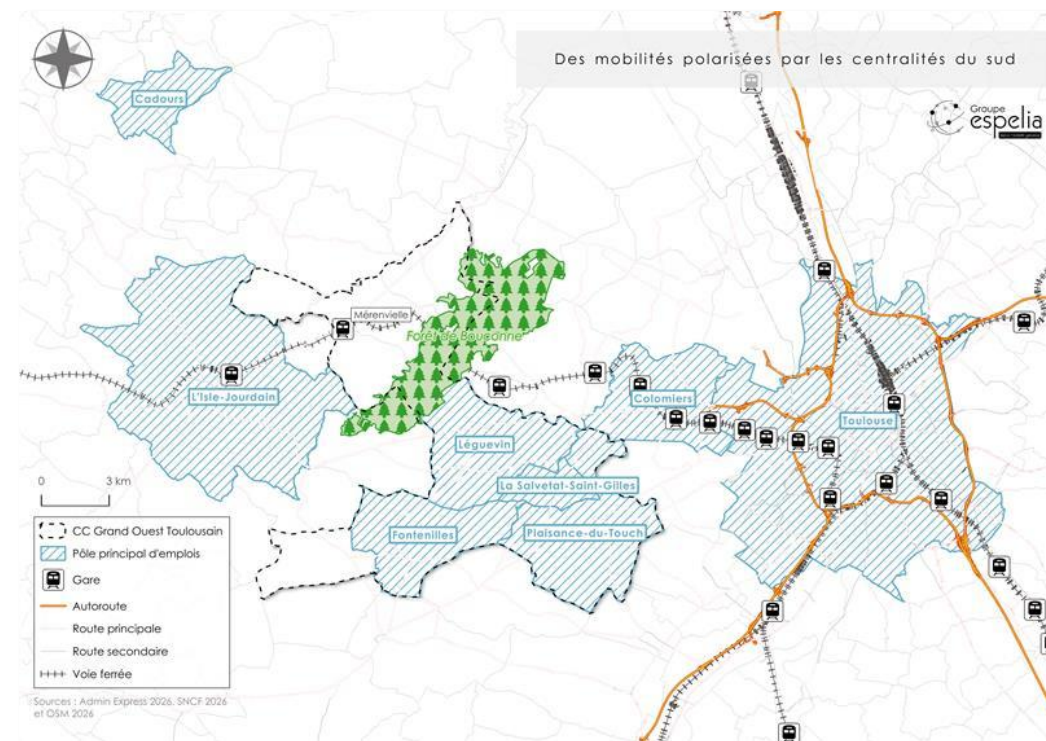
Cette organisation produit des mobilités très différenciées selon les secteurs. Au sud, les déplacements s'inscrivent dans un système plus directement connecté à la métropole et à ses grands axes. Au nord, plusieurs communes interrogées décrivent une situation plus contrainte, marquée par l'éloignement des gares, la faiblesse de l'offre de bus, l'absence de continuités cyclables sécurisées et une forte dépendance à des polarités extérieures comme **L'Isle-Jourdain** ou **Cadours**. La difficulté n'est donc pas seulement de rejoindre Toulouse, mais aussi de circuler **à l'intérieur même du territoire**, entre communes du Grand Ouest Toulousain et vers ses principales centralités.

Cette dissymétrie se lit aussi dans les infrastructures et les possibilités de rabattement :

- la **gare de Mérenvielle** est identifiée comme point d'appui majeur pour les communes situées au nord de Bouconne ;
- le **pôle de Monestié** joue un rôle important sur le versant sud ;
- mais le maillage interne reste peu structuré, ce qui limite les reports modaux et renforce les pratiques automobiles, y compris sur des trajets de relative proximité.

La question des mobilités dans le Grand Ouest Toulousain ne se réduit donc pas à l'accès à la métropole. Elle renvoie aussi à la capacité du territoire à mieux relier ses propres composantes, dans un espace contrasté où la coupure de Bouconne, la hiérarchie des pôles et l'inégale densité des réseaux pèsent fortement sur les pratiques de déplacement.

Sources : Schéma Directeur des Mobilités du Grand Ouest Toulousain ; PADD du PLUi ; entretiens maires.



PROJET DE
TERRITOIRE

Une accessibilité contrastée aux emplois, services et équipements

Les conditions d'accès aux emplois, aux équipements et aux services varient fortement selon les communes, leur position dans le territoire et leur niveau de desserte. Le schéma directeur des mobilités rappelle que les **9 communes du territoire se répartissent dans 3 bassins de vie distincts** : **Toulouse** pour **Lévigac, Lasserre-Pradère, Lèguevin, La Salvétat-Saint-Gilles et Plaisance-du-Touch**, **L'Isle-Jourdain** pour **Sainte-Livrade et Mérenvielle**, et **Fonsorbes** pour **Fontenilles**. Cette seule donnée montre que l'intercommunalité ne correspond pas à un bassin de vie homogène ; les pratiques quotidiennes d'accès aux commerces, aux soins, aux collèges ou aux services administratifs s'organisent à des échelles différenciées.

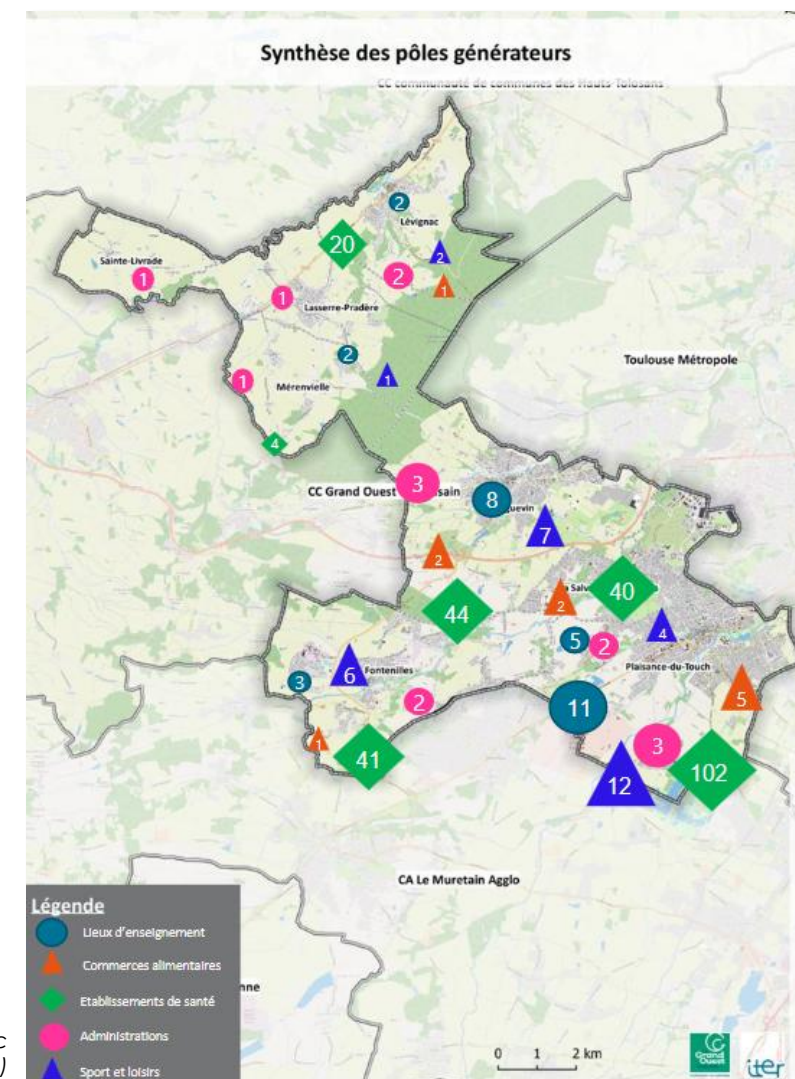
Cette organisation se retrouve dans la répartition des pôles générateurs de déplacement. Le territoire compte **plus de 30 établissements scolaires**, mais les **4 collèges** sont localisés sur la partie sud ; les emplois, les zones d'activités et une part importante des services se concentrent également sur les communes les plus urbaines. Plusieurs communes interrogées soulignent ainsi une dépendance forte à des polarités extérieures pour certains besoins essentiels : **L'Isle-Jourdain, Cadours, Saint-Lys, Colomiers ou Toulouse**, selon les secteurs et les motifs. Cette dépendance est particulièrement pénalisante lorsque l'usage de la voiture n'est pas possible ou lorsqu'il faut multiplier les déplacements pour accéder à plusieurs fonctions du quotidien.

Plusieurs publics apparaissent plus exposés à ces difficultés d'accessibilité :

- les **jeunes**, notamment pour les déplacements vers les collèges, lycées, activités et lieux de sociabilité ;
- les **personnes âgées**, en particulier pour l'accès aux soins, aux démarches et aux services ;
- plus largement, les **ménages non motorisés** ou faiblement mobiles, qui représentent environ **900 ménages** à l'échelle intercommunale, soit un peu plus de **2 000 personnes**.

La question de l'accessibilité ne renvoie donc pas seulement à la distance ou à la présence d'une infrastructure. Elle renvoie à la capacité réelle des habitants à rejoindre, dans de bonnes conditions, les **emplois**, les **équipements scolaires**, les **services de santé**, les **gares**, les **centralités commerciales** ou les **services publics**, dans un territoire où les ressources sont inégalement réparties et où les pratiques dépassent largement les limites administratives du Grand Ouest Toulousain.

Sources : Schéma Directeur des Mobilités du Grand Ouest Toulousain ; entretiens maires ; PADD du PLUI



PROJET DE
TERRITOIREUne offre alternative encore insuffisante pour concurrencer
l'autosolisme

Le Grand Ouest Toulousain dispose de plusieurs points d'appui pour diversifier les mobilités, mais l'offre alternative à la voiture reste encore **fragmentée, inégalement répartie** et souvent **insuffisamment compétitive** au regard des besoins quotidiens. Le schéma directeur des mobilités identifie ainsi un potentiel réel autour du **ferroviaire**, des **transports collectifs**, du **vélo** et des **mobilités partagées**, tout en soulignant le décalage persistant entre l'offre disponible et la structure des déplacements.

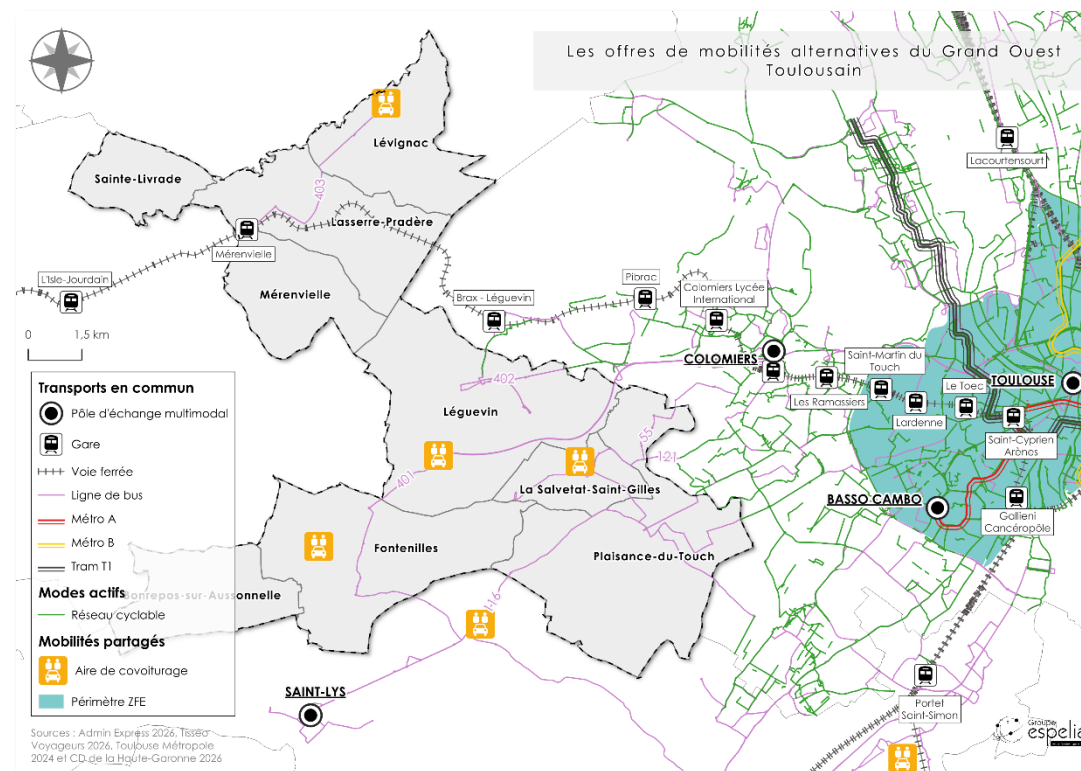
Le ferroviaire constitue le principal levier structurant à l'échelle élargie. La ligne **Toulouse–Auch** dessert le territoire via **Mérenvielle**, tandis que les gares de **Brax-Léguévin** et **L'Isle-Jourdain** jouent également un rôle pour les habitants du Grand Ouest Toulousain. Les documents cadres convergent pour faire de **Mérenvielle** un **pôle de rabattement majeur** pour le nord du territoire, et pour inscrire le secteur dans une logique de **RER métropolitain** à plus long terme. Cette ressource reste toutefois incomplètement valorisée : plusieurs communes évoquent des difficultés d'accès aux gares, une offre ferroviaire encore trop peu lisible ou trop peu fréquente, et des rabattements insuffisamment organisés.

L'offre de bus existe, mais elle reste elle aussi peu en capacité de concurrencer la voiture sur de nombreux trajets. Les communes du sud bénéficient d'une meilleure connexion au système métropolitain, notamment via **Linéo 3** et les perspectives de rabattement vers **Colomiers** ou **Basso Cambo**. En revanche, plusieurs communes plus rurales soulignent la faiblesse des dessertes, la faible performance de certaines lignes, ou l'absence de solutions adaptées pour les déplacements du quotidien hors scolaire. Cette dissymétrie entretient une forme de dépendance territoriale, où l'offre est plus lisible vers la métropole que pour les besoins internes ou de proximité.

Les marges de progression apparaissent également importantes sur les autres alternatives :

- les **aménagements cyclables** restent marqués par de nombreuses **discontinuités**, alors même que plusieurs trajets de proximité pourraient basculer vers le vélo ;
- le **covoiturage** est identifié comme un levier utile, mais les aires existantes restent encore peu utilisées ;
- les solutions d'**intermodalité** et de **rabattement** vers les gares, centralités ou pôles d'échange demeurent insuffisamment structurées à l'échelle intercommunale.

L'enjeu n'est donc pas seulement de disposer d'une offre alternative, mais de construire une offre **plus continue, plus lisible et mieux articulée** entre elle : accès aux gares, liaisons cyclables, rabattement bus, covoiturage et connexions avec les grands réseaux métropolitains. À ce stade, ces alternatives existent davantage comme un **potentiel à organiser** que comme un système pleinement en mesure de modifier les pratiques à grande échelle. A noter : l'ouverture en juillet 2025 de la Maison des Mobilités, espace dédié aux solutions alternatives à la voiture individuelle.





03

Développement économique, emploi et attractivité

Une économie locale en progression, mais encore marquée par une forte dominante résidentielle

Le Grand Ouest Toulousain dispose d'un tissu économique réel, mais encore relativement limité au regard de sa croissance démographique et de sa fonction résidentielle. Le territoire compte environ **3 200 entreprises** et **9 800 emplois** en 2022 ; entre **2013 et 2018**, l'emploi progresse de **+6,5 %**, mais à un rythme inférieur à celui de la **population active (+8,7 %)**. Ce décalage confirme que le territoire crée de l'activité, sans pour autant rééquilibrer nettement son profil d'espace résidentiel. Le schéma de développement économique parle à ce titre d'un territoire en **rattrapage économique**.

Cette situation se traduit par plusieurs indicateurs structurants :

- un **indice de concentration d'emploi de 42,1** en 2022 ; pour 100 actifs occupés résidant dans le Grand Ouest Toulousain, le territoire n'offre que 39 emplois (à titre de comparaison, en 2022 l'indice est de 134,4 pour Toulouse Métropole, 67,2 pour le Muretain Agglo, 73,9 pour la CC Gascogne Toulousaine, 105 pour la Haute Garonne, 98,9 pour la région Nouvelle Aquitaine) ;
- **18 105 flux sortants quotidiens** vers l'extérieur ;
- une densité entrepreneuriale de **6,1 entreprises pour 100 habitants**, contre **près de 8 en région**.

Le tissu local est dominé par les **TPE et PME**, avec peu d'entreprises de plus de 50 salariés. Il repose largement sur une économie **présentielle**, qui représente environ **70 % à 72 %** des emplois, et sur quelques grands ensembles d'activités sans spécialisation très marquée : **commerce, transports et services divers (67 %** des emplois, contre **45 %** en région), **construction (15 %**, contre **7 %**), loin devant l'**industrie (6 %)** et l'**agriculture (1 %)**. Plusieurs dominantes se dégagent néanmoins dans les documents de diagnostic : **construction / matériaux, transport-logistique, commerce**, ainsi qu'une montée plus récente des **activités scientifiques et techniques**.

L'image qui se dégage est donc moins celle d'un moteur économique autonome que celle d'un territoire **en progression**, mais encore **peu dense économiquement**, fortement inséré dans l'écosystème métropolitain et encore marqué par son rôle résidentiel.

9800 emplois :

Indice de concentration d'emploi : **42,1**

6,1 entreprises pour 100 habitants

Part du commerce transports services : **67 %**

Part de la construction : **15 %**

Source : Insee, 2022

PROJET DE
TERRITOIREUn territoire plus résidentiel qu'employeur, fortement polarisé par la
métropole

Le Grand Ouest Toulousain reste d'abord un territoire **d'habitat**, plus qu'un territoire d'emploi. Son **indice de concentration d'emploi 2022 est de 42,1** : pour **100 actifs résidents**, seulement **42,1 travaillent sur le territoire**. Le schéma de développement recense également **18 105 flux sortants quotidiens**, principalement dirigés vers **Toulouse, Colomiers et Blagnac**. Cette lecture rejoint les diagnostics mobilités, qui montrent le poids des déplacements domicile-travail vers le cœur métropolitain et les grands pôles d'emplois de l'ouest toulousain.

Ce déséquilibre se lit aussi dans les évolutions récentes :

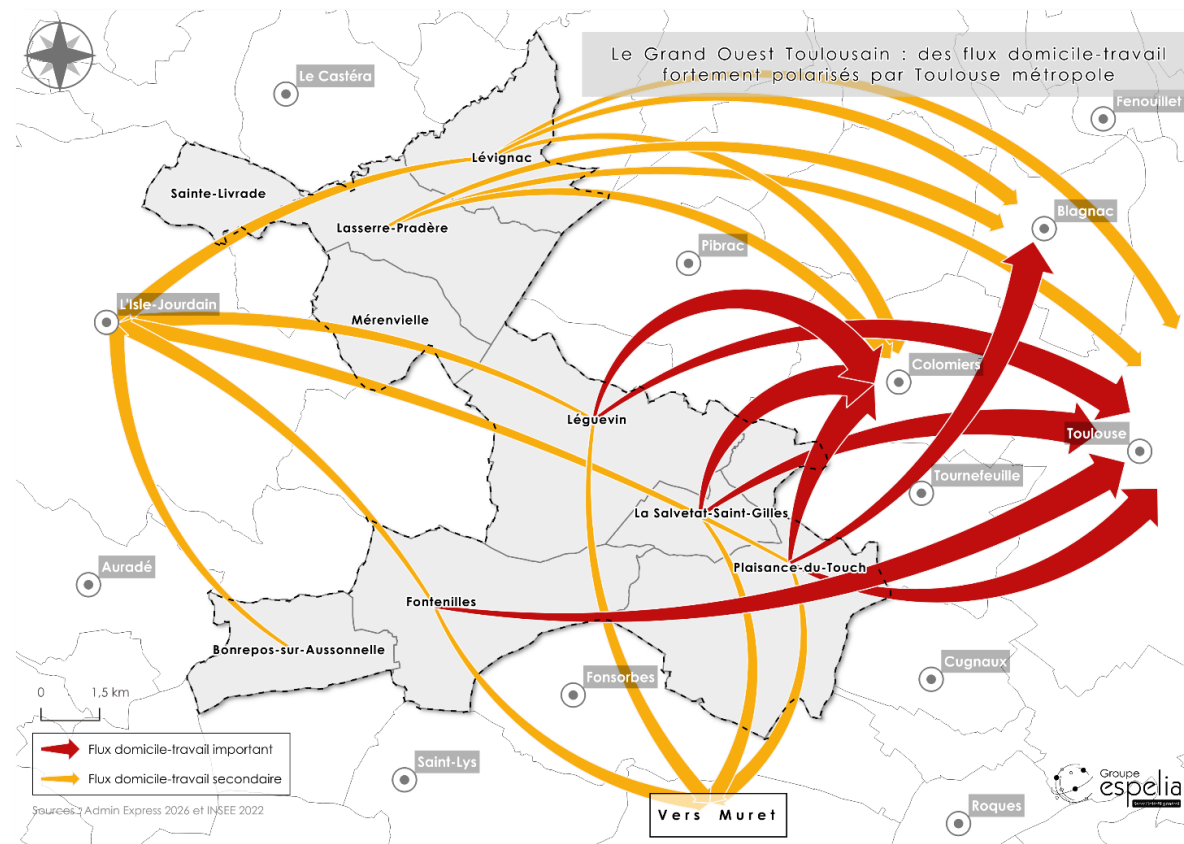
- entre **2013 et 2018**, l'emploi progresse de **+6,5 %**, tandis que la **population active** augmente de **+8,7 %** ;
- 46 % des actifs occupés** résident à **30 minutes ou plus** de leur lieu de travail ;
- le territoire accueille de nouveaux habitants, sans réduire nettement son caractère résidentiel.

Cette configuration rapproche davantage le Grand Ouest Toulousain d'un espace périurbain inséré dans l'économie métropolitaine que d'un bassin d'emploi autonome. Les documents de diagnostic montrent que l'économie locale reste très largement **présentielle**, autour de **70 %** des emplois, et moins structurée par de grands moteurs économiques propres que certains territoires voisins. Autrement dit, le territoire bénéficie de la proximité de la métropole, mais il en dépend aussi fortement pour l'emploi de ses habitants, en ce qu'il n'accueille pas d'entreprises des grands secteurs industriels métropolitains (aéronautique, spatial, systèmes embarqués).

Le marché du travail n'en est pas pour autant homogène ni sans tension. Le taux de chômage demeure relativement contenu, à **8,3 %**, pour près de **3 000 demandeurs d'emploi**, et le niveau de revenu médian est plutôt élevé. Mais les diagnostics font aussi apparaître des fragilités :

- une hausse du nombre de demandeurs d'emploi entre **2013 et 2019** ;
- des décalages possibles entre le profil des habitants et les besoins des entreprises ;
- une difficulté persistante à transformer la croissance résidentielle en emplois locaux.

Sources : Schéma de développement économique du Grand Ouest Toulousain ; Schéma Directeur des Mobilités du Grand Ouest Toulousain.



18 105 flux sortants quotidiens

46 % des actifs à 30 min ou plus de leur lieu de travail

PROJET DE
TERRITOIRE

Une géographie économique contrastée, très concentrée au sud du territoire

L'économie du Grand Ouest Toulousain présente une **forte polarisation spatiale**. Les diagnostics convergent pour montrer que la majeure partie des habitants, des emplois, des entreprises et des zones d'activités se concentre sur la frange sud du territoire, autour de **Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvétat-Saint-Gilles** et désormais **Fontenilles**. Le schéma de développement économique indique ainsi que **plus de 90 % de la population et des emplois** se situent au sud ; les trois communes urbaines de **Plaisance, Léguevin et La Salvétat** regroupent à elles seules **78 % de la population, 81 % des emplois et 79 % des établissements**, auxquels s'ajoute Fontenilles avec **12 % des emplois et 11 % des établissements**.

Cette géographie recoupe la structure même du territoire :

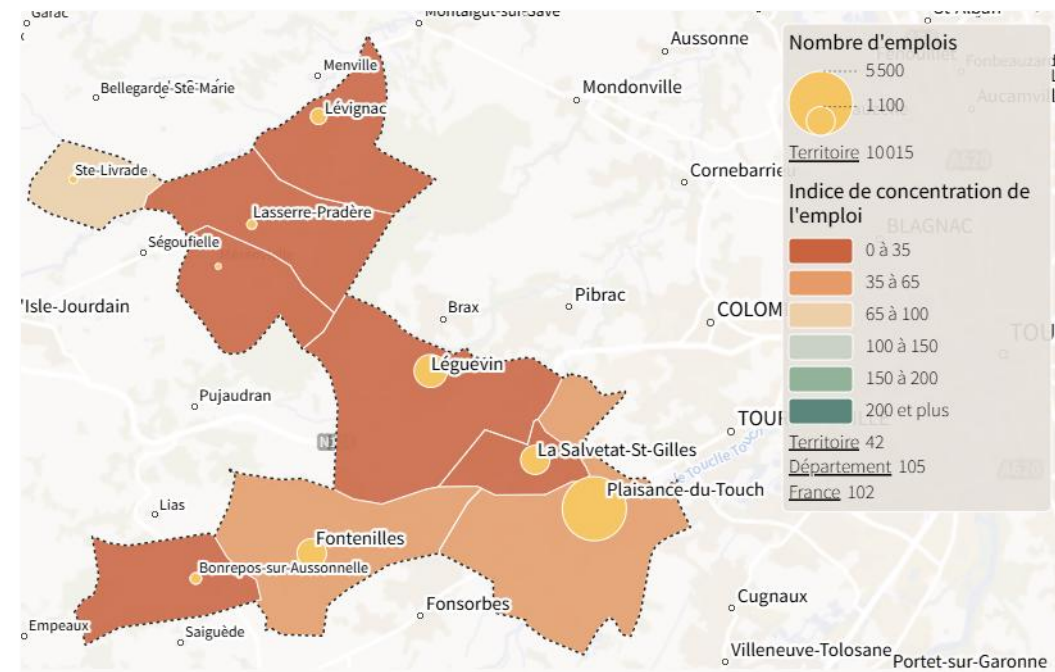
- un **sud plus urbain**, plus dense, mieux connecté à la métropole et concentrant les principales zones d'activités ;
- un **nord plus rural**, davantage résidentiel, où l'économie relève plus souvent de la proximité, de l'agriculture ou de petites implantations artisanales ;
- une **coupure forte de la forêt de Bouconne**, qui renforce cette lecture nord / sud et limite la continuité fonctionnelle entre les deux ensembles.

La localisation des emplois confirme cette hiérarchie. En **2018-2019**, **Plaisance-du-Touch** concentre à elle seule près de **4 500 à 4 600 emplois**, devant **Léguevin (environ 1 400)**, **Fontenilles (environ 1 050)** et **La Salvétat-Saint-Gilles (environ 1 000)**, tandis que **Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle** et **Sainte-Livrade** restent à des volumes beaucoup plus modestes. Les diagnostics mobilités rappellent d'ailleurs que les principales zones d'activités existantes ou projetées se concentrent elles aussi au sud du territoire, en particulier autour de **La Ménude**, de **Taure**, de **Bourgogne**, de **Lengel-Mulatié**, de **L'Espèche**, de **Génibrat** et de **Turneris** à Bonrepos (extension en cours de 5 ha).

Cette concentration ne signifie pas pour autant que le nord serait dépourvu de dynamiques. Les documents relèvent des fonctions de **soutien à une économie de proximité** à **Lévignac, Mérenvielle** ou **Fontenilles**, ainsi qu'une dynamique de création d'entreprises qui touche aussi les communes du nord. Mais ces dynamiques restent d'une autre nature : elles ne structurent pas le territoire au même niveau que les polarités économiques du sud, qui constituent aujourd'hui le principal point d'ancrage du développement économique intercommunal.

Le Grand Ouest Toulousain apparaît ainsi comme un territoire à **économie dissymétrique**, dans lequel la question du développement économique ne peut pas être pensée uniformément d'une commune à l'autre, ni indépendamment de cette lecture sud métropolisé / nord plus rural.

Sources : Schéma de développement économique du Grand Ouest Toulousain ; Schéma Directeur des Mobilités du Grand Ouest Toulousain ; PADD du PLUi.



Une présence forte de l'emploi dans le sud du territoire du Grand Ouest Toulousain

(Diagnostic Mobilité / Sources : Base permanente des équipements (INSEE 2024) | Filosofi, Données carroyées (INSEE 2021))

PROJET DE
TERRITOIREUne stratégie foncière économique à arbitrer dans un contexte de
sobriété

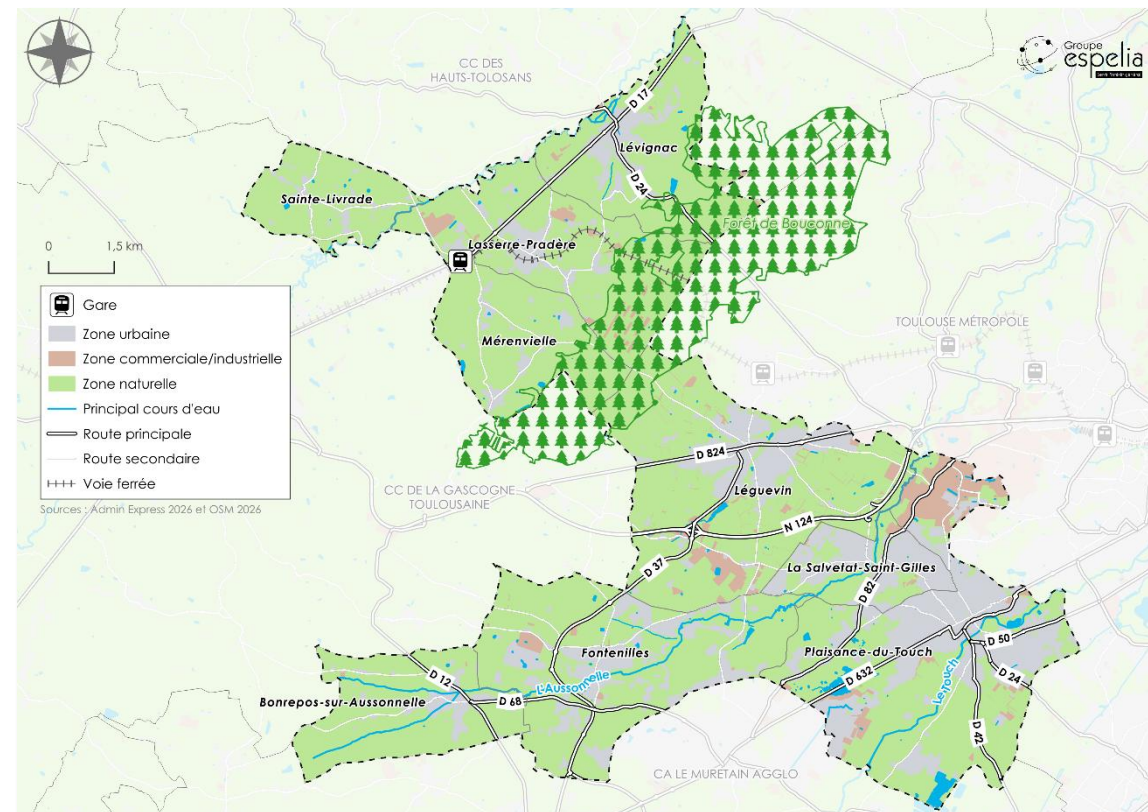
Le développement économique du Grand Ouest Toulousain se heurte à une contrainte désormais centrale : **l'offre de foncier économique et d'immobilier d'activités est inférieure à la demande**, alors même que le territoire cherche à renforcer son tissu productif et à mieux capter des emplois. Plus de **165 000 m²** de surface de plancher économique ont été construits en dix ans, dont près de **50 %** de locaux logistiques et industriels et **20 %** de bureaux, ce qui traduit une dynamique réelle de production. Pour autant, plusieurs projets de zones d'activités restent à concrétiser et la question n'est plus seulement d'ouvrir de nouveaux espaces, mais de **hiérarchiser** les capacités d'accueil, les types d'activités recherchées (ex : favoriser le développement du tissu productif et industriel, en régulant l'implantation d'activités logistiques et de transports) et les conditions d'aménagement.

Le sujet est d'autant plus structurant que le territoire présente déjà une forte concentration de ses espaces économiques sur sa partie sud, en lien avec les grands axes, les pôles urbains et les secteurs les mieux connectés. Cette géographie renforce l'attractivité de certains sites, mais elle accentue aussi la concurrence entre usages du sol : développement résidentiel, activités économiques, préservation agricole, qualité paysagère et maîtrise des déplacements. La question foncière ne peut donc pas être lue isolément ; elle engage directement le modèle de développement du territoire. Des arbitrages devront notamment être pris dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Le schéma au développement économique pose plusieurs termes du débat :

- la nécessité de **finaliser une stratégie foncière** à l'échelle intercommunale ;
- le besoin de **développer une offre d'espaces économiques** plus lisible et mieux calibrée ;
- la recherche d'un aménagement plus **vertueux**, tenant compte des contraintes environnementales, paysagères et de mobilité ;
- l'enjeu de mieux distinguer ce qui relève de l'**accueil d'activités nouvelles**, du **parcours résidentiel des entreprises locales** et de la **requalification** de sites existants.

Il chiffre d'ailleurs les ordres de grandeur du sujet : l'hypothèse de **40 hectares cessibles** commercialisés à horizon de dix ans est identifiée comme un levier important de création d'emplois, mais elle est posée comme un exercice théorique, à confronter aux capacités réelles du territoire et aux arbitrages à venir. Dans un contexte de **sobriété foncière** et de tension accrue sur l'usage des sols, le développement économique ne pourra donc pas reposer sur une logique d'extension seule ; il suppose une doctrine claire sur les localisations à privilégier, les formes d'occupation à rechercher et les activités à prioriser.



160 000 m² de SDP économique construits en 10 ans

50 % de locaux logistiques / industriels

20 % de bureaux

Hypothèse de **40 ha** cessibles à horizon 10 ans

PROJET DE
TERRITOIRE

Une économie de proximité à conforter dans les centralités

L'économie de proximité occupe une place importante dans le fonctionnement du Grand Ouest Toulousain, en cohérence avec son profil résidentiel. Les commerces, services, artisans, activités de loisirs et petite production constituent une part essentielle de l'offre locale, mais leur répartition reste inégale selon les communes et les centralités. Le sud concentre l'essentiel des polarités commerciales et de services, tandis que le nord repose davantage sur une offre de proximité plus diffuse, avec un rôle particulier de **Lévignac**, et plus ponctuellement de **Mérenvielle** ou du secteur **Génibrat à Fontenilles** pour l'artisanat, les services et la petite production.

Cette économie de proximité reste toutefois incomplètement structurée à l'échelle intercommunale. Une partie des dépenses des habitants continue de s'orienter vers l'extérieur du territoire, en particulier vers les grandes polarités commerciales de l'aire toulousaine. À l'intérieur même du Grand Ouest Toulousain, les situations sont contrastées :

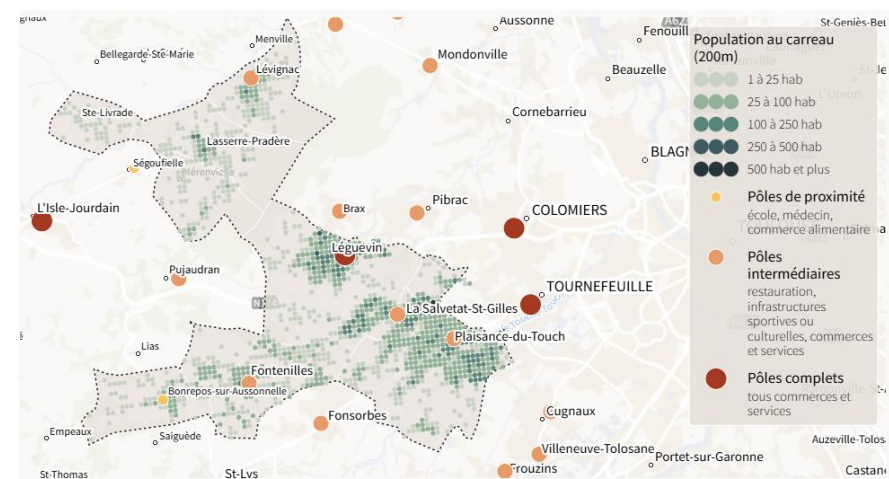
- des centralités disposent d'un tissu commercial et de services relativement constitué ;
- d'autres connaissent une offre plus fragile, plus dispersée ou plus difficile à renouveler ;
- les besoins de connaissance sur la **vacance commerciale**, les implantations et les dynamiques de marché restent encore importants.

Le commerce de proximité apparaît ainsi moins comme un secteur secondaire que comme un levier direct de vie locale, d'animation des centralités et de captation des dépenses résidentielles. C'est dans ce sens que le schéma de développement économique a retenu un axe spécifique "**agir pour l'économie de proximité**", avec un travail sur le **management du commerce**, la connaissance des dynamiques commerciales et l'accompagnement des communes dans leurs actions sur les centralités.

Le tourisme et les loisirs relèvent, à ce stade, de la même logique de proximité plus que d'une économie touristique pleinement constituée. Le territoire dispose d'atouts réels — **forêt de Bouconne**, équipements de loisirs, offres privées comme le **zoo**, le **golf** ou certains sites événementiels — mais l'ensemble reste encore peu structuré, avec une **carence d'hébergement** et une offre insuffisamment lisible à l'échelle métropolitaine. La question posée n'est donc pas celle d'une destination touristique autonome déjà constituée, mais plutôt celle de la valorisation d'une offre de **loisirs, nature et excursion de proximité**, utile à la fois aux habitants, aux excursionnistes et à l'attractivité globale du territoire. Le tourisme d'affaire peut également constituer une voie de réflexion intéressante.

Cette double lecture est importante : commerce, services, loisirs et tourisme de proximité participent d'abord de la **qualité d'usage** du territoire et de sa capacité à transformer sa base résidentielle en activité économique locale. Leur consolidation relève donc autant d'une stratégie de développement économique que d'une politique de centralités et de cadre de vie.

Sources : Schéma de développement économique du Grand Ouest Toulousain ; diagnostic agricole et alimentaire.



Principaux pôles de commerces et de services du territoire du Grand Ouest Toulousain et de ses territoires voisins (Diagnostic Mobilité / INSEE 2021)

04

Services à la population et qualité de vie



PROJET DE
TERRITOIRE

Un territoire familial et attractif, avec une offre de services globalement développée mais inégalement répartie

Le Grand Ouest Toulousain combine une **forte dynamique démographique** et un **profil d'habitants très familial**, ce qui place les services à la population au cœur du fonctionnement territorial. Entre **2010 et 2019**, la population augmente de **20 %**, à un rythme supérieur à celui du département. Le territoire compte **45 % de familles avec enfants**, contre **33 %** en Haute-Garonne ; ce poids est encore plus marqué à **Fontenilles** et dans la **vallée de la Save**. Le profil santé confirme cette lecture, avec une population **jeune, 20,9 % de moins de 15 ans** et un indice de vieillissement nettement plus faible qu'aux échelles de comparaison. Cette configuration entretient une demande forte en **petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité** et services du quotidien.

Le territoire n'aborde pas ces besoins sans ressources. L'offre est déjà **structurée** sur plusieurs champs, avec une répartition lisible entre communes, SIVOM et intercommunalité.

- Les communes et le SIVOM portent l'essentiel de la **petite enfance** et de l'**enfance-jeunesse**.
- Le Grand Ouest Toulousain assure l'**animation de la vie sociale** via les **Maisons des habitants** et l'**Espace France Services**.
- La CTG souligne un **taux de couverture élevé en accueil du jeune enfant : 66 places pour 100 enfants**.

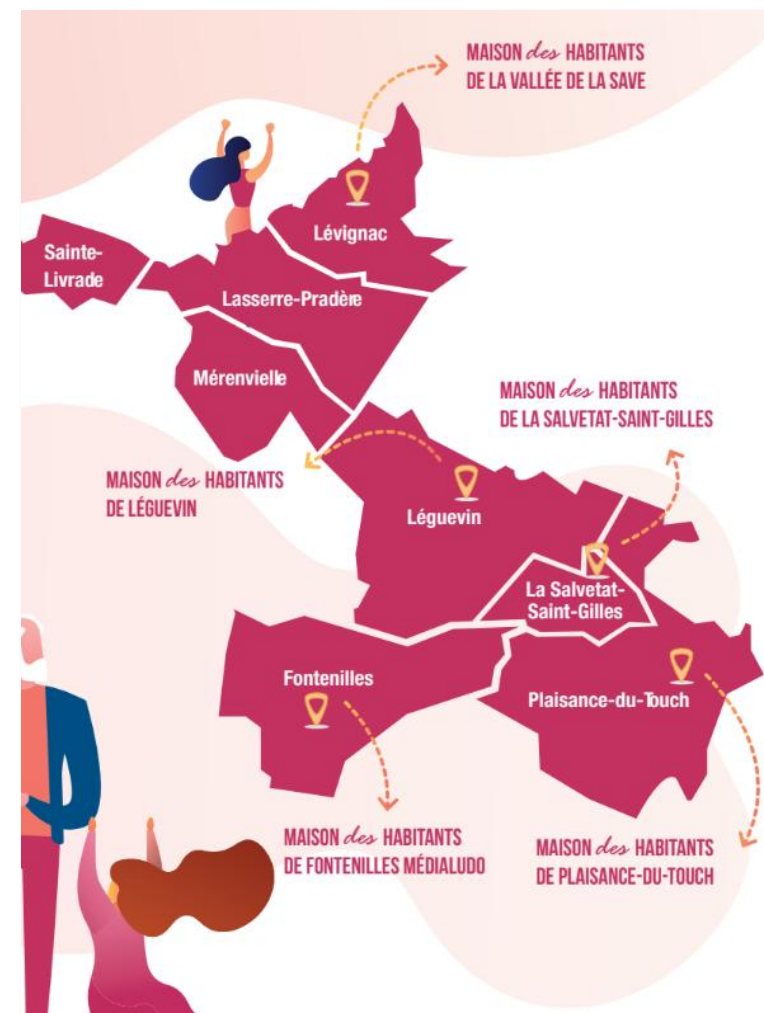
L'enjeu tient donc moins à l'absence d'offre qu'à son **inégle répartition** et à son **accessibilité réelle**. Les services et les structures d'accès aux droits se concentrent davantage dans les **communes urbaines**, tandis que la **vallée de la Save** et certains **quartiers excentrés de Plaisance-du-Touch, La Salvétat-Saint-Gilles et Lègevin** apparaissent moins bien couverts. La présence de la **MDS**, des permanences sociales, des points d'accès numériques CAF ou de France Services compense partiellement ces écarts, sans les effacer. Dans un territoire où les mobilités restent contraintes, la qualité de l'offre ne se mesure donc pas seulement au nombre d'équipements, mais à la capacité effective des habitants à y accéder simplement.

Cette première lecture fait apparaître une tension structurante :

- une **croissance familiale soutenue**,
- une **géographie contrastée** entre pôles urbains et communes plus isolées,
- un besoin accru de **coordination** entre acteurs pour éviter les ruptures de parcours.

L'enjeu n'est pas de bâtir une offre ex nihilo, mais de mieux organiser un **maillage lisible et accessible** à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Sources : CTG 2024-2028 du Grand Ouest Toulousain ; Profil santé / CLS 2023 ; Bilan général des projets sociaux des Maisons des habitants



Répartition des maisons des habitants sur le territoire du Grand Ouest Toulousain. Source : Plaquette d'information du site du Grand Ouest Toulousain

Les Maisons des Habitants structurent une armature de proximité et donnent corps à l'intercommunalité

Le Grand Ouest Toulousain dispose d'une **armature intercommunale de proximité** déjà bien identifiée, portée en premier lieu par les **Maisons des habitants**. Celles-ci ne se limitent plus à une fonction d'animation locale ; elles constituent des **points d'appui de proximité** pour l'accueil, l'orientation, la parentalité, l'accès aux droits, le bien-vieillir et, plus largement, pour la mise en réseau des acteurs sociaux à l'échelle des bassins de vie. Le bilan général souligne leur montée en puissance comme **structures ressources** du territoire, capables à la fois d'animer la vie sociale, de faire réseau et d'appuyer des dynamiques de coopération plus larges.

Cette évolution est importante à l'échelle du Grand Ouest Toulousain, car elle a aussi contribué à **mettre en visibilité l'intercommunalité** dans le quotidien des habitants. Le changement d'appellation, du **centre social** vers la **Maison des habitants**, a participé à rendre ces lieux plus lisibles, plus ouverts et moins associés aux seuls publics en difficulté. Surtout, leur déploiement sous une identité commune a donné une traduction concrète de l'action communautaire sur le territoire :

- à **Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles, la Vallée de la Save** ;
- puis plus récemment à **Fontenilles**, avec une nouvelle structure ouverte en 2025.

L'intérêt de cette armature tient aussi à sa fonction d'**interface** dans un territoire où les services restent inégalement répartis et où les mobilités compliquent l'accès aux ressources. Les Maisons des habitants orientent, rendent l'offre existante plus lisible, facilitent l'interconnaissance entre acteurs et soutiennent des parcours souvent éclatés entre plusieurs institutions. Les bilans mettent en avant leur mobilisation sur la **parentalité**, le **bien-vieillir**, l'**accès aux droits**, la **lutte contre le non-recours** et la participation habitante, en articulation avec les communes, la **MDS**, **France Services**, la CAF et les partenaires associatifs.

Le point de tension tient moins à la légitimité de cet outil qu'à sa **couverture** et à son **appropriation différenciée** selon les secteurs du territoire. Les Maisons des habitants renforcent la cohérence intercommunale, mais elles n'annulent ni les écarts de maillage, ni les effets de distance, ni les différences d'intensité de services entre bassins de vie. L'enjeu, pour la suite, est donc de consolider leur rôle comme **ossature de proximité** d'une politique intercommunale plus lisible, plus accessible et mieux articulée avec les autres acteurs du quotidien.



Maison des habitants de Fontenilles. Source : Site du Grand Ouest Toulousain

PROJET DE
TERRITOIRE

Une forte présence des familles, mais des équilibres fragiles sur l'enfance, la jeunesse et la parentalité

Le Grand Ouest Toulousain présente un **profil très familial**, qui soutient des besoins élevés en **petite enfance**, **enfance-jeunesse** et **parentalité**. La CTG souligne à la fois le poids des **familles avec enfants (45 % des ménages, contre 33 % dans le département)**, la reprise des naissances dans plusieurs secteurs et une offre déjà structurée par les communes, le SIVOM et les partenaires institutionnels. Le territoire dispose ainsi d'un socle réel de services, avec un **taux de couverture élevé en accueil du jeune enfant (66 places pour 100 enfants)**, mais qui repose majoritairement sur l'**accueil individuel**. Les politiques éducatives locales sont également bien installées, notamment à travers les **PEDT**, les accueils de loisirs et plusieurs actions de soutien à la parentalité.

Cette lecture doit toutefois être nuancée. La croissance démographique ne se traduit pas partout par une consolidation automatique des effectifs scolaires ou par l'arrivée continue de jeunes ménages avec enfants en bas âge. Plusieurs communes font état, dans les entretiens, de **fermetures de classes** ou de difficultés à renouveler les publics familiaux. Ce décalage s'explique par plusieurs phénomènes qui se cumulent :

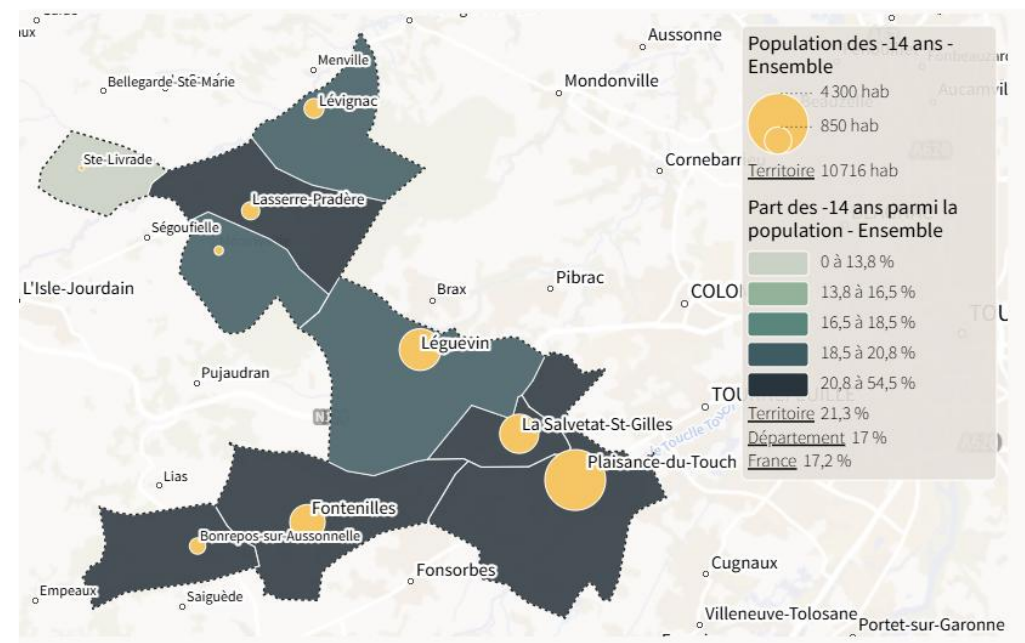
- une part de la croissance repose sur des **dynamiques résidentielles moins familiales** qu'auparavant ;
- le **renchérissement du foncier et du logement** limite l'installation de jeunes ménages ;
- dans certaines communes, le renouvellement se fait davantage par **division parcellaire**, avec des volumes modestes et des effets moins immédiats sur les écoles ;
- ailleurs, le vieillissement sur place des ménages déjà installés réduit mécaniquement le poids des jeunes enfants.

Autrement dit, le territoire reste familial, mais de façon **moins homogène** et parfois **moins renouvelée** que ne le laisserait penser la seule hausse de population. Cela explique que des tensions puissent coexister entre elles : besoins importants en services aux familles d'un côté, fragilité de certains équilibres scolaires ou difficultés de recrutement en petite enfance de l'autre.

Les besoins apparaissent aussi plus marqués sur certains publics ou certaines étapes du parcours :

- la **parentalité**, avec une forte part de **familles monoparentales** et des besoins d'accompagnement identifiés par la CTG ;
- les **enfants en situation de handicap** et, plus largement, les enjeux d'**inclusion** ;
- les **adolescents**, souvent moins bien couverts que la petite enfance ou l'enfance ;
- les continuités entre temps scolaire, périscolaire, extrascolaire et accompagnement des familles.

Le sujet n'est donc pas seulement de maintenir une offre quantitativement suffisante, mais d'adapter plus finement les réponses à des **dynamiques familiales différenciées**, avec des besoins qui restent élevés à l'échelle du territoire tout en évoluant de manière contrastée selon les communes et les bassins de vie.



Population des -14 ans par commune sur le territoire du Grand Ouest Toulousain
(Diagnostic Mobilité / INSEE 2022)

PROJET DE
TERRITOIRE

Un accès aux droits, aux soins et à la prévention freiné par les distances et les écarts de couverture

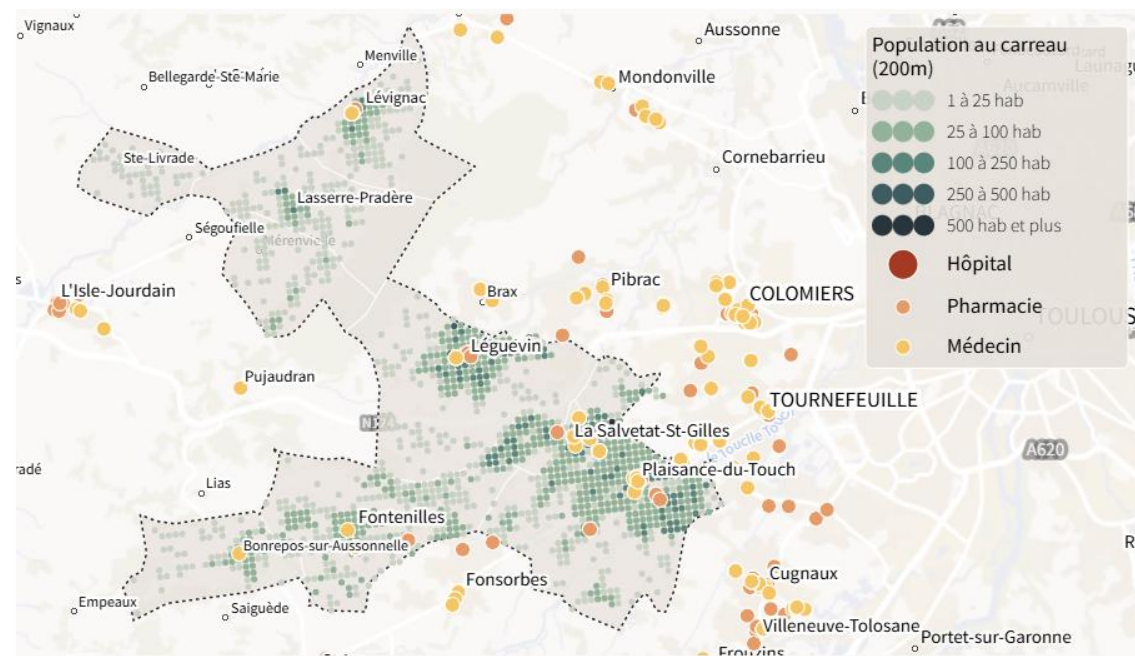
Le Grand Ouest Toulousain bénéficie d'une situation sociale et sanitaire globalement **plutôt favorable** à l'échelle départementale : les niveaux de diplôme sont plus élevés, le **taux de pauvreté** plus faible (**8,2 %**), le **revenu médian** plus élevé, et plusieurs indicateurs de santé sont relativement bons. Cette situation d'ensemble ne doit toutefois pas masquer des fragilités plus diffuses, liées moins à une forte précarité concentrée qu'à des **difficultés d'accès**, des situations d'**isolement** et des besoins d'accompagnement dispersés dans l'espace.

L'accès aux droits et aux services repose sur une offre réelle, mais **fragmentée**. Le territoire s'appuie sur la **MDS de La Salvétat-Saint-Gilles**, ses points d'accueil de proximité, les **Maisons des habitants**, **France Services**, les CCAS et divers partenaires. La CTG souligne néanmoins une couverture plus faible dans la **vallée de la Save** et dans certains **quartiers excentrés** des communes urbaines. Dans ces secteurs, les difficultés tiennent moins à l'absence totale de dispositifs qu'à leur éloignement, à leur lisibilité parfois réduite, et à la dépendance à la voiture pour y accéder. Le fonctionnement en réseau compense en partie ces écarts, mais ne les efface pas.

Le même constat vaut pour la santé. Le profil santé met en évidence une **baisse de la densité des médecins généralistes et des infirmiers libéraux**, alors même que les besoins progressent. L'offre est plus dense dans les communes urbaines, tandis que les communes rurales ou plus éloignées se trouvent plus dépendantes de polarités extérieures ou de mobilités du quotidien parfois contraignantes. À cela s'ajoutent :

- des besoins de **prévention** encore perfectibles ;
- des difficultés de prise en charge sur la **santé mentale** ;
- des tensions croissantes sur l'accompagnement des publics fragiles, en particulier lorsqu'ils cumulent éloignement, isolement et faible mobilité.

La question n'est donc pas seulement celle du nombre de professionnels ou d'équipements, mais celle de leur **accessibilité concrète**. Dans un territoire vaste, contrasté et très dépendant de l'automobile, les écarts d'accès se creusent plus vite pour les ménages fragiles, les jeunes, les personnes âgées ou celles qui renoncent plus facilement à engager des démarches. Cela donne une importance particulière aux fonctions d'**accueil, d'orientation et de médiation**, qui deviennent un maillon décisif pour éviter que les distances géographiques ne produisent des distances sociales.



Equipements de santé du Grand Ouest Toulousain et de ses territoires voisins
(Diagnostic Mobilité / Sources : Base permanente des équipements (INSEE 2024) | Filosofi, Données carroyées (INSEE 2021))

Le vieillissement, le handicap et les fragilités sociales appellent des réponses de proximité plus coordonnées

Le Grand Ouest Toulousain reste un territoire **plus jeune** que les moyennes départementale et régionale, mais le **vieillissement progresse** et fait émerger des besoins plus visibles de proximité. Le profil santé indique un indice de vieillissement encore modéré, mais en hausse, tandis que la CTG et les entretiens convergent sur la montée des enjeux liés au **maintien à domicile**, à l'**isolement**, aux mobilités contraintes et à l'accès aux services pour les personnes âgées. Cette question est particulièrement sensible dans les **communes rurales** et les secteurs plus éloignés des polarités de services, où la perte d'autonomie se combine plus rapidement avec l'éloignement et la dépendance à la voiture.

Les besoins ne concernent pas uniquement les seniors. Le territoire présente aussi plusieurs signaux d'attention sur les situations de **handicap**, d'**inclusion** et de **fragilité sociale**. Le profil santé relève une part élevée d'**enfants bénéficiaires de l'AEEH**, tandis que la CTG insiste sur les besoins d'accompagnement des familles confrontées au handicap, à la monoparentalité ou à des situations sociales complexes. Dans un territoire globalement favorisé, les vulnérabilités existent donc moins sous la forme d'une précarité massive que de situations plus **diffuses**, parfois peu visibles, mais qui nécessitent un accompagnement fin et coordonné.

Plusieurs ressources existent déjà :

- une offre médico-sociale et sociale structurée autour de la **MDS**, des **CCAS**, des **Maisons des habitants** et des partenaires associatifs ;
- plus de **250 places en EHPAD** à l'échelle du territoire ;
- un **SSIAD**, des interventions à domicile, des permanences sociales et des actions de prévention.

L'enjeu porte moins sur la création ex nihilo de dispositifs que sur leur **articulation effective**. Entre vieillissement, handicap, accès aux droits, santé, parentalité et isolement, les parcours sont souvent éclatés entre plusieurs intervenants. La qualité de vie dépend alors fortement de la capacité du territoire à proposer des **réponses lisibles, coordonnées et de proximité**, en particulier pour les habitants les plus éloignés des services.

6,3 % des habitants ont **75 ans ou plus**, soit **2 624 personnes** à l'échelle du territoire

3 % des adultes de **20 à 59 ans** perçoivent l'**AAH**

33,9 % des **75 ans ou plus vivant à domicile** vivent seuls, soit **809 personnes**

Part élevée d'**enfants bénéficiaires de l'AEEH** à l'échelle du territoire

Source : Profil santé / CLS 2023 du Grand Ouest Toulousain (CREAI-ORS Occitanie)



05

Transition écologique et résilience

PROJET DE
TERRITOIREUne transition écologique désormais inscrite dans l'action
intercommunale

Le Grand Ouest Toulousain a nettement changé de positionnement en quelques années sur les sujets de transition écologique. Là où ces questions relevaient encore récemment d'actions plus dispersées, l'agglomération s'est désormais dotée d'un **cadre d'action intercommunal plus lisible**, avec une stratégie climat formalisée, des déclinaisons sectorielles dans plusieurs politiques publiques et un outillage progressif du pilotage. Cette évolution se lit autant dans la production de documents cadres que dans la manière dont la transition commence à irriguer des champs très différents de l'action communautaire.

Cette structuration s'est accélérée sur une période récente, autour d'un ensemble désormais assez dense de démarches : **PCAET, PLH, schéma directeur des mobilités, PAT**, projet de **PLUi**, politiques de prévention des déchets, budget vert, feuilles de route et premiers outils de suivi. L'intérêt de cette séquence n'est pas seulement institutionnel. Elle montre que la transition écologique n'est plus traitée comme un bloc spécialisé, mais qu'elle commence à être appréhendée dans ses liens avec :

- l'**habitat** ;
- les **mobilités** ;
- l'**aménagement** ;
- l'**agriculture-alimentation** ;
- les **déchets** et la **gestion des ressources**.

Cette montée en puissance ne signifie pas que le territoire serait déjà arrivé à un stade de maturité élevé. Elle traduit plutôt une **phase de consolidation** : les objectifs sont mieux posés, les champs d'intervention plus clairement identifiés, mais la mise en cohérence, l'évaluation et l'appropriation politique restent encore en construction. Les premiers exercices d'audit et de feuille de route confirment d'ailleurs cette situation intermédiaire : le territoire dispose déjà d'une base de travail réelle, mais encore inégalement traduite selon les politiques concernées et selon le degré de formalisation des actions.

Le Grand Ouest Toulousain a ainsi franchi un cap : la transition écologique y constitue désormais un **registre structurant de l'action publique intercommunale**, et non plus un ensemble de démarches parallèles. Le sujet n'est plus tant celui de son émergence que celui de sa **traduction concrète**, de sa **mise en cohérence** et de sa capacité à orienter plus directement les arbitrages du territoire.

Réduction et valorisation des déchets : des actions concrètes sur le territoire

Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), Le Grand Ouest Toulousain renforce ses actions pour réduire la production de déchets à la source et améliorer leur valorisation.

Lutte contre le gaspillage alimentaire :
des résultats encourageants

Le Grand Ouest Toulousain travaille en partenariat avec l'association Proportion pour accompagner les établissements scolaires dans la réduction du gaspillage alimentaire. En 2023/2024, trois écoles de Léguevin et leur cuisine centrale ont été accompagnées. Le diagnostic initial faisait état de 11,8 tonnes de nourriture jetées par an, soit 75 kg par jour et 87 g par élève et par jour. À l'issue de l'accompagnement, les quantités jetées ont baissé de manière significative : 4 tonnes en moins, pour une moyenne de 53 g par élève et par jour. En 2024, la restauration scolaire de Plaisance-du-Touch a été intégrée au dispositif. L'accompagnement se déroule en deux phases : les écoles Les 3 Pommes et Kergomard sur la période septembre-décembre 2024, puis les autres écoles et la cuisine centrale sur l'année 2025.

Tri des biodéchets : un développement constant

Le tri à la source des biodéchets est une priorité. En 2024, 389 composteurs domestiques ont été distribués avec une courte formation à leur utilisation. 824 bioseaux ont également été remis aux usagers, facilitant la collecte des déchets alimentaires à domicile. Aujourd'hui, le territoire compte 52 solutions collectives de tri à la source, installées dans les communes ou en pied d'immeuble.

Valorisation des végétaux : trois services complémentaires

Le Grand Ouest Toulousain propose aux habitants plusieurs solutions pour valoriser les déchets verts tout en préservant les ressources naturelles :



- **Le broyage à domicile**, qui a permis à 158 foyers de bénéficier du service en 2024. Près de 950 m³ de branches ont été broyées, produisant 190 m³ de broyat réutilisé par les habitants, les composteurs partagés ou les communes.
- **Le broyage des sapins de Noël**, organisé après les fêtes, a permis de collecter 1 978 sapins sur 27 points de collecte répartis dans les huit communes.
- **La collecte en big-bag**, qui a concerné 455 foyers et permis de récupérer 70 tonnes de végétaux.

Sensibilisation et mobilisation citoyenne

Le service Biodéchets a mené tout au long de l'année de nombreuses actions de sensibilisation, notamment auprès des plus jeunes. Des animations ont été organisées dans les écoles, ainsi que lors d'événements nationaux comme Tous au compost, la Fête de la nature, la Fête du sol vivant ou encore la Semaine européenne de réduction des déchets. Le service a également participé à plusieurs manifestations communales : Florissance et Festifamilles à La Salvat-Saint-Gilles, le Troc Plants et l'Éco-Touch à Plaisance-du-Touch. Enfin, des interventions ont été conduites en partenariat avec Decoset ainsi que dans les jardins familiaux et les résidences collectives pour présenter les principes du compostage en pied d'immeuble.

Extrait du rapport d'activité 2024.

PROJET DE
TERRITOIRE

Un modèle territorial fortement consommateur d'énergie, dominé par les mobilités et l'habitat

Le profil énergétique du Grand Ouest Toulousain renvoie d'abord à son **mode de développement territorial**. La consommation d'énergie finale atteint environ **650 GWh/an**, portée avant tout par les **transports (45 %)** et le **résidentiel (36 %)**, loin devant le tertiaire, l'industrie et l'agriculture. Cette structure montre que les principaux ressorts de consommation ne se situent pas dans un tissu productif intensif, mais dans la combinaison entre **déplacements quotidiens, habitat résidentiel** et **organisation spatiale** du territoire.

Cette lecture est renforcée par la composition du mix énergétique. Les **produits pétroliers** représentent à eux seuls **50 % des consommations** et **55 % de la facture énergétique**, ce qui souligne le poids des mobilités routières dans le fonctionnement ordinaire du territoire. La question énergétique ne se limite donc pas ici à un enjeu technique de production ou d'efficacité ; elle renvoie directement à un territoire de lisière métropolitaine dont le fonctionnement quotidien reste fortement dépendant de la voiture, des distances parcourues et de l'articulation entre lieux d'habitat, d'emploi et de services.

L'autre grand poste de sensibilité est le **parc résidentiel**. Le territoire est marqué par une place importante du logement individuel, qui alimente à la fois les consommations d'espace et les besoins énergétiques. L'effort visé en matière de rénovation est d'ailleurs significatif, avec une ambition portée sur **25 % du parc de logements à l'horizon 2030**, soit environ **500 logements par an**, pour un potentiel estimé de **2 500 passoires thermiques**. Ce point éclaire bien la nature du constat :

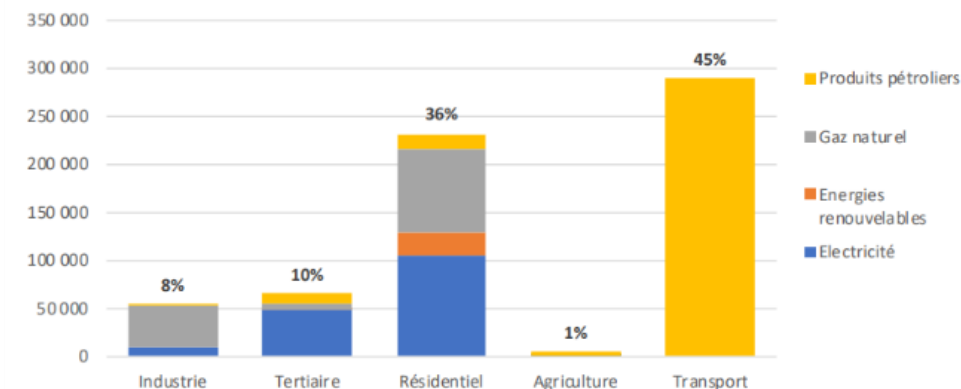
- la transition énergétique du territoire se joue d'abord dans la transformation du **parc de logements** ;
- elle concerne à la fois le **parc privé**, le **parc social** et les situations de **précarité énergétique** ;
- elle met directement en relation les politiques de **l'habitat**, du **climat** et de **l'aménagement**.

Les mobilités constituent enfin le troisième pilier de ce modèle énergivore. Les actions déjà engagées sur le vélo, l'intermodalité, l'autopartage ou la structuration d'une offre plus diversifiée montrent une évolution réelle de l'action publique. Mais le poids énergétique des déplacements reste lié à une organisation territoriale où les alternatives à l'automobile demeurent encore limitées ou inégalement accessibles selon les secteurs. Les consommations d'énergie traduisent ainsi un fait plus large : la transition se joue ici au croisement des **formes urbaines**, des **conditions de déplacement** et de la **localisation des fonctions territoriales**.

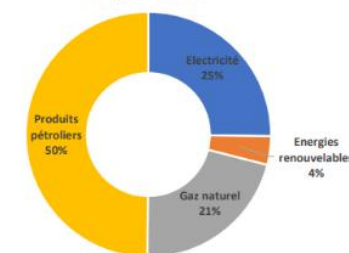
Au Grand Ouest Toulousain, le cœur des consommations se concentre donc moins dans des secteurs spécialisés que dans le fonctionnement quotidien du territoire lui-même. C'est bien l'articulation entre **habitat, mobilités** et **aménagement** qui constitue ici le principal noyau de dépendance énergétique.

Sources : PCAET, COT

Consommation d'énergie finale,
en MWh, par secteur et par source



Répartition de la consommation énergétique
finale, par source



Source : OREO

PROJET DE
TERRITOIREDes espaces naturels, agricoles et hydrauliques qui constituent une
ressource majeure du territoire

Le Grand Ouest Toulousain se distingue par la place encore importante de ses **espaces naturels, forestiers, agricoles et hydrauliques** dans un contexte de frange métropolitaine soumis à de fortes pressions d'urbanisation. Cette armature constitue l'un des traits structurants du territoire : la **forêt de Bouconne**, les vallées, les cours d'eau, les espaces agricoles ouverts, les lisières urbaines et les poches de nature forment un ensemble continu qui pèse à la fois dans le fonctionnement écologique local, dans la qualité du cadre de vie et dans l'image même du territoire. La séquestration carbone donne un premier ordre de grandeur de cette fonction : le territoire stocke environ **2 MtCO₂e** dans ses sols et sa végétation, soit l'équivalent de **6 années d'émissions**, avec un rôle prépondérant de la forêt.

Cette armature ne relève pas seulement d'un enjeu de préservation paysagère. Elle constitue une **ressource territoriale** au sens large, à la fois :

- réservoir de **biodiversité** ;
- support de **continuités écologiques**, aujourd'hui fragmentées (notamment sur l'axe est-ouest) et fragilisées par la pression urbaine ;
- trame **hydraulique** structurante. Ces enjeux hydrauliques sont d'autant plus sensibles que le territoire connaît déjà des tensions fortes sur l'eau, tant en quantité qu'en qualité, appelant une vigilance particulière dans les choix d'urbanisation ;
- espace de respiration, de rafraîchissement urbain et de lutte contre les îlots de chaleur, dans un contexte d'augmentation des épisodes caniculaires ;
- espace de **respiration** et de loisirs dans l'ouest toulousain.

La place de la **forêt de Bouconne** est ici centrale. Au-delà de son rôle local, elle participe d'un système écologique et récréatif qui dépasse largement le seul périmètre du Grand Ouest Toulousain. Dans un territoire métropolitain dense et en croissance, elle constitue l'un des principaux ensembles boisés de proximité, ce qui renforce sa valeur d'usage, mais aussi sa sensibilité. Plus largement, les vallées, ruisseaux, fossés, zones d'écoulement et espaces agricoles ouverts contribuent eux aussi à l'équilibre territorial, en reliant les milieux, en soutenant l'infiltration et en limitant certaines ruptures entre espaces urbanisés et espaces ouverts. Cet équilibre reste toutefois fragile : le diagnostic PLUi souligne une **perte de connectivité progressive sous l'effet de l'étalement urbain**, qui fragmente le réseau écologique et fait peser un risque sur sa fonctionnalité à long terme.

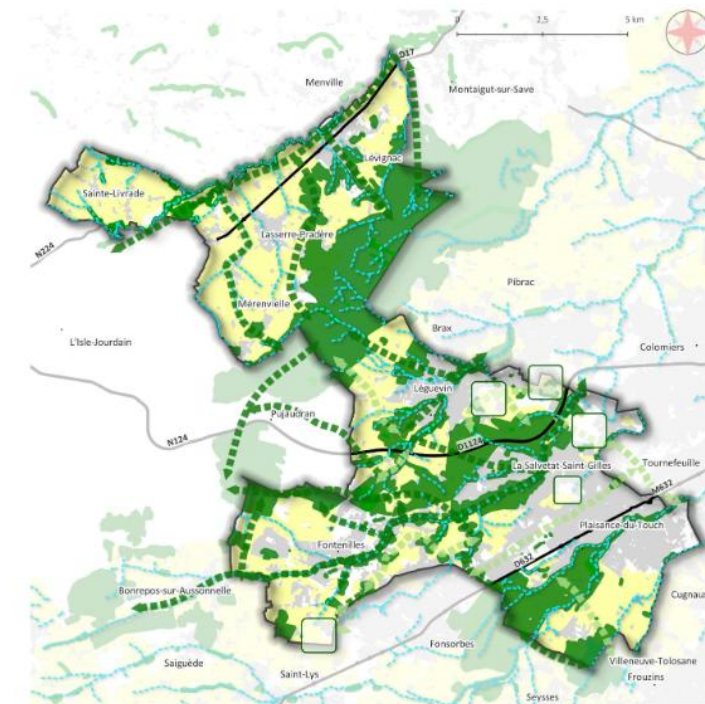
Cette lecture prend un relief particulier dans un territoire situé au sein d'un système hydrographique plus large, structuré par les bassins du **Touch**, de l'**Aussonnelle** et, plus largement, par les logiques de vallées de l'ouest toulousain. Les documents sur les milieux aquatiques et la prévention des inondations montrent bien que les continuités territoriales ne sont pas seulement écologiques ; elles sont aussi **hydrauliques**, et directement liées au fonctionnement des sols, des cours d'eau et des axes de ruissellement. Cela renforce la portée des choix de sobriété foncière, de préservation des espaces ouverts et de maîtrise des interfaces entre urbanisation et milieux.

Le Grand Ouest Toulousain présente ainsi une configuration contrastée : fortement inséré dans la dynamique métropolitaine, mais encore doté d'une **armature naturelle, agricole et hydraulique de grande valeur**. Cette situation donne une place particulière aux enjeux de continuités écologiques, de fonctionnement hydrologique, de maîtrise de l'étalement et de préservation des fonctions ordinaires des sols et des milieux. La biodiversité n'y apparaît donc pas comme un sujet périphérique : elle fait partie, avec l'eau et les espaces ouverts, des composantes majeures de l'équilibre territorial et de l'attractivité du territoire.

Cette situation donne une place particulière aux enjeux de continuités écologiques — aujourd'hui fragilisées —, de fonctionnement hydrologique sous tension, de maîtrise de l'étalement et de renaturation des espaces urbains pour en améliorer la vivabilité.

► Carte de la Trame Verte et Bleue

| Préserver et connecter la trame verte et bleue du territoire



Maintenir voire restaurer les continuités écologiques

Protéger les milieux naturels les plus remarquables qui constituent les réservoirs de biodiversité

Zones à enjeux écologiques faisant l'objet d'une prise en compte dans le cadre des projets

Corridors à préserver et à conforter

Corridor à préserver et à conforter

Corridor à restaurer

Cours d'eau

Préserver la nature ordinaire

Préserver et protéger sur le long terme les espaces agricoles et les infrastructures agroécologiques

Infiller la trame verte et bleue jusqu'à l'espace bâti par la mise en réseau des parcs urbains et des espaces verts et la réouverture de cours d'eau

Fond de plan :

Réseau routier principal

Surface en eau

PROJET DE
TERRITOIRE

L'eau et l'adaptation au changement climatique reconfigurent les conditions de développement du territoire

Au Grand Ouest Toulousain, l'**adaptation au changement climatique** devient un enjeu de plus en plus structurant, dont la question de l'**eau** constitue l'une des traductions les plus concrètes. Le territoire s'inscrit dans un système hydrographique plus large, en lien avec les bassins du **Touch** et de l'**Aussonnelle**, où les logiques de vallées, de ruissellement et d'écoulement pèsent directement sur les conditions d'urbanisation et de gestion des milieux. Les démarches engagées sur l'eau potable, l'assainissement, les eaux pluviales, la GEMAPI et la prévention des inondations montrent que l'eau n'est plus seulement un sujet technique : elle devient un **déterminant d'aménagement** à part entière.

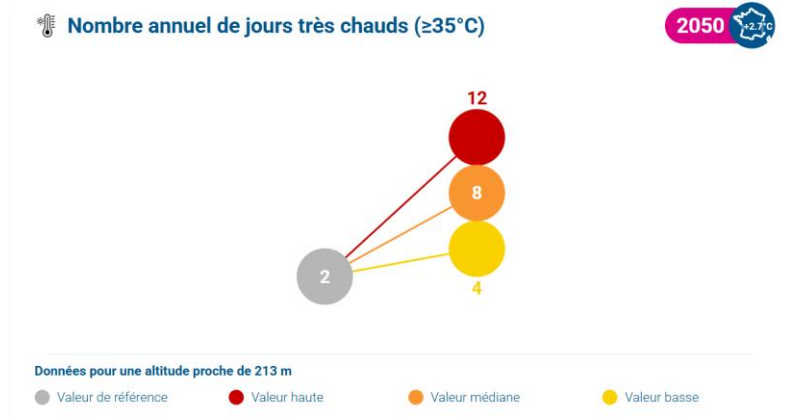
Cette centralité de l'eau s'inscrit dans un contexte climatique plus large. À l'échelle haut-garonnaise, les projections retiennent une hausse des **températures moyennes saisonnières de +2 à +3°C d'ici 2050**, avec des **canicules 5 fois plus fréquentes** et **20 % plus longues**, ainsi qu'une aggravation des épisodes de **sécheresse des sols**. Le cadre climat-énergie local identifie en parallèle une **baisse de la disponibilité de la ressource en eau** dans un contexte d'augmentation des besoins, notamment pour l'agriculture. Dans un territoire en croissance, largement résidentiel et attentif à son cadre de vie, ces évolutions modifient directement les conditions d'habitabilité, de gestion des réseaux, de fonctionnement des sols et de conception des projets.

Les vulnérabilités qui en découlent sont multiples :

- **ressource en eau** plus contrainte ;
- **inondations** par débordement ;
- **ruissellement** accentué par l'imperméabilisation ;
- **retrait-gonflement des argiles** ;
- besoins croissants de **fraîcheur**, de **perméabilité** et de **végétal** dans les espaces urbanisés.

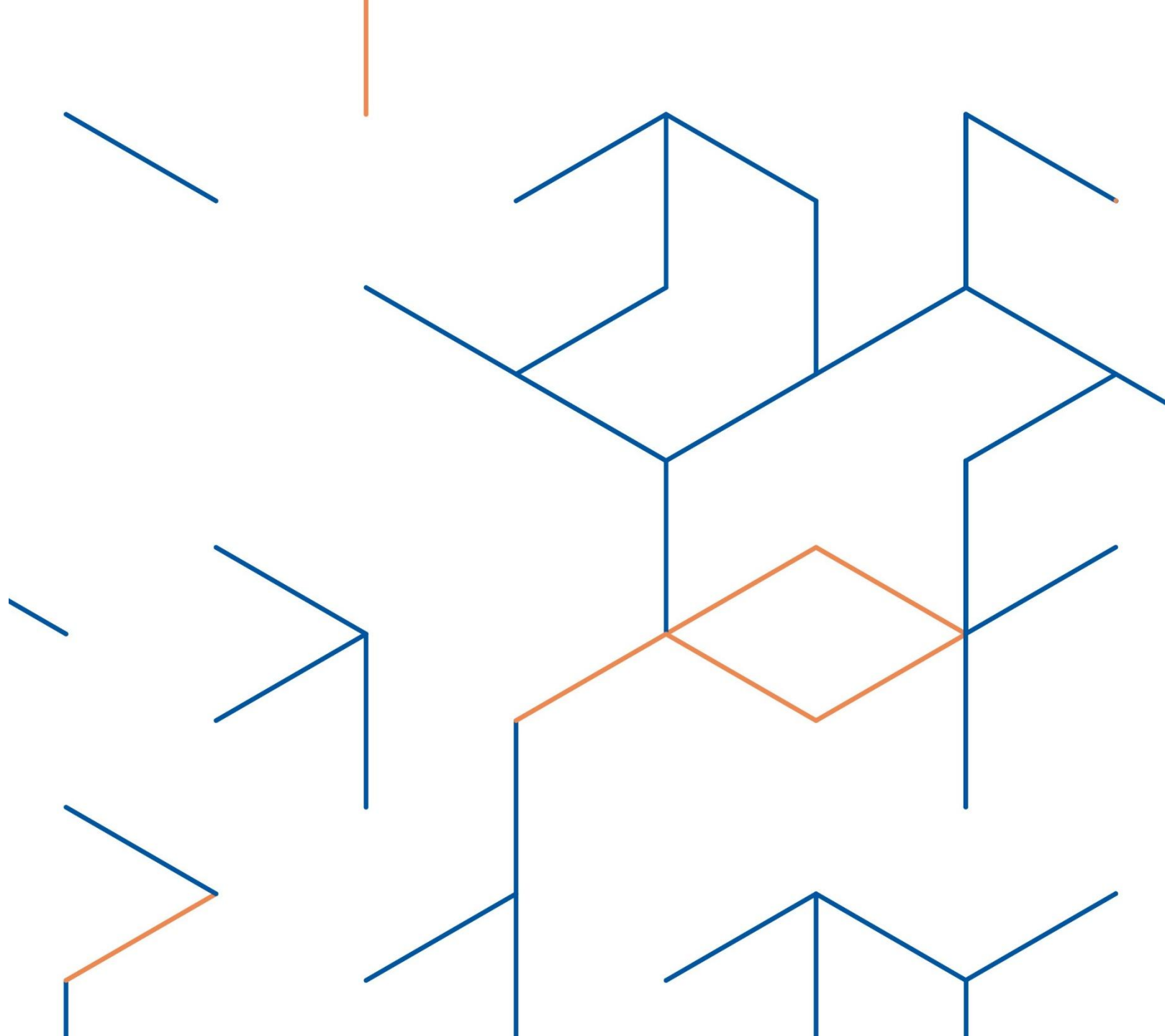
Le PAPI donne à cette lecture une traduction particulièrement concrète. Il montre que l'exposition du territoire ne relève pas seulement du débordement des cours d'eau, mais aussi de phénomènes de **ruissellement** renforcés par l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols, déjà illustrés dans l'ouest toulousain par les épisodes de **juin 2014**. Il met également l'accent sur l'intégration du risque dans l'**urbanisme**, sur l'amélioration de la **culture du risque**, sur les études de ruissellement à mener sur plusieurs secteurs prioritaires et sur la réduction de l'érosion et des écoulements à l'échelle agricole. L'adaptation prend ainsi une dimension très opérationnelle, à la fois dans les documents de planification, dans les projets d'aménagement et dans la gestion quotidienne du territoire. Cette dynamique se traduit très concrètement à travers plusieurs démarches en cours, au premier rang desquelles l'**élaboration des trois schémas directeurs eau** (eau potable, assainissement, eaux pluviales) et le PAPI. Ces démarches interrogent aussi, au-delà de leur volet technique, les **conditions de gouvernance et de financement des compétences eau** : les travaux en cours sur les schémas directeurs viendront alimenter les discussions à venir en CLECT sur l'évaluation des charges transférées.

Dans ce contexte, la gestion à la parcelle, la désimperméabilisation, la capacité d'infiltration des sols, la place du végétal, la préservation des espaces ouverts ou encore le traitement climatique des espaces publics ne relèvent plus seulement de la qualité urbaine ; ils conditionnent de plus en plus la capacité du territoire à absorber les effets du changement climatique et à limiter sa propre vulnérabilité. L'eau et l'adaptation relient ainsi des sujets souvent traités séparément : **urbanisme, voirie, réseaux, agriculture, biodiversité, confort d'été et prévention des risques**.



Un exemple des transformations climatiques à horizon 2050 : l'augmentation du nombre annuel de jours très chauds à Lègevin (Source : ClimaDiag)

Synthèse et enjeux



PROJET DE
TERRITOIRE

Le Grand Ouest Toulousain, un territoire attractif, contrasté et sous tension

Le Grand Ouest Toulousain occupe une place singulière dans l'ouest toulousain. Territoire de **frange métropolitaine**, il bénéficie pleinement de la proximité de **Toulouse** et des grands pôles d'emplois de l'agglomération, tout en conservant des composantes rurales, agricoles et paysagères encore très présentes. Cette double appartenance constitue l'un de ses principaux traits de fond : le Grand Ouest Toulousain est à la fois un territoire **d'accueil résidentiel** très recherché et un territoire qui reste structuré par ses vallées, ses espaces ouverts, sa forêt et des centralités de taille très différenciée. C'est ce qui fait à la fois sa **force d'attractivité** et la complexité croissante de son fonctionnement.

Une attractivité réelle, mais fondée sur un modèle encore très résidentiel

Le territoire continue d'attirer de nouveaux habitants à un rythme soutenu, dans le prolongement de la dynamique métropolitaine toulousaine. Cette attractivité repose sur plusieurs ressorts bien installés :

- la proximité de **Toulouse Métropole** et des grands bassins d'emploi ;
- un **cadre de vie résidentiel** recherché ;
- une offre de logements longtemps adaptée aux trajectoires familiales ;
- une image de territoire offrant un compromis entre proximité urbaine et qualité d'habiter.

Cette dynamique ne se limite plus aux seules communes les plus urbaines ; elle tend à se diffuser à une partie plus large du territoire. Pour autant, elle reste largement portée par un modèle encore très **résidentiel**, plus que par un développement équilibré entre habitat, emplois, services et mobilités. Le territoire accueille, mais il retient moins facilement certains profils lorsque les besoins évoluent :

- jeunes ménages à la recherche d'une offre plus abordable ou plus diversifiée ;
- personnes âgées ayant besoin de solutions de proximité ;
- ménages modestes plus exposés aux coûts du logement, de l'énergie et des déplacements.

Un territoire hétérogène, structuré par des contrastes internes puissants

Le diagnostic montre clairement que le Grand Ouest Toulousain ne fonctionne pas comme un ensemble homogène. Il est traversé par une dissymétrie forte entre :

- un **sud** plus urbain, plus dense, plus équipé, plus connecté à la métropole et concentrant l'essentiel des emplois ;
- un **nord** plus rural, plus diffus, moins doté en services et plus dépendant de polarités de proximité ou extérieures.

La **forêt de Bouconne** joue dans cet ensemble un rôle majeur. Elle constitue à la fois :

- un repère paysager et environnemental fort ;
- un espace de loisirs et de nature à large rayonnement ;
- mais aussi une **coupure physique** qui renforce les écarts de fonctionnement entre les deux parties du territoire.

Ces contrastes se retrouvent dans presque tous les champs du diagnostic :

- dans les **mobilités**, avec un sud mieux connecté et un nord plus contraint ;
- dans les **centralités**, plus structurées au sud et plus modestes au nord ;
- dans l'**économie**, fortement concentrée sur la frange sud ;
- dans les **services à la population**, dont l'accessibilité reste

très variable selon les bassins de vie.

Des atouts territoriaux solides, mais de plus en plus exposés

Le Grand Ouest Toulousain dispose pourtant d'un socle d'atouts particulièrement fort. Le territoire bénéficie :

- d'une armature **naturelle, agricole et hydraulique** encore très présente ;
- d'un **cadre paysager** recherché ;
- d'une base familiale importante, même si elle évolue ;
- d'un profil socio-économique globalement favorable ;
- d'une image de territoire agréable à vivre dans l'ouest toulousain.

Mais ces atouts sont désormais soumis à des pressions croissantes. Le modèle de développement hérité du périurbain atteint progressivement ses limites :

- **consommation foncière** importante sur le temps long ;
- dépendance massive à la **voiture individuelle** ;
- formes urbaines parfois peu favorables aux proximités ;
- centralités encore inégalement consolidées ;
- difficulté à mieux articuler habitat, emplois, services et mobilités ;
- montée des vulnérabilités **climatiques, hydrauliques, énergétiques** et, plus diffusément, **sociales**.

Le territoire reste ainsi attractif précisément pour les qualités qu'il risque aussi de fragiliser si leur traduction dans l'aménagement, les mobilités et l'organisation des services n'évolue pas.

PROJET DE
TERRITOIRE

Une agglomération qui a changé d'échelle, mais doit encore affirmer son rôle

Le Grand Ouest Toulousain a clairement changé d'échelle au cours du mandat. L'élargissement progressif de son périmètre, le passage en **communauté d'agglomération** en 2025, l'extension de son portefeuille de compétences et la structuration de son administration traduisent une montée en puissance réelle. Le Grand Ouest Toulousain n'est plus seulement une intercommunalité de coordination ou de gestion courante : il dispose aujourd'hui d'un périmètre plus cohérent, d'une organisation plus lisible et d'une capacité d'action renforcée. Ce changement de statut n'épuise pas à lui seul la question intercommunale, mais il marque l'entrée dans une nouvelle phase, où l'agglomération doit davantage assumer un rôle de mise en cohérence, de portage et d'arbitrage à l'échelle du territoire.

Une intercommunalité plus solide, déjà incarnée sur plusieurs politiques

L'agglomération ne part pas de rien. Elle est aujourd'hui bien identifiée sur plusieurs compétences où son rôle est déjà concret, visible et structuré : **déchets ; Maisons des habitants et France Services ; ADS ; plus récemment mobilités.**

Ces politiques donnent déjà corps à l'intercommunalité dans le quotidien des communes et des habitants. Elles constituent un socle important, à partir duquel le Grand Ouest Toulousain a renforcé sa lisibilité, son utilité et sa présence territoriale. Elles montrent aussi qu'une partie de la montée en puissance intercommunale s'est d'abord faite par des politiques où l'action communautaire produit des effets tangibles en matière de services, d'accès aux droits, de gestion ou d'accompagnement des communes.

Un effort réel de planification et de structuration stratégique

Le Grand Ouest Toulousain ne s'est toutefois pas limité à

consolider des services de proximité. Le mandat a aussi été marqué par un effort réel de production de documents cadres et de montée en puissance sur les fonctions de planification. L'agglomération s'est dotée, selon les politiques concernées, de plusieurs outils structurants : **PCAET, schéma de mobilités, RLPI, PLH, schéma de développement économique.** L'intercommunalité ne se contente plus d'exercer des compétences, elle commence aussi à produire les cadres dans lesquels celles-ci doivent s'organiser à l'échelle du territoire.

Pour autant, cette montée en puissance documentaire ne signifie pas encore que l'agglomération dispose déjà d'une **vision territoriale pleinement affirmée, transversale et partagée.** Elle traduit plutôt un moment de structuration : les outils existent, les cadres se mettent en place, les sujets se précisent, mais leur articulation politique reste encore en cours. Autrement dit, le Grand Ouest Toulousain a commencé à construire une capacité de planification ; il lui reste à mieux faire converger ces documents, à les faire vivre dans le pilotage politique et à les traduire dans une lecture commune du développement territorial.

Une gouvernance fluide, mais un rôle intercommunal encore à clarifier

Le fonctionnement politique du Grand Ouest Toulousain reste marqué par sa petite taille : avec **9 communes**, l'agglomération repose sur un dialogue direct entre maires, qui facilite les arbitrages, la circulation des sujets et une certaine réactivité. Cette configuration constitue un atout réel. Mais elle laisse aussi plus largement ouverte une question de fond : celle du **rôle** que l'intercommunalité entend jouer dans les années à venir.

Le diagnostic fait en effet apparaître une intercommunalité qui a beaucoup fonctionné comme espace de **coopération**, de **solidarité financière**, de **redistribution** et d'**appui aux**

communes, tout en commençant à investir des politiques plus structurantes. Le sujet n'est donc pas de viser un niveau d'intégration homogène sur toutes les compétences, ni de considérer que l'intercommunalité devrait systématiquement se substituer aux syndicats ou aux communes là où d'autres échelles restent pertinentes. Il est plutôt de clarifier plus explicitement, collectivement, ce que le Grand Ouest Toulousain veut être :

- un cadre de **coopération, de mutualisation et de soutien** aux communes ;
- un espace de **redistribution** et d'accompagnement des projets locaux ;
- et/ou un acteur portant plus directement une **vision stratégique** du développement territorial.

Ce n'est pas une alternative rigide, mais une question de curseur et de positionnement. Et c'est précisément ce que le projet de territoire devra aider à expliciter.

Un changement d'échelle réel, mais encore à transformer en cap politique

Au total, le Grand Ouest Toulousain apparaît aujourd'hui comme une agglomération plus solide, plus visible et mieux outillée qu'en début de mandat. Il a renforcé ses services, élargi ses compétences, structuré son administration, engagé plusieurs démarches de planification et consolidé sa place dans le paysage institutionnel local. Mais cette montée en puissance appelle désormais une étape supplémentaire : non plus seulement **faire plus**, mais mieux dire **pour quoi, comment et jusqu'où** l'intercommunalité entend agir. Le changement d'échelle est engagé ; la question est désormais celle de sa traduction en **cap politique partagé**, lisible pour les communes, les élus et les partenaires

PROJET DE
TERRITOIRE

Synthèse – matrice AFOM

FORCES

- **Attractivité résidentielle** forte dans l'ouest toulousain, portée par la proximité métropolitaine et un cadre de vie recherché.
- **Cadre diversifié, paysager, agricole, forestier et hydraulique** structurant, qui constitue à la fois une ressource identitaire, environnementale et résidentielle.
- **Base démographique et sociale globalement favorable** : territoire encore jeune et familial, niveaux de revenus plutôt élevés, profil socio-économique globalement avantageux.
- **Armature de services intercommunaux déjà visible**, notamment autour des déchets, des Maisons des habitants, de France Services et de l'ADS.
- **Montée en puissance institutionnelle réelle** : passage en agglo, élargissement à 9 communes, administration plus structurée, situation financière encore saine.
- **Premiers outils stratégiques déjà produits** : PLUi, PLH, PCAET, schéma de mobilités, schéma de développement économique.

OPPORTUNITES

- **Ouverture d'une nouvelle phase institutionnelle** avec le passage en communauté d'agglomération et la fin de la phase de structuration..
- **Fenêtre de cohérence** offerte par l'enchaînement des documents cadres en cours ou récents (PLUi, PLH, PCAET, schéma de mobilités, schéma de développement économique, 3 schémas eaux, SD aménagements cyclables, diagnostic voirie, SIG intercommunal), qui permet de mieux articuler les politiques publiques.
- **Évolutions métropolitaines à capter**, notamment autour des mobilités, de la 3e ligne de métro, du rabattement vers Colomiers et des recompositions de l'ouest toulousain.
- **Potentiel de rééquilibrage du modèle territorial** par le renouvellement urbain, la requalification des centralités, la diversification de l'habitat et le renforcement des proximités.
- **Montée des enjeux climatiques et de sobriété** qui, au-delà de la contrainte, peuvent servir de levier pour transformer le modèle de développement.
- **Cadres partenariaux déjà en place** (SMEAT, Tisséo, État, Région, Département) qui peuvent être mobilisés comme appuis d'ingénierie, de financement et de positionnement.

FAIBLESSES

- **Territoire plus résidentiel qu'employeur**, avec une forte dépendance aux pôles extérieurs pour l'emploi et une économie locale encore peu dense.
- **Dépendance massive à la voiture**, faibles alternatives crédibles à grande échelle et accessibilité très inégale selon les secteurs.
- **Dissymétries internes** entre sud plus urbain, dense et équipé, et nord plus rural, plus diffus et plus dépendant (fragilité si non pris en compte dans les politiques locales).
- **Offre de logement encore peu diversifiée**, peu adaptée à la diversification des parcours résidentiels, au vieillissement et aux besoins sociaux.
- **Centralités, commerces et services de proximité inégalement structurés**, avec des dépendances importantes à des polarités extérieures.
- **Vision stratégique intercommunale encore en construction** : les documents existent, mais leur articulation politique et leur traduction transversale restent à consolider.
- **Gouvernance encore très centrée sur les maires**, avec une implication plus limitée du collectif élargi d'élus.

MENACES

- **Poursuite d'une croissance résidentielle peu maîtrisée**, accentuant pression foncière, besoins en équipements et déséquilibres territoriaux.
- **Renforcement de la dépendance extérieure** si le territoire n'arrive pas à mieux structurer ses emplois, ses services et ses mobilités.
- **Creusement des écarts nord / sud** en matière d'emplois, services, centralités, mobilités et accès aux ressources.
- **Fragilisation du cadre de vie** par l'étalement, la banalisation des formes urbaines et la pression sur les espaces agricoles et naturels.
- **Aggravation des vulnérabilités climatiques et hydrauliques** : ressource en eau, ruissellement, inondation, retrait-gonflement, confort d'été.
- **Essoufflement de la lisibilité intercommunale** si le Grand Ouest Toulousain ne clarifie pas sa place entre appui aux communes, redistribution et portage de politiques plus structurantes.

**PROJET DE
TERRITOIRE****Synthèse – matrice AFOM****FORCES**

- Attractivité résidentielle
- Cadre de vie et ressources territoriales fortes
- Intercommunalité plus solide

FAIBLESSES

- Dépendance à la métropole et à la voiture
- Ecart marqué d'accessibilité, d'équipements et de mobilités entre les différentes parties du territoire
- Modèle encore très résidentiel

OPPORTUNITES

- Passage en agglo
- Documents cadres récents
- Possibilité de mieux relier développement, proximités et transition

MENACES

- Croissance peu maîtrisée
- Creusement des écarts internes
- Fragilisation du cadre de vie et montée des vulnérabilités.

PROJET DE
TERRITOIRE

Les grands enjeux du territoire

Le diagnostic fait apparaître un territoire qui ne manque ni d'atouts, ni de dynamiques, mais dont les équilibres deviennent plus exigeants à piloter. Le Grand Ouest Toulousain entre dans une phase où l'enjeu n'est plus seulement d'accompagner la croissance, mais de mieux **organiser** ses effets, de mieux **articuler** ses composantes internes et de mieux **préserver** les ressources qui fondent son attractivité.



Maîtriser une attractivité résidentielle forte sans en subir les déséquilibres

Le territoire continue d'attirer, mais cette dynamique exerce une pression croissante sur le **foncier**, le **logement**, les **équipements**, les **mobilités** et les **services**. L'enjeu n'est plus d'amplifier la croissance, mais de mieux en **maîtriser les formes**, d'en **mieux répartir les effets** entre communes, et de faire évoluer un modèle encore très centré sur l'accueil résidentiel.



Faire projet commun au sein d'un territoire hétérogène

Le Grand Ouest Toulousain n'est pas homogène, mais cette diversité n'a rien d'un problème en soi. Elle constitue même une partie de sa richesse, entre communes plus urbaines, centralités intermédiaires, vallées, espaces agricoles et environnement de proximité. L'enjeu est plutôt de mieux **articuler** ces composantes, de réduire les écarts d'**accessibilité** et de **services** lorsqu'ils deviennent pénalisants, et de construire des coopérations plus lisibles entre espaces urbains et ruraux à l'échelle intercommunale.



Conforter les proximités du quotidien et le rôle des centralités

Le diagnostic montre un territoire où les centralités, commerces, services et équipements restent **inégalement structurés**, alors même qu'ils conditionnent fortement la qualité de vie, l'accès aux ressources et l'équilibre résidentiel. L'enjeu est de mieux qualifier le rôle des différentes polarités du territoire, de conforter les fonctions de proximité là où elles sont fragiles, et de mieux articuler **habitat, services, mobilités et vie locale**.



Rééquilibrer un modèle de développement encore très résidentiel

Le Grand Ouest Toulousain bénéficie de la dynamique métropolitaine, mais il reste **plus résidentiel qu'employeur**, avec une forte dépendance aux pôles extérieurs pour l'emploi et une économie locale encore inégalement structurée. L'enjeu est de mieux transformer cette base résidentielle en **activité locale**, en consolidant le développement économique au-delà du seul foncier, en confortant l'économie de proximité, en mieux intégrant agriculture et alimentation, et en recherchant un développement plus équilibré entre attractivité résidentielle et fonctions productives.



Faire de la transition écologique un principe d'organisation du territoire

La transition écologique n'apparaît plus comme un sujet sectoriel. Elle traverse désormais l'aménagement, le logement, les mobilités, l'eau, la biodiversité, l'agriculture et l'adaptation climatique. L'enjeu est d'en faire non seulement un registre d'action publique, mais un principe plus structurant du modèle territorial : **sobriété foncière, réduction des dépendances, préservation des ressources, adaptation au changement climatique** et amélioration durable de la qualité d'habiter.

PROJET DE
TERRITOIRE

Les enjeux pour l'agglomération

Le diagnostic fait apparaître un territoire qui ne manque ni d'atouts, ni de dynamiques, mais dont les équilibres deviennent plus exigeants à piloter. Le Grand Ouest Toulousain entre dans une phase où l'enjeu n'est plus seulement d'accompagner la croissance, mais de mieux **organiser** ses effets, de mieux **articuler** ses composantes internes et de mieux **préserver** les ressources qui fondent son attractivité.

**Clarifier le rôle que
l'agglomération entend
jouer**

Le Grand Ouest Toulousain a beaucoup fonctionné comme espace de **coopération**, de **solidarité** et d'**appui aux communes**, tout en commençant à investir des politiques plus structurantes. L'enjeu est désormais de clarifier collectivement le positionnement recherché : jusqu'où l'agglomération veut-elle aller dans le portage direct de politiques territoriales, et sur quels sujets entend-elle d'abord rester un cadre de coordination, de mutualisation et de redistribution ?

**Faire converger les
documents cadres dans
une vision politique plus
lisible**

Le mandat a permis de produire plusieurs documents structurants : **RLPI, PLH, PCAET, schéma de mobilités, schéma de développement économique, CTG**. Cet effort de planification est réel, mais leur coexistence ne suffit pas encore à exprimer une vision transversale pleinement affirmée. L'enjeu est de mieux **articuler** ces cadres, de les **hiérarchiser** politiquement et d'en faire les composantes d'un cap intercommunal plus lisible.

**Renforcer la portée de
certaines compétences
stratégiques**

L'agglomération est déjà bien identifiée sur plusieurs politiques du quotidien, mais d'autres champs pourraient voir leur portée renforcée selon les orientations retenues dans le projet de territoire : **habitat, mobilités, développement économique, transition écologique, biodiversité** ou **aménagement**. L'enjeu est moins d'élargir son champ d'intervention que de préciser sur quels sujets le Grand Ouest Toulousain souhaite assumer un rôle plus affirmé.

**Mieux diffuser la culture
intercommunale au sein
du bloc communal**

Le Grand Ouest Toulousain fonctionne aujourd'hui de manière fluide entre maires, mais le diagnostic montre aussi une implication plus inégale du reste du collectif politique et une circulation de l'information encore très concentrée autour des exécutifs communaux. L'enjeu est donc de mieux associer les **conseillers communautaires**, les **commissions**, et plus largement les **élus municipaux** à la vie intercommunale, afin de consolider une culture communautaire plus partagée.

**Affirmer davantage le
positionnement du
Grand Ouest Toulousain
dans les coopérations
extérieures**

Le Grand Ouest Toulousain est déjà inséré dans de nombreux cadres de coopération et de contractualisation : **SMEAT / SCoT, Tisséo, PETR, État, Département**, syndicats techniques. L'enjeu n'est plus seulement d'y participer, mais d'y faire entendre une position plus claire sur les grands sujets qui structurent l'ouest toulousain : **mobilités, aménagement, développement économique, équilibres territoriaux**. Pour une agglomération encore récente, l'affirmation de cette place dans le jeu partenarial constitue un enjeu de maturité institutionnelle à part entière.